# EUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

15.25 25.— ÉTRANGER: 49.-Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseignes

auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÉQUES POSTAUX IV 178

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE 215me annés

Fondée en 1738

21 ct. le ssillimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., A S S A » agence de publicité, Genève. Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le résultat du scrutin de dimanche dans la Péninsule est enfin connu et M. de Gasperi n'a remporté qu'une demi victoire

# La coalition des partis gouvernementaux n'a pas obtenu la majorité absolue des suffrages aux élections de la Chambre italienne

Devant faire abstraction de la prime de 85 mandats sur laquelle elle comptait, cette coalition disposera néanmoins d'une faible majorité de 16 sièges

ROME, 10 (Reuter). - On communique officiellement que la coalition des partis du centre n'a pas obtenu la maorité absolue des voix aux élections de la Chambre, mais qu'elle disposera de la majorité des sièges

### Les résultats définitifs des élections à la Chambre

ROME, 10 (A.F.P.). — Voici les ré-sultats définitifs du scrutin pour la

Coalition gouvernementale
Démocrates-chrétiens: 10,859,554 voix,
261 sièges (305);

sociaux-démocrates: 1,223,870 voix, 19 libéraux: 815,681 voix, 14 sièges (19); républicains: 437,899 voix, 5 sièges (9); parti populaire Tyrol Sud : 122,810 voix, 3 sièges ;

parti sarde d'action : 27,224 voix, 0 slège.

Plus un siège pour le collège uninomi-nal du Val d'Aoste. Total: 303 sièges (avant 371).

Opposition Communistes: 6,122,638 voix, 143 siè-

socialistes-nenniens: 3,440,222 volx, 75 slèges;

Union socialiste: 225,410 voix, 0 siège; Union populaire: 171,177 voix, 0 siège; Alliance démocratique: 120,555 voix,

monarchistes: 1,856,661 voix, 40 sièges; Mouvement social italien: 1,580,395 voix, 29 sièges;

Centre politique italien: 16,150 voix, 0 siège;

divers: 44,624 voix, 0 siège. Total: 287 sièges (avant 203).

C'est quelque 57,000 voix seulement qui ont départagé la coalition gouverne-mentale de l'opposition groupant la gauche et la droite.

### 1,300,000 suffrages en contestation

ROME, 10 (A.F.P.). - La coalition gouvernementale espère encore pouvoir bénéficier de la prime à la majorité qui lui assurerait 390 sièges à la Chambre sur un total de 590. Le ministère de l'intérieur a communiqué, en effet, qu'un million trois cent mille suffrages sont en contestation et que la commission compétente de la future Assemblée sera appelée à examiner le cas. Le nombre des voix en contestation est le double



M. de Gasperi déposant son bulletin de vote dans l'urne.

de celui enregistré aux élections géné-

Déclaration radiodiffusée de M. Scelba

ROME, 10 (A.F.P.). — «Le résultat des élections à la Chambre met à l'abri

le régime républicain, dans la sécurité et la liberté des citoyens », a déclaré M. Mario Scelba, ministre de l'intérieur, s'adressant au pays par radio. Il a ajouté que le fait que la coalition gouvernementale n'ait pas su obtenir la prime à la majorité— qui aurait donné une plus grande marge au gouverne-ment — doit rendre toujours plus vigilants tous les démocrates.

### Combat avec un tigre

RANGOON, 10 (Reuter). - Près de Mandallay, en Birmanie centrale, trois villageois armés de haches et de lances, ont tué un tigre de trois mètres de longueur. Ils étaient dans la jungle pour chasser le sanglier quand l'un d'eux fut tout à coup attaqué et blessé à la tête et au bras par le tigre. Ses deux compagnons livrèrent à l'animal un combat de deux heures et finirent par tuer le fau-ve. Deux des chasseurs, blessés, ont été transportés dans un hôpital.

Les enseignements du scrutin

ROME, 10 (A.F.P.). — Le gouverne-ment de M. Alcide de Gasperi a essuyé un échec électoral, mitigé il est vrai, par le fait que la coalition des partis du centre a obtenu la majorité à la du centre a obtenu la majorité à la Chambre des députés, bien qu'ayant réuni un peu moins de 50 % des suffrages. L'utilisation des restes sur le plan national a joué en faveur de la coalition centriste, mais un écart de 57,000 voix, sur un total de plus de 27 millions, a

privé celle-ci de la prime à la majorité qui lui aurait permis d'avoir 380 siè-ges au lieu de 303, sur un total de 590. ges au lieu de 303, sur un total de 590. Le résultat du scrutin constitue un insuccès relatif en ce sens que le gou-vernement s'était engagé à fond dans la lutte menée au parlement, au cours des derniers mois de la législature, pour faire passer la réforme électorale.

(Lire la suite en dernières dépêches)

# La réunion du « Commonwealth » en marge du couronnement

On a attaché beaucoup de prix, et à juste titre, à la réunion des pre-miers ministres du Commonwealth qui s'est tenue à Londres en marge du couronnement. C'est encore à l'institution monarchique que l'Angleterre doit le bienfait de pouvoir maintenir un lien aussi solide que permanent avec les Etats d'outre-mer qui se sont affranchis de sa puissance. Même M. Nehru, chef du gouvernement d'un pays qui, comme l'Inde, a proclamé la république, tout en demeurant du reste membre du Commonwealth, a tenu à se rendre sur les bords de la Tamise à l'occasion de ces grandes fêtes. Il a participé, au même titre que ses collègues du Canada, de l'Afrique du sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et de Ceylan, aux travaux d'une conférence à laquelle la cérémonie du couronnement venait de donner et son lustre et sa pleine signification.

Il y eut un temps où, dans ce rassemblement composé de peuples sidissemblables, on pouvait redouter que chacun ne se dispersât peu à peu. Le jeune règne d'Elisabeth II commence sous d'autres auspices.. La personne de la gracieuse souveraine est de nouveau considérée comme un point de ralliement. Jamais, en effet, conférence des Etats du Commonwealth ne se sera déroulée sous le sceau de l'unité autant que celle qui vient de se terminer. On a même remarqué que M. Nehru, déjà cité, et M. Mohammed Ali, premier ministre du Pakistan, qui logeaient dans le même hôtel avaient profité de cette rencontre pour poursuivre le débat déjà amorcé par leurs deux pays et visant à mettre un terme à la tension existant entre Karachi et

la Nouvelle-Delhi. Mais si la couronne, sur le plan affectif comme sur le plan institutionnel, est pour beaucoup dans le maintien de relations si étroites entre les Etats du Commonwealth, le rôle que sir Winston Churchill a joué sur le plan politique n'est nullement négligeable. La presse insulaire le considère même comme déterminant. Par la prise de position qui fut la sienne, ces dernières semaines, face au dé-roulement de la situation internationale, le premier ministre du Royaume-Uni a fait beaucoup aussi pour cimenter de nouveau l'union du Commonwealth. Il en apparaît derechef comme le leader. Au soir de sa vie, le vieil homme d'Etat anglais, dont toute la vie a été consacrée au service des grandeurs impériales et qui, pendant la dernière guerre encore, rappelait qu'il n'avait pas accédé au pouvoir pour présider à la dislocation de l'empire, sera satisfait de constater que, sous une forme nouvelle, persiste une certaine unité du monde

Au vrai, ce ne sont pas des décisions fermes qui ont été prises, lors

de cette réunion, ce sont des tendances communes qui se sont affirmées. Chaque Etat tient à préserver son indépendance et ne saurait se lier par des engagements précis. Mais l'orien-tation générale de la politique des nations gravitant dans l'orbe britannique a été assez clairement défini.

On peut émettre d'ailleurs des ré-serves à ce sujet. S'il est légitime de se réjouir avec les Etats membres du Commonwealth de la fin désormais imminente, semble-t-il, des hostilités de Corée, il peut paraître prématuré de se prononcer des maintenant sur l'entrée de la Chine à l'O.N.U., car ce pays n'a pas encore donné l'assurance qu'elle ne soutiendrait plus le rebelle Ho-Chi-Minh dans sa lutte contre la France en Indochine. Et si l'on peut légitimement souhaiter, à l'ouest, une rencontre des « quatre grands », encore faut-il que le terrain ait été au préalable déblayé afin que l'entrevue n'aille pas, comme il est arrivé tant de fois dans le passé, au-devant d'un échec certain.

Ce qui est important toutefois, c'est que M. Churchill, fort de l'appui du Commonwealth tout entier et non pas seulement du Royaume-Uni, pourra se présenter aux îles Bermudes comme un interlocuteur au prestige égal à celui d'Eisenhower. On voudrait pouvoir en dire autant du représentant de la France. Jusqu'à hier soir, hélas! on n'en connaissait même pas le nom!

René BRAICHET.

LA CRISE MINISTÉRIELLE FRANÇAISE DANS UNE NOUVELLE PHASE

# L'investiture refusée à M. Bidault

Il lui a mangué une voix pour obtenir la majorité constitutionnelle requise

Son discours d'investiture avait fait moins d'impression que ceux de ses prédécesseurs

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le discours d'investiture de M. Georges Bidault a fait moins d'im-pression que ceux de ses prédécesseurs malheureux, MM. Paul Reynaud et Pierre Mendes-France. La faute en revient à la longueur insolite de cette crise, à la lassitude parle-mentaire qui en découle, au sentiment confus de responsabilité en-fin qu'éprouvent de très nombreux députés en constatant leur totale impuissance à sortir de l'impasse où ils se sont jetés tête baissée.

A l'image des deux candidats qui lui ont passé le flambeau présiden-tiel, M. Georges Bidault, lui aussi, a réclamé des pouvoirs financiers étendus pour rétablir l'équilibre budgétaire, des économies draconiennes dans les services publics, une ré-forme de la constitution et, c'est peut-être là la seule originalité de son programme, d'autres « pleins pouvoirs économiques », ceux-là étalés sur un an afin de ranimer l'économie menacée d'asphyxie.

Sur le plan international, le candidat républicain populaire a été

# Le Conseil fédéral modifie son attitude dans l'affaire coréenne

Il estime maintenant qu'il n'est plus nécessaire d'obtenir l'assentiment du gouvernement sud-coréen pour accepter de participer aux travaux de la commission neutre

Notre correspondant de Berne nous

Un communiqué nous apprenait, mar-di soir, que le Conseil fédéral, invité, comme on sait, à désigner un repré-sentant de la Suisse pour faire partie de la commission neutre chargée de contrôler l'application de l'accord de

### LIRE AUJOURD'HUI

Les Suisses de l'étranger lanceront-ils un référendum? par Jean Hostettler

EN NEUVIÈME PAGE:

Le pavillon des enfants à l'hôpital Pourtalès par M. Montandon

La condamnation d'un médecin zuricois par J. Ld.

par le Père Soreil

Panmunjom sur les prisonniers de guerre qui refusent d'être rapatriés, avait fait transmettre aux gouverne-ments dont notre pays tiendrait son mandat une note «rappelant que la Suisse ne saurait accepter un tel man-dat que s'il lui était confié par toutes Suisse ne saurait accepter un tel mandat que s'il lui était confié par toutes les parties au conflit, y compris la Corée du Sud, et qu'elle l'exercerait en toute indépendance, dans l'intérêt commun des deux parties belligérantes. Ces termes rappelaient ceux que l'on avait trouvés déjà dans une mise au point, après le refus du général communiste Nam II d'agréer la Suisse commune Etat neutre chargé de s'occuprer de

me Etat neutre chargé de s'occuper de ces prisonniers.

Le Conseil fédéral voulait, à l'époque, dissiper le malaise créé par la déclaration du général Nam II qui semblait mettre en doute la neutralité de notre pars en cette effaire. pays en cette affaire.
Une fois encore, Berne a jugé néces-

saire, mardi, de préciser assez tôt la situation de la Suisse qui, en raison de sa neutralité perpétuelle, n'est pas identique à celle d'autres pays réputés « neutres » simplement parce qu'ils ne participent pas au conflit en cause.

(Lire la suite en 11me page) les socialistes et 23 autres députés.

d'une prudence serpentine. Européen sans chaleur, il défend la commu-nauté de défense avec juste ce qu'il faut de conviction pour ne pas s'alièner la sympathie de ses collè-ques M.R.P.; mainteneur de l'Union française, il ne veut de démission ni en Tunisie, ni au Maroc, ni en Indochine.

A ce minutieux et quelquefois fort éloquent exposé, l'Assemblée nationale n'a fait qu'un accueil réservé. Venant d'un homme qui aspire à une synthèse des groupes parlementai-res allant de l'ex-R.P.F. à l'U.D.S.R., il a été jugé trop à gauche par la droite et trop à droite par la gau-che, trop Européen par les anciens gaullistes et pas assez Européen dans propre parti de l'orateur. Tout cela a composé un climat plein de réticences, et que d'innombrables questions posées ensuite par des députés bien naturellement insuffisamment éclairés des intentions prési-dentielles, ont encore contribué à

Peu après minuit, après une ultime passe d'armes où le président du Conseil désigné s'est efforcé de con-vaincre l'Assemblée qu'il n'avait pas le dessein d'user du droit de dissolution anticipée, le scrutin a été ou-

A l'heure où nous téléphonons -2 heures — le dépouillement se poursuit. La lutte est extrêmement serrée et la partie se joue à quelques voix sans qu'on puisse savoir de quel côté la balance va finalement

### M. Bidault battu

PARIS, 11 (Reuter). - L'Assemblée nationale n'a pas accordé l'investiture à M. Georges Bidault, qui a obtenu 313 voix, soit une de moins que la majorité constitutionnelle requise. 228 députés ont voté contre. Le président a proclamé les résultats à 2 h. 15.

Il y a eu 541 votants. Ont voté pour M. Bidault ,tous les membres du M.R.P., 63 U.R.A.S. (ex-R.P.F.), 32 U.R.S. (Union républicaine et sociale), 82 modérés conservateurs, 14 indépendants d'outre-Mer et 27 radicaux.

Ont vote contre,

# POLITIQUE AMÉRICAINE EN ASIE

# Les raisons pour lesquelles Washington favorise la renaissance du Japon

Du point de vue industriel, le Japon prend actuellement un essor qui commande l'admiration. Chacun sait la rapidité extraordinaire avec laquelle ce pays travailleur s'est relevé après les pires catastrophes: guerres, seismes, cataclysmes, etc. Depuis longtemps le désarroi économique et mental de l'après-guerre immédiat a fait place à une reprise foudroyante de l'industrie et du commerce qui a été jusqu'à éclipser les appétences culturelles si jalousement entretenues avant Pearl Harbour par les sujets de l'empereur Hiro-Hito. Il est instructif de savoir ce que

pensent de cette poussée d'activité les Etats-Unis dont le peuple est à plusieurs égards le plus directement intéressé à l'avenir de ce pays.

### Les arguments yankees

Pour des esprits plus objectifs, il y a du pour et du contre à l'expansion et à la prospérité japonaises; mais à lire ce que les Américains eux-mêmes écrivent à ce sujet, on se rend bien vite compte que le « pour » domine nettement tous les arguments contraires.

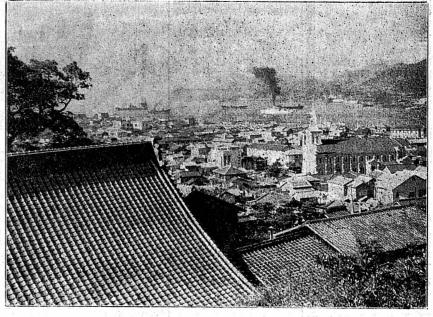
Quand on leur demande s'ils estiment raisonnable de contribuer à relever l'industrie et le commerce d'une nation qui, très récemment, était leur ennemie, ils répondent qu'après le départ des troupes d'occu-pation, la stabilité politique du Japon dépendra dans une large mesure de l'état de son industrie. Si ses travailleurs sont tous occupés, les agents étrangers plaidant le renversement du gouvernement n'auront aucune chance d'être écoutés.

Un Japon prospère offre, selon les Américains, un marché bien meilleur qu'un pays pauvre. Plus le standard de vie s'élèvera, plus les Nippons montreront de l'intérêt pour des marchandises variées et de choix.

L'Amérique a contribué à la reconstruction et à la réhabilitation non seulement du Japon, mais de bien d'autres pays encore. Le chiffre des importations nippones a atteint, en 1952, environ 960 millions de dollars et celui des exportations, 816 millions; la différence entre ces deux chiffres a été couverte par les Etats-Unis. Sa marine marchande atteindra en 1953 près de 2 millions de tonnes, ce qui lui permettra de ne payer des hauts tarifs que pour la moitié de son commerce avec l'étranger. Dès maintenant deux lignes aé-

riennes américaines relient les Etats-Unis au Japon et une troisième passe par les Philippines. Une compagnie canadienne fera le trajet de Vancouver à Tokio en neuf heures et demie. La libération prochaine des excel-lents hôtels japonais occupés par les services américains permettra à l'industrie du tourisme de reprendre un grand essor. Le Japon est en train d'augmenter son commerce avec les pays de l'Asie de l'est et du sud, de sorte qu'il pourra acquérir aux Etats-Unis les machines qui lui sont in-Isabelle DEBRAN. dispensables.

(Lire la suite en 6me page)



Nagasaki, dans l'île méridionale Kyushu, seconde ville « atomisée », s'est déià relevée de ses ruines.



En application de l'article 110 de la loi sur les contributions directes, du 19 avril 1949, il est rappelé aux contribuables qui n'auraient pas reçu de formule de déclaration d'impôt 1953 qu'ils ont l'obligation d'en réclamer une.

On peut obtenir ces formules: pour les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz, au bureau de recettes, place des Halles 8, à Neuchâtel; pour les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds: à la préfecture des Montagnes, rue Léopold-Robert 34, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que dans tous les bureaux communaux

L'inspecteur des contributions: E. RUEDIN.

### IMMEUBLES

# HÔTEL - CAFÉ - RESTAURANT ÉPICERIE - BOULANGERIE **PORCHERIE**

A vendre au Val-de-Ruz un immeuble d'une superficie de 1902 m2 comprenant grand bâtiment de 290 m², dégagement et beau verger. Le bâtiment est à l'usage d'un hôtel-café

restaurant (grande salle de danse et deux salles de débit, sept chambres, cuisine), magasin d'épicerie, boulangerie, porcherie. Pour traiter, s'adresser en l'Etude Perrin, Aubert, Hänni, Némitz, rue Léopold-Robert 72, la Chaux-de-Fonds (tél. 21415).

A vendre

dans une localité réputée du vignoble neuchâtelois

# un immeuble avec restaurant

susceptible d'être aménagé en petit hôtel Affaire intéressante pour restaurateur expérimenté ayant de l'initiative. renseignements seront donnés par

l'Agence Immobililière FIDIMMOBIL, Pommier 3, Neuchâtel.

sanne.

Boulangerie

pâtisserie - tea-room, au

bord du lac de Neuchâ-tel, à vendre, 100.000 fr., avec immeuble. Belle si-

tuation. Recettes: 48.000 francs l'an, deux tiers pâtisserie. Agence Des-pont, Ruchonnet 41, Lau-

DOMAINE

bien situé dans le Val-de-Travers. Propriété com-prenant deux bâtiments

dont l'un de quatre lo-gements et l'autre rural avec porcherle, 72.000 m² de terre cultivable, ver-ger, jardin, ainsi que ga-rage et forêt. Faire offres sous chiffres N. F. 760

sous chiffres N. E. 760 au bureau de la Feuille

A vendre à Marin-Epagnier un

**IMMEUBLE** 

ALOUER

A louer tout de suite Cressier, beau

grand local

5 × 14 metres. Conviendrait pour gerage

drait pour garage, me-nuiserie, ferblanterie, ate-

er serrurerie, etc. Tél. (038) 76157.

P. 4115 N.

Appartement loué.

Merci.

de deux logements.



B. de CHAMBRIER Place Purry 1, Neuchâtel Tél. 51726

A vendre pour le prin-temps 1954 un beau A vendre dans le haut de la ville un -immeuble

### de rapport moderne

logements de trois pièces confort, chauffage local Garages. Rapport brut: 6,2%. Pour traiter, 90,000 francs après le 1er rang.

A vendre dans un quartier industriel l'est de Neuchâtel, un immeuble locatif

moderne 8 logements de 3 pièces bains, chauffage local Loyers très modérés. Nécessaire pour traiter: Fr. 53,000.— ou 81,000.— Adresser offres écrites à F. C. 753 au bureau de la Feuille d'avis.

rang. A vendre à Colombier

immeuble locatif

moderne
de six logements de trois
et quatre pièces, bains,
chauffage général. Loyers
modérés. Placement sûr.
Nécessaire: 80,000 fr.

A vendre près de Vil-lars sur Ollon, station : La Barboleusaz, un joli

### chalet meublé

(1949), contenant cinq pièces, six lits. Eau sous pression, électricité. Mo-biller complet. Terrain 900 m². Nécessaire : Fr. 25,000.— environ. A louer à l'usage de

deux grandes pièces au rez-de-chaussée, à cinq minutes de la Place Purry. Tél. 51036.

DHAMBRES

Chambre simple, indépendante, pour demoi-selle sérieuse. — Deman-der l'adresse du No 764

au bureau de la Feuille

A louer une chambre

meublée, prix modéré. Gigon, Poteaux 5.

A louer une belle

CHAMBRE-STUDIO

tout confort, à personne soigneuse. — Clos-Bro-chet 4, 2me, à droite.

Pour le 1er juillet, bel-le chambre avec confort et balcon. Tél. 5 27 93.

PENSIONS

OFFRES ET DEMANDES

On cherche des

### Z. B. 676 NEUCHATEL

bureaux

Appartement loué. A louer Merci.

### immédiatement ou pour date à conve-

nir, magnifique ap-partement de qua-tre pièces, salle de bains et W.-C. indépendants, dans le quartier du Vauseyon. Chauffage général

Loyer: 170 fr. par mols, plus presta-tions pour le chauf-

Pour tous rensei-gnements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade Noire 2, à Neuchâtel (tél. No 54032).

### **GARAGE**

à louer pour deux ou trois mois dès le 1er juil-let, centré. Adresser offres écrites à A. R. 770 au bu-reau de la Feuille d'avis.

A louer, dans le haut de la ville, un

### GARAGE

pensionnaires Fr. 30.— par mois. — S'adresser : Etude Jean-neret et Soguel, Môle 10. holz, Eglise 2.

Jeune Suissesse mande cherche CHAMBRE ET PENSION

avec possibilité de con-versation française en famille pendant le cours universitaire du 13 juil-let au 15 août. Adresser offres écrites à C. H. 762 au bureau de la Feuille

### L'Ecole Benedict cherche pour la durée de

son cours de vacances de mi-juillet à mi-août des familles ne parlant que le français, désireuses de prendre en pension des élèves adultes de langue et de nationalité étrangères. — Adresser offres écrites à la direction de l'école, Terreaux 7, Neu-

A louer belle

chambre-studio wec excellente pension Schaetz, Bassin 14.

Demoiselle ayant place stable trouverait

### CHAMBRE

et pension chez personne seule, à la rue des Char-mettes. Adresser offres sous chiffres à B. C. 759 au bureau de la Feuille d'avis.

# DEMMARQUUER

Je cherche un

appartement de deux ou trois pièces, confort, au centre de la ville ou à proximité im-médiate. Loyer assuré. Adresser offres écrites à G. E. 758 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

# entrepot de plain-pled, de 100 à 200 m². Adresser offres écrites à M. I. 747 au bureau de la Feuille

On cherche pour épo-que à convenir un

# APPARTEMENT

de trois ou quatre cham-bres. Mme Bourquin-Ribaux, Côte 81.

Demoiselle cherche une ou deux CHAMBRES

# **ENCHÈRES**

# ENCHÈRES DE BÉTAIL

Il sera vendu au domicile de M. Henri Meyer, agriculteur, au Dos d'Ane, lundi 15 juin 1953, dès 13 h. 30, le bétail ci-après :

7 vaches, dont une noire et blanche, 6 portantes pour l'automne et 1 fraîche; 2 génisses;

2 élèves :

1 veau.

BETAIL INDEMNE DE TUBERCULOSE 1 cheval hors d'âge.

PAIEMENT COMPTANT.

Cernier, le 3 juin 1953.

Le Greffier du Tribunal: A. Duvanel.

# ENCHÈRES DE MOBILIER au Grand-Chézard

Le samedi 13 juin 1953, dès 9 h. 30, il sera vendu au domicile de feu Albert Mattenberger, au Grand-Chézard, ancien restaurateur, par voie d'enchères publiques, les objets suivants dépendant de sa succession : lits avec literie, armoire à glace, armoires, canapé, tables à al-longes, tables, buffets, lavabo avec glace, dessus marbre, tables de nuit, glaces, commodes, bureau-secrétaire, chaises, tabourets, horloges, sellettes, fond de chambre, linoléum, descentes de lit, tapis de table, lustres, appareil radio tableaux, aspirateur, circuse, rideaux, lingeriè, corbeilles, machine à laver « Miele », fer à repasser électrique, seilles en zinc et en bois, ustensiles de cuisine, machines à hâcher, services, vaisselle, échelles, bascule, banc de jardin, pompe à injecter, seaux, brosses diverses, couteau à miel, un saturateur, cadres de ruches, deux ruches habitées, un coffre à avoine, cassettes en fer, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. PAIEMENT COMPTANT.

Cernier, le 4 juin 1953.

Le Greffier du Tribunal:

A. Duvanel.

### OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de cadrans de la place de Bienne

# de toute première valeur

Conditions requises : connaître le décalquage à fond, être capable de diriger un personnel de 40 personnes environ et de s'occuper de gens en formation.

Age minimum: 30 ans, maximum 50 ans. Date d'entrée : 3 août 1953 ou à convenir. Seuls les candidats ayant déjà une formation de chef et remplissant les conditions ci-dessus sont priés de faire offres sous chiffres P 10661 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Nous engageons pour notre atelier de couture

# courtepointière

Bonne lingère ou couturière serait mise au courant. Place stable et bien rétribuée.



### Chavannes 12, tél. 5 43 18

Garde-malade pour donner des soins à monsieur malade, passant quelques semaines à la montagne dans un beau chalet confortable. Entrée immédiate. Offres avec prétentions sous chiffres P 4258 N à Publicitas, Neuchâtel.

### La fabrique Biedermann S. A. cherche des ouvrieres

pour travaux d'atelier et de couture. Se présenter au Rocher 7.

Pensionnat cherche pour sa rentrée septembre comme internes:

### une institutrice trancaise expérimentée (protestante) une institutrice anglaise

capable de préparer aux examens. Postes stables. — Adresser offres sous chiffres PP 35277 L à Publicitas, Lausanne.

de la branche laine et lingerie capable, aimable, consciencieuse, ayant de bonnes notions de couture, du goût pour la décoration de vitrines, avec capital est cherchée comme associée par un commerçant avec magasin de laine et de lingerie à Bienne.

Offres à M. Henri Jendly, 8 rue des Maréchaux, Bienne.

connaissant les deux services, est demandé(e). Faire offres avec copies de certificats et photographie au Buffet de la Gare, la Chauxde-Fonds.

Grossiste irlandais engagerait pour diriger son service de rhabillages, un horloger rhabilleur suisse, expérimenté, sérieux, connaissant bien la montre. Age : pas en dessous de nans. Faire offres avec copies de certificats

à Case postale 146, Neuchâtel-Gare.

Nous engageons: un ouvrier minutieux ayant l'habi-tude des travaux fins et précis;

jeunes ouvrières pour petits travaux d'hor-logerle. (Travail à domi-clie s'abstenir.) Fabrique Maret, pierres d'horloge-rie, Bôle.

sommelière connaissant le service de table est demandée pour la saison d'été, ainsi

Bonne

qu'un cuisinier ou une cuisinière comme extra pour les samedis et dimanches. Faire offres écrites à l'Hôtel de Chas-

seral, Poste de Nods.

SOMMELIÈRE sommedie tout de suite par un hôtel-restaurant renommé de la région de Neu-châtel. Bon gain assuré. Faire offres avec photographie et certificats sous chiffres P 4223 N à Publicitas, Neuchâtel, ou téléphone (038) 75117.

On cherche pour tout de suite, aux environs de Neuchâtel, une

# JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, honnête de 16 a 17 ans, nomete et travailleuse, pour ai-der au magasin (alimen-tation) et au ménage. Adresser offres écrites à G. R. 768 au bureau de la Feuille d'avis.

# LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie Compagnie Générale d'Assurances

Afin de poursuivre le développement de nos affaires dans le canton de Neuchâtel, d'entente avec notre agent général, nous désirons créer

# agence principale

pour les districts de Neuchâtel et Boudry.

Nous offrons: situation très intéressante, collaboration loyale, salaire fixe, frais, calsse de pension avec prestations socia

Nous demandons: expérience dans le ser-vice externe, capacités d'acquisiteur et d'organisateur, connaissance approfondie branches que nous traitons

Candidats actifs et énergiques, sérieux et de toute moralité, désireux d'occuper un poste l'avenir, sont priés d'adresser leurs offres à M. Paul ROBERT, agent général de La Genevoise, 60, Jaquet-Droz, la Chaux-de-Fonds. (Discrétion assurée.)

# Réglage Breguet 12"

avec point d'attache et mise en marche seraient sortis à domicile par Martel Watch Co S. A., aux Ponts-de-Martel.

# Argent comptant chaque jour

procuré par une activité intéressante et facile Pas de colportage, pas de capital, pas de risques, par contre grand plaisir au travail et tous les jours argent disponible. Demandez tout de suite échantillons et ren-eignements, à Fr. 4.65, avec droit de renvol,

sans aucun autre engagement. BURRI, Case 89, Schönenwerd 8 (Soleure) Ménage, deux enfants, cherche pour entrée

# employée de maison

propre et aimant les enfants. Offres avec références sous chiffres V. U. 720 au bureau de la Feuille d'avis.

> Important garage, du Jura neuchâtelois engagerait pour tout de suite des

expérimentés et capables de travailler seuls.

Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à OB 767 au bureau de la Feuille d'avis.



Modèle 1952 - 5000 kilomètres - A VENDRE couleur rouge foncé, 14,4 CV., 6 cylindres, radio, climatisation, cinq vitesses, semi-automatiques.

# Garage du Littoral

J.-L. Segessemann, Neuchâtel, tél. 5 26 38.



Je cherche une

deron, tél. 79325.

sommelière

sachant les deux langues. Entrée pour le 15 juin. S'adresser à Pierre Gers-

ter, Café Fédéral, le Lan-

JEUNE FILLE

allemande, 22 ans, de bonne famille, cherche place au pair ou comme demi-pensionnaire, pour le début d'octobre, dans une famille de langue française avec enfants, à

Neuchâtel. Adresser offres écrites à Z. O. 754 au bu-reau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

propre et sérieuse pour aider dans un petit mé-nage. Vie de famille assu-

rée et bon salaire. — S'adresser à Mme Raeu-ber, architecte, Burg-strasse 58, Riehen (Bâle).

Restaurant de la ville cherche une bonne

sommelière

Bon gain assuré. Entrée immédiate. Tél. 5 31 39.

Jeune étudiant de langue allemande cherche place comme

volontaire

pendant le mois de juil-

let; de préférence dans une maison de commerce. S'adresser à : Famille E.

Seiler, Sommattstrasse 8

magasinier

dans l'alimentation

autre commerce. Deman-

der l'adresse du No 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 26 ans, parlant français et alle-mand, cherche place de

CHAUFFEUR

Possède permis de con-duire A et D et a plu-

sieurs années de pratiqu

comme chauffeur Offre

sous chiffres G 4481 Y à Publicitas, Berne.

**JARDINIER** 

ayant deux à trois jours

de libre par semaine, cherche place chez par-ticuliers pour travaux de jardinage. Adresser offres

écrites à D. C. 769 au bu-

reau de la Feuille d'avis.

che place comme

de langue française au courant des travaux de bureaux. Connaissance de la langue allemande exigée.

sténodactylo

Etude d'avocat et notaire de Bienne cher-

Faire offre avec certificats et prétentions de salaire sous chiffres AS 15978 J aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

### Bons manœuvres

bustes et solgneux seraient engagés pour quinze jours à trois se- Demander
du No 755 au
de la Feuille naines bureau

d'avis.

On cherche GILETIER (E) -CULOTTIER (E) capable, travail assuré à l'année, salaire se-lon tarif. Adresser offres écrites à H. L. 765 au bureau de la Feuille d'avis.

Boulangerie - pâtisserie de la ville cherche pour date à convenir une

JEUNE FILLE

### connaissant la branche Adresser offres écrites à W. K. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

de maison minutieuse est demandée par un ménage soigné. Place bien rétribuée pour personne capable. Adresser offres écrites à A. U. 730 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée

### On demande une JEUNE FILLE

comme fille d'office dans un réfectoire d'usine congé et heures de tra-vail réguliers. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres: Foyer Tis-sot, le Locle, tél. (039) 3 18 43.

Le bureau de place-ment A.J.F., Promenade-Noire 10, cherche pour une confiserie, en ville,

### JEUNE FILLE comme aide de ménage et commissionnaire.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à

convenir, une JEUNE FILLE débrouillarde et consciencieuse, pour manutention et travaux accessoires au bureau. Ecrire à TEIN-TURERIE MODE, A. De-saules, Neuchâtel 8.

# Fille de salle

présentan bien, est demandée pour le 15 juin ou date à convenir.

S'adresser : Restaurant Métropole, Neuchâtel.

# On demande des ou-vriers

qualifiés S'adresser à Poncioni et fils, Pourtales 10.

en bâtiments, sont demandés. S'adresser Petermann, David-P. Bourquin 15, la Chaux de-Fonds. Tél. (039) 2 58 54.

# Séjour de montagne

On demande pendant un mols une personne sachant coudre (travail la matinée, libre l'après-midi). — S'adresser à Mme Grossmann, Petit-Martel 5.

### âgée de 16 ans et demi, ayant terminé son apprentissage ménager, cherche place dans un ménage pour apprendre la langue française. Faire offres à Hch Schmidlin, Haupstrasse 38, Arlesheim (Bâle). cherche place Neuchâtel dans un petit ménage soigné. Faire

Jeune sténodactylo

langue maternelle allemande, avec de bon-

nes connaissances de la langue française,

cherche place en Suisse romande pour se

perfectionner en français.

S'adresser sous chiffres L 4490 Y à Publicitas, Berne.

offres avec conditions sous chiffres Y. M. 757 au bureau de la Feuille d'avis. JEUNE FILLE italienne, depuis une an-

ITALIENNE, dans la

soixantaine, bonne cui-

sinière,

On cherche à acheter

tente de camping

cinq places. — Adresser offres écrites avec prix à X. Z. 752 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

LAPINS

«Rex», 5 mois, 10 fr. la pièce, et cinq de race commune, 5 mois, 9 fr. la pièce. — S'adresser à Pierre Robert, couvreur,

Tous les jours

**Palée** 

et filets

LEHNHERR

FRERES

A vendre une belle voi-

« Studebaker »

1948
14 CV., quatre portes, prix intéressant, et une petite voiture à bas prix.
Téléphoner au No (038)

A vendre des

Bevaix.

JEUNE FILLE

**FANEUR** AGRICULTEUR, 40 ans, cherche place pour la fenaison dans le Jura, éventuellement avec son née en Suisse, cherche place de sommelière dans tea-room ou comme femme de chambre. S'adres-ser à Mme E. Straubhaar, cheval. — Faire offres à Max Pillonel, à Murist

### REMERCIEMENTS

des envois de fleurs

Monsieur Oscar BARRET remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, ainsi que

Bevaix, le 11 fuin 1953.

Perdu un

ontenant des pantalons, lunettes et casque de motocycliste, sur le par-cours Serrières - Fleurier. Le rapporter contre récompense. — Pousaz, cy-cles et motos, Fleurier, tél. 9 16 93.

Perdu dimanche soir ntre Vauseyon et Pe entre Va seux, un

### « gabardine »

Wabern près Berne, tél. (031) 55323. d'homme avec bonnet de motocycliste. — Les rap-porter contre récompense Homme marié, dans la trentaine, parlant fran-çais et allemand, cheraux postes de police soit de Neuchâtel ou de Pe-seux.

> DR BERSIER

ABSENT jusqu'au 28 juin

Dr A. WENGER

au service militaire

du 12 au 26 juin

Deux bonnes spécialités : Gâteau au fromage Flûtes au beurre BOULANGERIE OTTO WEBER

Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90



# VOITURES D'ENFANTS

AU MAGASIN SPECIALISE BUSER FILS

AU CYGNE du Lac 1, NEUCHATEL

VAZAKAZAKAZAKAZAKAZAKA

André Dirac

17, faubourg de l'Hôpital

Travaille de succès en succès, depuis plus de trois ans, avec l'appareil de massage

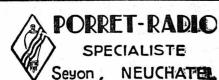
qui permet, par son système d'aspiration, d'éliminer les

amas de graisse, affinant ainsi les lignes trop courbes et assouplissant la musculature. Faites un essai, Madame : vous ne tarderez pas à vous convaincre de ce que PROMET et TIENT

Poussettes de sortie - Pousse-pousse Poussettes de chambre - Berceaux Parcs et chaises d'enfants Tél. 5 26 46

L'INSTITUT DE MASSAGES Tél, 53437

SANOVAC



**VOUS OFFRE LE** 

# RADIO PORTATIF

Pile ou pile et réseau

Braun	145.—	R.C.A. Victor .	225.—	Schaub Amigo III	375.—
Emerson 558 :	175.—	Marconi	257	Braun	395.—
Schaub Kolibri.	189.—	Point Bleu Lido	275.—	Minerva	398.—
Pve	195	Autophon	275	Téléfunken	475
Akkord Jonny.	196.—	Akkord Luxe .	285	Radione	480
Emerson 640 .	198.—	Philips 422	285	Philips 527	560
				etc., etc.	
Mote	222.—	Akkord			

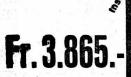


Olivetti Divisumma C.A.

tions entièrementautomatiquement avec contrôle écrit. Charlot entièrement automatique pour les travaux les plus

split détachable

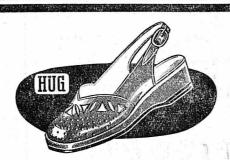




Téléphone (021) 23 09 24 Ghaux-de-Fonds: Fonjallaz & Oetiker, 4, rue du Collège,

Téléphone (039) 25150

Redonne à vos rideaux maintien et fraîcheur un triomphe de la chimie des textiles



# Sandalettes pour fillettes

construction california semelle de caoutchouc

Série 27-29

Série 30-35 en cuir rouge, beige ou blanc

NEUCHATEL



Multiplication

électeur de colonnes automatique

Fonjallaz & Oetiker, St. Laurent 32,

Protection efficace contre les intempéries, grâce à nos splendides

# MANTEAUX DE PLUIE



Choix incomparable

1780

en parapluies pour dames et messieurs

1580 1280

### Manteau

de pluie en popeline, pur coton, doublé de même tissu, avec ceinture, se fait en beige, marine, bordeaux, Tailles 36 à 48

### Manteau

de pluie reversible en belle popeline, pur coton, avec ceinture, se fait en coloris mode Tailles 36 à 50

### Trench

en popeline coton entièrement doublé de même, boutons de cuir avec ceinture, se fait en beige, olive, gold Tailles 38 à 48 79.- 69.- et

### Manteau

de pluie gabardine changeant, pur coton, belle qualité, avec ceinture, coloris beige, gris, bleu, vert, jaune,

Tailles 38 à 48

Grand choix de

# Manteaux

de pluie pour enfants en belle popeline imperméable, avec capuchon

+ augmentation

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE



### TOUJOURS EN TÊTE POUR LES PRIX ET LA QUALITÉ

CORNETTES supérieures . . . le kg. .-82 (le paquet de 1220 g. 1.—) SPAGHETTI supérieurs . . . le kg. .-862 (le paquet de 1160 gr. 1.—) MACARONI supérieurs . . . le kg. .-862 (le paquet de 1160 g. 1.—)

QUALITÉ SPÉCIALE

CORNETTES spéciales . . . . le kg. .-98 (le paquet de 1020 g. 1.—)

CORNETTES aux œufs frais le 1/2 kg. 1.053 (le paquet de 712 g. 1.50)

SPAGHETTI qualité spéciale le ½ kg. .-649 (le paquet de 770 g. 1.—)

NOUILLES aux œufs frais . . le 1/2 kg. 1.226 (le paquet de 510 g. 1.25)

NOUILLES aux œufs . . . le ½ kg. .-694 (le paquet de 720 g. 1.-)

LES EXCELLENTES SPÉCIALITÉS DE «SAVERMA»

**ESCARGOTS** aux œufs frais

(paquet de 510 g. 1.25) le ½ kg. 1.225

**DIVALONI** aux œufs frais (paquet de 540 g. 1.25) le 1/2 kg. 1.155

GNOCCHI (le paquet de 770 g. 1.—) -.65 FRISETTES (le paquet de 510 g. 1.25) 1.225

Grand assortiment à prix très intéressant

# Voitures

combinées nouveau modèle à suspension roues indépendantes coloris modernes Fr. 199.—

Modèle camping pliable depuis Fr. 69.-

### BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel Toutes réparations



### Baillod Neuchâtel

A vendre un pousse-pousse blanc, 35 fr. — Belle-vaux 19, 2me étage.

Tous les jours

**Bondelles** et filets

LEHNHERR

FRERES

### BOXER

A vendre deux super-bes chiennes de trois mois, de haute descen-dance, le père l'excellent Berno du Bodenbachtal (imp.), la mère Fleurette du Brunnenhof. S'adres-cer à A Frismann chapil ser à A. Erismann, chenil du Chasseral, tél. 79427, le Landeron.



LE BON FROMAGE POUR FONDUE

H. Maire rue Fleury 16

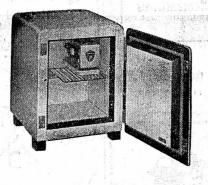
A vendre un compresseur

avec accessoires pour peinture au pistolet. S'adresser au chantier

Deux occasions uniques de première marque. Un

### Piano

moderne, brun, cordes croisées, «Schmidt-Flohr», croisees, «Schmidt-Flohr», conservé à l'état de neuf, à vendre avantageusement, ainsi qu'un beau piano «Rordorf», avec sommier, plaque de fer, 650 fr., rendu sur place, avec bulletin de garantie. Mme R. Visoni, Parc No 12, tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.



### MODÈLE M 40

Construction en métal Contenu 40 litres Réglage automatique de la température Haut. Larg. Prof.

Dimensions extérieures 61 50 50 cm. Dimensions intérieures 42 36 36 cm.

Tiroir spécial à viande Grand tiroir à glace pour 21 cubes ou autres mets glacés

Fermeture magnétique simple et pratique Consommation de courant 90 Watts Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250

Prix: Fr. 365.-Pret à l'emploi avec câble et fiche Garantie-2-ans

# Les armoires frigorifiques MINERVA sont des produits suisses de première qualité.

Elles sont construites selon les tout derniers procédés de fabrication brevetés et leur système de réfrigération fonctionne sans discontinuer, absolument silencieux et antiparasite. Le modèle de 40 litres peut se combiner

ARMOIRES FRIGORIFIQUES

avec une table ou être suspendu à une

Le modèle de 60 litres a la même hauteur que votre cuisinière, votre évier, etc.

### MODÈLE M 60

Construction en métal Contenu 60 litres Réglage auomatique de la température Haut. Larg. Prof. Dimensions extérieures 83 56 55 cm.

Dimensions intérieures 60 40 27 cm. 2 tiroirs à glace pour 30 cubes ou autres

mets glacés 3 grilles (2 réglables)

Garantie 2 ans

Consommation de courant 130 Watts Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250

Prix: Fr. 690.-Prêt à l'emploi avec câble et fiche

# aspirateurs

A vendre d'occasion quelques

à poussière en parfait état de marche. S'adres-ser le matin Six Madun, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, ou téléphoner 5 69 89.

# Maison O. MARIOTT

RUE DE L'HOPITAL 5 (au-dessus de la boucherie Jaccard)

Grand choix de jolis chapeaux de paille et bérets de feutre à partir de Fr. 8.—

Une bonne montre s'achète chez F. JACOT-ROSSELET St-Honoré 1, etage, Neuchâtel

# vélomoteur

« Bianchi » chez Paul Graber, cycles, Buttes, tél. 9 13 93.

### A VENDRE

une salle à manger, un banc d'angle, un lampa-daire, deux bureaux, une bibliothèque. Prix inté-ressant. S'adresser, dès 14 heures, à A. Egger, Favarge 75.

Remorque

d'occasion pour camion. Charge utile: 1200 kg. S'adresser à F. Meyer-Charles S.A., la Coudre (Neuchâtel), tél. 54644.

### BASSINE A CONFITURE

en cuivre, 40 fr., ainsi qu'une cantine de quatre compartiments, 10 fr. — S'adresser: Champ-Bougin 36, 2me, à droite.



# RAPIDE... SOUPLE... RACÉE!



GARAGE DU STAND

Tél. 3 29 41

LE LOCLE

par Ralph Bircher

par Raiph Bircher

Edit. Victor Attinger, Neuchâtel
A l'écart des grandes révolutions de
notre époque, sur les flancs de ce Toit
du Monde dont les expéditions de toutes
les nations occidentales s'efforcent année après année d'atteindre le faite extrême, la peuplade des Hounza vit son
existence retirée. Elle a conservé intactes
sa civilisation propre, ses traditions séculaires. Son origine est incertaine, son
langage pose une énigme encore loin

culares. Son origine est incertaine, son langage pose une énigme encore loin d'être résolue. Le type en est d'une réelle beauté. Mais, fait bien plus remarquable encore, les Hounza sont toujours joyeux, ils ignorent la maladle, malgré de très dures privations. Ils étonnent les rares explorateurs qui sont parvenus jusqu'à

# Consonumention



LE NOUVEAU DENTIFRICE préparé sur des bases scientifiques

BINGO lutte contre la carie grâce au fitto

BINGO lutte contre le tartre

BINGO lutte contre la mauvaise haleine grace aux essences végétales désodorantes et antiseptiques

BINGO vous offre dès samedi 13 juin jusqu'au 27 juin 10 points Coop supplémentaires avec chaque tube acheté

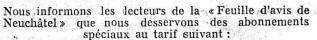
seulement à la coopérative





le gros tube, Fr. 1.50 avec la ristourne





1 semaine . . . . Fr. -.90 2 semaines . . . . » 1.70 3 semaines . . . . » 2.40 1 mois . . . . . » 2.70

> Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Tél. 5 65 01 — Compte postal IV 178

### EN SOUSCRIPTION

à l'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A prévoir déjà comme étrennes de fin d'année ou cadeau de chefs d'entreprises à leur personnel

# and the gradient of the I'ai parcouru la Palestine

Recueil de 20 chroniques de voyage, dont deux inédites, avec plus de 50 illustrations Mont des Oliviers, Jérusalem, Jéricho, Légion arabe, le Jourdain, le Liban, les Cèdres, Tripoli de Syrle, Beyrouth, Amman, Transjordanie, Pétra, Sidon et Tyr, Tel-Aviv, Jaffa, Nazareth, Haïfa, Tibériade, la Galilée, Damas, etc.

Prix en souscription . . . . . Fr. 6 .-Prix après le tirage (fin décembre) Fr. 7.50

Détacher le bulletin de souscription ci-dessous et l'envoyer à l'Imprimerie Centrale, 6, rue du Concert, Neuchâtel.

### BULLETIN DE COMMANDE

Le soussigné commande un exemplaire de J'AI PARCOURU LA PALESTINE par Jacques Petitpierre, au prix de Fr. 6 .--

\* Il versera le montant de sa commande, à réception de l'ouvrage, sur le compte de chèques postaux IV. 178.

Il désire que le prix du volume soit prélevé par remboursement

Prénom : Nom :

Localité : Rue:

> En cas de souscription insuffisante l'auteur se réserve de renoncer à l'édition.



recouvre les chaussures d'un blanc immaculé, ne déteint pas et se maintient longtemps. Mais exigez bien le blanc pour chaussures Tobler; c'est

un plaisir de l'employer.

En flacons à fr. 1.35 et 1.90 partout où se vendent les produits pour l'entretien des chaussures.

Tobler & Co Altstaetten, Saint-Gall





Comment préférez-vous le fromage HEIDI? Au salami, au jambon, aux herbes, au cumin? pzsteurisé, avec chèque Silva

Grand choix de

Meuble de luxe PAILLARD 8 ondes, 10 lampes, changeur automatique pour 10 disques

Console PHILIPS 5 ondes, changeur Thorens

Console PAILLARD ondes, avec tourne-disques

Meuble MARCONI

Fr. 295.-Fr. 175.-

Fr. 850.-

Fr. 495.-

# Au Ménestrel

### A vendre des pendules neuchâteloises

anciennes G. Etienne, Moulins 15

un vélo

de fillette, åge: 7 à 12 ans, en parfait état. — S'adresser, après 18 h. 30, à A. Bovard, Auver-nier 52

### « Plymouth » modèle 1949/1950, de pre-mière main. Prix: 6000 fr.

Faire offres sous chiffres à M. I. 756 au bureau de la Feuille d'avis.

TENTE

à vendre, «Spatz», deux places, double toit, com-plète. Servie deux fois, comme neuve. Prix avantageux. Tél. (038) 7 11 03.



# Mesdames!

Vous qui désirez être à l'aise et libres de vos mouvements, en étant bien tenues, faites vos achats chez la corsetière spécialiste.

Ses articles de haute qualité et de renommée mondiale, bien adaptés, vous donneront entière satisfaction.

Mme L. ROBATEL

### erės-corsets

NEUCHATEL

CHAVANNES 3 - Tél. 55030

# BIBLIOGRAPHIE

S'ENGAGER DANS LE MONDE PRÉSENT Martin Niemæller, W.-A. Visser't Hooft, Charly Guyot, Jacques de Senarclens, Roger Mehl

Edit. Labor et Fides

Le grand succès remporté par la récente Semaine chrétienne universitaire de Genève a incité les Editions Labor et Fi-des, conjointement avec l'Aumônerie des étudiants, à publier le texte des conféren-

ces qui furent présentées lors de ces journées.

Nul doute que la valeur et l'actualité des sujets traités aussi blen que le renom des conférenciers, ne suscitent un très large intérêt dans les milieux les plus divers qui se préoccupent de l'avenir de divers qui se préoccupent de l'avenir de notre civilisation. Ce volume intéressera donc ceux qui sont curieux de savoir ce que signifie, aujourd'hui et dans la réa-lité du monde présent, le message chré-

### CAHIER DE LA RENAISSANCE VAUDOISE 34.35

La première partie de ce fascicule, qui vient de sortir de presse, est consacrée à un document de l'histoire du Pays de Vaud de la fin du moyen âge qui méri-tait d'être porté à la connaissance du pu-blic. Il s'agit du procès-verbal de la re-mise du Pays de Vaud au prince du Pié-

mise du Pays de Vaud au prince du Pié-mont, fils du duc Louis, en 1456 devant les Etats de Vaud assemblés à Moudon. La seconde partie de ce cahier est con-sacrée à la Ligue vaudoise. Dans une étu-de solide, M. Pierre Rochat, licencié en droit, expose les «Principes» de ce mou-vement. Dans un article intitulé « Une milice et un ordre » M. Marcel Regamey s'est efforcé d'introduire le lecteur à la connaissance de la structure et des mé-thodes de la Ligue vaudoise.

16 mai. L'état de collocation de la failli-te de Marcel Godat, industriel à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-

Fonds. 19. L'autorité tutélaire du district du

Locle a : libéré Pierre Béguin, au Locle, de ses fonctions de tuteur de Jacot-Descombes Michel-André, au Locle, devenu majeur ; nommé Antoinette Jacottet, assistante

nomme Antoinette Jacottet, assistante sociale au Locle, aux fonctions de tutrice de Bühler Claude, au Locle; libéré l'agent cantonal du patronage des détenus libérés, à Colombier, de ses fonctions de tuteur de Müller Fritz, actuellement à Zielberg (Berne).

20. Canton de Genève: Un sursis concordatare de gustre mois a été accordé à

20. Canton de Ceneve: Un sursis con-cordataire de quatre mois a été accordé à Irène-Marthe Zosso, « Confection Excel-sior», à Neuchâtel, domiciliée à Genève. Expiration du délai de production: 13 juin 1953. Commissaire du sursis concor-dataire: Marcel Greder, préposé à l'Offi-ce des faillites de Genève. Assemblée des créanclers: vandred à sentembre 1953 à

créanciers : vendredi 4 septembre 1953, à 11 heures, à Genève Place de la Taconne-

libéré Emmanuel Villemin, à Corcelles, de ses fonctions de tuteur de Frey Mar-the-Alphonsine, et nommé en remplace-

ment, comme tuteur, Alfred Perregaux, notaire à Cernier; libéré Emmanuel Villemin, à Corcelles,

de ses fonctions de tuteur de Frey Rose-Nelly, et nommé en remplacement, com-me tuteur, Alfred Perregaux, notaire à

me tuteur, Alfred Perregaux, notaire à Cernier. 21. L'état de collocation de la faillite

de Marcel-Auguste Bolli, polisseur-lapi-deur à la Chaux-de-Fonds, peut être con-sulté à l'Office des faillites de la Chaux-

21. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a : ordonné le transfert à l'autorité tuté-

ordonné le transfert à l'autorité tuté-laire de Huttwil, de la tutelle de Leuen-berger Emile, actuellement à Bellelay; relevé André Barrelet, avocat à Neu-châtel, de ses fonctions de tuteur de Schneitter Marguerite, à Neuchâtel et nommé en ses lieu et place Jean Liniger, à Neuchâtel; prononcé la mainlevée de la tutelle de

prononce la mainievee de la tutelle de Huser Pierre-André, à Neuchâtel et relevé René Hildebrand, inspecteur d'assurances à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur et attribué à Jacqueline Bornoz-Huser la

puissance paternelle sur son fils prénom-mé;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Zinsli Hélène, et relevé Sam Humbert, à Neuchâtel, de sès fonctions de tuteur de

prononcé la mainlevée de la tutelle de Chiantaretto Serge-André, à Bex, et rele-vé Gaston Perrinjaquet, fonctionnaîre communal à Neuchâtel, de ses fonctions

de tuteur du prénommé; prononcé la mainlevée de la tutelle de Zwahlen Arnold-Henri, décédé et relevé

Berthe Monney-Zwahlen, à Neuchâtel, de

ses-fonctions de tutrice.

22. Ouverture de la falllite des époux Arthur et Elisabeth Volery, boulangerie, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 16 juin 1954

maire. Délai pour les productions : 10 juin 1953.

23. Conclusion d'un contrat de mariage

entre Marc-Abel Kaufmann et née Giroud Bérengère-Gabrielle, domiciliés à la Chaux-de-Fonds. 26 mai. L'autorité tutélaire du district

du Val-de-Ruz a nommé Marguerite Ca-lame, à Malvilliers, en qualité de tutrice de son beau-fils Marcel-André Calame, à

30. L'état de collocation de la faillite

de Schneider-Clerc Henri, mécanicien, à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

3 juin. Suspension de liquidation de la succession insolvable de Basting Alberti-ne, de son vivant domicilié à Neuchâtel.

Val-de-Ruz a :

a prénor

Malvilliers.

20. L'autorité tutélaire du district du

LES COSAQUES par Léon Tolstoï Edit. Stock, Paris

Cette œuvre de jeunesse, ce d'amour, mérite d'occuper une d'amour, mérite d'occuper une place d'honneur non seulement dans le cœur des admirateurs de Léon Tolstoï mais aussi dans le cœur de la postérité, du grand public.

Il y a, à l'origine des Cosaques, une expérience personnelle. Tolstoï avait vingt-trois ans qunad il partit pour le Caucase. Son héros, Olénine, c'est lui. Il tut effectivement amoureux comme Olé-

fut effectivement amoureux, comme Olé-nine, de la jeune Maremka et voulut l'épouser pour rompre avec son passé et vivre la vie sauvage des Cosaques. Cet amour, cette expérience, ont marqué Tolstoï pour toute sa vie. «Les Cosaques» est une œuvre d'une

vigueur exceptionnelle, ce qui ne l'em-pêche, certes pas, d'être le plus frais des romans d'amour.

# ANGE... par William Irish Edit. Ditis

Dans le remarquable roman que publient aujourd'hui les Editions Ditis, Irish n'est pas inférieur à lui-même. «Ange», c'est une jeune femme qui ne craint pas, pour sauver son mari de la mort, de descendre dans les bas-fonds de la grande ville. Avec pour seul indice une pochette d'allumettes marquée du une pochette d'allumettes marquée du monogramme «M» et pour seules armes son amour immense et sa détermination, elle s'efforce de trouver le véritable meurtier de Mia Mercer. Et, avec une angoisse croissante, nous suivons «Ange» dans son enquête, auprès des quatre hommes qui ont joue un rôle dans la vie tumultueuse de Mia... Un livre poignant, qu'on ne peut lâcher avant la dernière page.

3. Clôture de liquidation de la succession répudiée de Sermier Marius-Albert, de son vivant monteur-électricien, à Saint-Blaise.

PRÉCISION

Nous avons annoncé dans notre jour-nal du 7 mai 1953, sous la rubrique « Ex-trait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel » 24 avril : L'autorité tuté-

laire du district de Neuchâtel a pronon-cé l'interdiction volontaire de Bolli, Pierre-André, à Neuchâtel, et nommé A. Junod,

pasteur, à Neuchâtel, en qualité de tu-

on nous prie de préciser que Pierre-André Bolli, marié, domicilié à Saint-Nicolas 22, employé au cimetière de Beau-regard, n'a rien de commun avec la per-

Extrait de la Feuille officielle

suisse du commerce

phie et éventuellement de la geographie et éventuellement de diverses autres branches, à l'enseigne « Electro-Didax », est Jean-Claude Verdan.

20. Radiation de la raison sociale Pécaut, coffres-forts, à la Chaux-de-Fonds, par suite du décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif « Administration des Télé-Blitz, Pécaut et Cie », à la Chaux-de-Fonds. Associés : Adrien Pécaut, à Berne; Denise Perrin née Pécaut, à Moutier et Ferdinand Pécaut, à la Chaux-de-Fonds.

21. Le chef de la maison Alphonse Yerly-Salvisberg, au Locle, commerce d'épicerié, primeurs, vins et liqueurs, est Alphonse Yerly allié Salvisberg.

22. Transfert à Peseux du siège de la maison Machines Universelles Billeter et Co, précédemment à Neuchâtel.

La vie

20. Le chef de la maison Jean-Claude Verdan, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente d'apparells électro-didactiques servant à l'enseignement de la géogra-phie et éventuellement de diverses autres

sonne interdite du même nom

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

DU CANTON DE NEUCHATEL

eux.

Soumis chaque printemps à une véritable famine, manquant des matières qui nous semblent les plus nécessaires à la vie, les Hounza offrent cependant le té. moignage d'une remarquable culture morale et d'une santé physique teles que ce peuple peut être considéré comme le tune même du neuple sain et du peuple type même du peuple sain et du peuple

heureux.
Séduit par ce phénomène étonnant, le
Dr Ralph Bircher a entrepris de faire la
somme des quelques récits d'explorateurs qui ont visité cette contrée. Il en
résulte un fort beau livre, original et
captivant, où l'auteur décrit ce qu'il
nomme le « phénomène hounza ».

### IMPOSTURE par Doris Miles Disney Edit. Ditis

Edit. Ditis

Ce roman de Doris Miles Disney présente cette particularité très rare de combiner deux types différents de « détective novels». En effet, la première partis d'a Imposture » se présente comme un roman à énigme du genre classique: le conseiller juridique d'une Compagnie d'assurance est chargé par sa société de rechercher le véritable meurtrier de Cella Worthen pour sauver de la chaise électrique un de ses clients accusé du crime. Mais, au milieu du livre, un coup de théâtre renverse la situation et permet à l'auteur de faire valoir ses qualités de « suspense » et de psychologie. L'énigme est remplacée par l'action, la détection par l'angoisse.

### Etat civil de Neuchâlel

NAISSANCES. — 3. Bétrix, Marie-Claude, fille de Claude-André, mécanicien, à Corcelles, et de Maria-Vittoria née Fi-lippi. 4. Grether, Anne-Michèle, fille de Georges-Albert, docteur en médecine, à Colombier, et d'Odette née Matthey. 5. Wildhaber, Antoine-Léo-Pascal, fils de Marcel-Antoine, pharmacien, à Neuchâtel, et de Theresia née von Verra; Müller, Thérèse, fille de Kurth-Erich, technicien en chauffages, à Neuchâtel, et d'Irène-Yolanda née Ingold; Weber, Marie-Jeanne, fille de Jean-Alfred, maçon, à Cressier, et d'Agnese-Marlanna née D'Orlando; Moard, Eliane-Paulette, fille de Paul-Alfred, agriculteur, au Maley s'Saint-Blaise, et de Suzanne-Helène née Jacot. 6. Streit, Roger-Francis-Cyrille, fils de Roger-Cyrille, machiniste, à Colombier, et de Luciana-Cécilia née Colombi. 7. Müller, Roland-Emile, fils d'Emil-Karl, monteur en chaufferges à Nauphétal, et de Marie-Thérès-

Emile, ilis d'Emil-Karl, monteur en chaurfages, à Neuchâtel, et de Marie-ThérèseAlice née Chevrolet.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 6.
Schneiter, Herbert-Erich, jardinier, et
Courvoisier, Claudine-Denise, les deux à
Zurich, précédemment à Neuchâtel. 8.
Baumann, Ernst, machiniste, à BrotDessous et Argents Alda-Leanne à Neuch Dessous, et Argenta, Alda-Jeanne, à Neu-

Dessous, et Argenta, Alda-Jeanne, à Neuchâtel.

MARIAGES. — 6. A Möhlin, Brunner, Werner-Jakob, techniclen-géomètre, à Neuchâtel, et Metzger, Hildegard, à Möhlin; Vienet, André-Oscar-Auguste, représentant, et Kössler, Annette-Dora, les deux à Neuchâtel; Augsburger, Eric-Michel, architecte, à Neuchâtel et Ayer, Suzanne-Marie, à Hauterive; Zesiger, Erwin, employé de bureau, et Mosset, Annie-Murielle, les deux à Neuchâtel; Perrinjaquet, Georges-Othon, techniclen-mécanicien, et Amez-Droz, Mathilde-Ruth, les deux à Neuchâtel; Isch. Gilbert-Charles, ouvrier sur cadrans, et Rolli, Ellane-Rolande, les deux à Neuchâtel; Gauchat, Alcide-Louis, sergent de police retraité, à Neuchâtel, et Métay, Louise-Pauline, à Paris; Etienne, Olivier-Marcel, juriste, à Lausanne, et Dubois, Françoise-Jacqueline, à Genève.

DÉCÉS. — 5. Ray née Millet, Marie-Louise, née en 1907, ménagère, à Saint-Sulploe, épouse de Georges-Alfred Ray; Bürki née Chautems, Berthe-Mathilde, née en 1893, ménagère, à Cortaillod, veuve d'Arnold Bürki, menuisier, 6. Girod née Charnié, née en 1879, épouse d'Edmond-

née en 1893, ménagère, à Cortaillod, veuve d'Arnold Bürki, menuisier. 6. Girod née Charpié, née en 1879, épouse d'Edmond-Henri Girod, chocolatier retraité, à Neuchâtel; Burkhardt-Müller, Marie-Antoinette-Virginie, née en 1886, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Paul Burkhardt; Zihler, Josefa-Barbara, née en 1881, maitresse de pension, à Neuchâtel, 8. Chatelain née Muchenberger, Maria-Agatha, née en 1863, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Paul-Victor Chatelain; Streit, Roger-Paul-Victor Chatelain; Streit, Roger-Francis-Cyrille, né en 1953, fils de Roger-Cyrille, machiniste, à Colombier, et de Luciana-Cécilia née Colombi.



La Société des professeurs d'allemand à Lausanne, sous la présidence de M. E. Wismer (Genève).

Son comité avait organisé une exposi-tion très instructive de livres et de bro-

Réunion de la Société

des professeurs d'allemand

chures servant à l'enseignement de l'alle-mand. Ce matériel précieux et abondant rassemblé grâce à de très nombreuses maisons d'édition suisses et étrangères a suscité un très vif intérêt parmi les maitres d'allemand.

tres d'allemand.

M. A. Heubi (Neuchâtel) présenta à l'assemblée un rapport concernant la lecture cursive. M. G. Pucher (Genève) parla avec autorité de l'enseignement de la phonétique allemande, sujet sur lequel il vient de publier une brochure très utile. M. W. Tappolet (Genève), dans un exposé très applaudi, fit remarquer tous les avantages que l'on peut tirer du dis-que et de la musique dans l'enseignement de l'allemand.

Grâce aux contacts qu'elle permet d'éta-blir entre ses membres, et grâce à la do-cumentation qu'elle s'efforce de mettre à leur disposition, cette jeune société, qui se réunissait à Lausanne pour la seconde fois, nous permet de croire qu'elle rendra de très grands services aux ger-manistes de Suisse romande. Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire

# Poussette «ROYAL EKA» SPICHIGER, Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

# Les griffes du malin

(UN CRIME PARFAIT) ROMAN INEDIT par

GEORGES DEJEAN

Bien entendu, je serai quand même suspect pour avoir pris l'apéritif avec la victime, cela d'autant plus que mon verre n'aura pas contenu de poison ou que je n'y aurai pas touché; à moi de décider quelle est, de ces deux formules, celle qui me protège le mieux.

Finalement, j'ai trouvé autre chose. Aussitôt après avoir versé l'acide dans le verre, je m'éloignerai sous un prétexte plausible. Gardinat, resté seul, boira vraisemblablement. Si j'étais sûr qu'il le fît, je lui enverrais Grandvox en disant à ce dernier que le milliardaire le réclame. Le factotum arriverait à point pour découvrir le cadavre. Oui, mais voilà, si Gardinat n'a pas encore bu, il s'étonnera

et je n'aurai plus sa confiance. Un autre moyen est de me faire appeler au téléphone au moment propice ; oui, mais cela m'oblige à inventer une explication pour l'ami que je chargerai de ce soin. Il sera natu-rellement interrogé lui aussi et l'on s'étonnera, à bon droit, de mon atti-

Non, cela ne joue pas. Je constate à présent combien mon projet est difficile à réaliser. Chaque initiative prise pour m'innocenter est génératrice d'un risque nouveau. Il est vrai que j'ai choisi une victime de taille. Il y a, autour de moi, des dizaines de personnes que je pourrais supprimer plus aisément; mais que me rap-porterait leur mort? Peu ou rien. D'ailleurs, ce qui importe, c'est qu'on ne puisse établir ma culpabilité et cela m'a conduit à différer le vol des

Il est préférable que l'on croie à un crime ayant la vengeance pour mobile. Si les soupçons m'atteignent, ils ne se cristalliseront pas sur ma personne puisqu'on ne découvrira, à mon actif, aucun motif plausible. Pourquoi aurai-je frappé un patron qui me paie largement et me traite avec cordialité? A coup sûr, je ne puis avoir, en apparence tout au moins, aucun prétexte de lui ôter la vie. A défaut d'indices sérieux, il ne saurait être question de me priver de liberté. Comment établirait-on que j'ai apporté le poison et que c'est moi qui m'en suis servi pour donner la mort? Si une telle preuve ne peut

être faite, je ne serai pas inquiété. Néanmoins, je sens bien que quelque chose cloche encore dans mon programme. Il ne faut pas négliger

Many Company of the State of th

la part de l'imprévu. Si Gardinat s'abstenait de boire, un serviteur, ou peut-être une autre personne, risquerait d'être empoisonné à sa place.

Il se pourrait aussi que l'on découvrit le poison sans que quelqu'un ait eu à en souffrir. Si invraisemblable que cela puisse paraître, étant donné les habitudes du confiseur, toutes ces éventualités doivent être examinées froidement et je dois les prévoir pour empêcher qu'elles ne se produisent.

A quelles lancinantes méditations je dois livrer mon pauvre cerveau!

C'est avec une attention profonde que j'observe chaque jour les gestes-de Gardinat, à l'heure où nous nous retrouvons pour l'apéritif. Aussitôt installé dans son fauteuil, il commence à bavarder familièrement. Je ne perds pas une de ses paroles. Bien qu'il s'efforce de ne pas se répéter trop ostensiblement, il ne renouvelle guère ses propos. Quelquefois, pourtant, quand il veut bien oublier le rôle qu'il s'est dicté et consent à devenir naturel, je l'écoute avec plaisir. Il a une manière à lui, assez piquante, de narrer l'anecdote. Il pratique l'humour à froid avec bonheur et, s'il se connaissait mieux, il se contenterait d'être un homme sans prétention, observateur perspicace et hôte agréable. Sa fâcheuse ambition gâte tout ce qu'il y a en lui de spontané ; le lui faire comprendre est une autre histoire.

Mais revenons à l'heure de l'apéritif. Après quelques instants, le confiseur paraît remarquer la coupole de verre abritant ses gâteaux préférés. Il en bascule le couvercle d'un geste sec, saisit une pièce en forme de G et la croque avec un plaisir évident. Je l'imite peu après, car, il m'a dit une fois pour toutes que je devais me servir sans qu'il prit la peine de m'y inviter. Enfin, quand il a savouré un

gâteau, il absorbe le porto que Grandvox a servi dans un verre de cristal. Il y a toujours trois autres verres prêts sous une cloche transparente pour le cas où le millionnaire désire récidiver. Il a horreur de la pous-sière et ne veut pas attendre. Géné-ralement, il vide son verre d'un trait; mais, parfois, il me demande de boire le premier à sa santé; ce que je fais sans hésiter et sans sourciller, bien que je n'aie aucune preuve que personne dans l'entourage du nabab ne caresse les mêmes projets que moi.

Il arrive aussi que le milliardaire tire de sa poche une bonbonnière en or contenant un choix des meilleurs produits de sa maison, universellement connue. Nous en savourons un ou deux spécimens et c'est l'occasion pour lui de me dire qu'il a reçu dans la journée, ou la veille, une commande importante de quelque souverain d'Europe ou d'outre-mer. Bien qu'il ne dirige plus sa firme luimême, il s'y intéresse encore et son développement incessant lui est pré-

texte à des confidences qui flattent sa vanité.

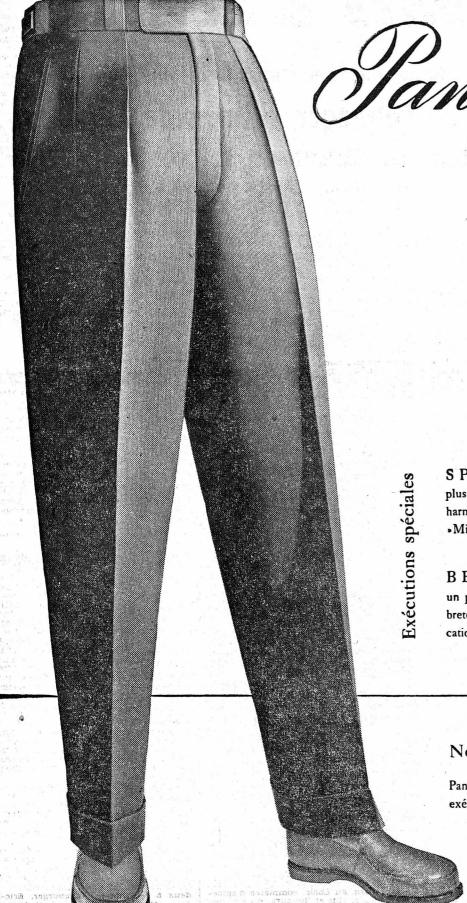
Si j'ai renoncé à m'emparer des lingots avant le meurtre, ce n'est pas que je redoute qu'on découvre leur disparition. Vraisemblablement, Gardinat est seul à connaître leur existence et la cachette qui les protège; mais, si je suis suspecté d'empoisonnement, une perquisition aura lieu chez moi où j'aurai transporté le magot, ou, tout au moins, les pierre-

Comment expliquer leur provenance? Dangereux! à coup sûr. Par contre, connaissant le secret, il me sera certainement possible de revenir sur les lieux quand l'émotion causée par le drame se sera calmée. Si je m'empare alors de ce trésor, je pourrai le mettre à l'abri, sans que l'on songe à me surveiller.

A force d'observer les lieux où se déroulera mon exploit, j'ai fait une remarque curieuse. La bibliothèque et le salon fumoir sont séparés par un mur qui s'arrête à trois mètres de la paroi du côté du hall. A cette extrémité, il se termine par un double biseau et, comme il est recouvert de plaques de cuivre repoussé, orné d'anciennes figurines, il est difficile d'en évaluer l'épaisseur réelle. Cependant, après un examen attentif, j'ai pu me rendre compte qu'il doit avoir un mètre au moins dans cette dimension. C'est énorme. A coup sûr, l'achèvement en pointe et le recouvrement en métal ciselé ont été conçus pour masquer l'importance de ce mur. J'ai donc tout lieu de croire qu'il est creux, et, comme la demeure a été construite d'après les données de Gardinat, il est probable que ce dernier peut se dissimuler là et écouter à son aise les propos des personnes qui l'attendent dans le salon. Selon toute logique, il doit pouvoir aussi surveiller, de visu, leur atti-tude. Il importe donc que j'agisse toujours comme si j'étais observé, tant que je n'ai pas la preuve que Gardinat est au loin ou tant qu'il n'est pas à mes côtés.

La détermination que j'ai prise de saisir la première occasion favorable pour agir m'oblige à porter constamment sur moi la boîte de métal où se trouve enfermée la petite seringue contenant le cyanure. A la ré-flexion, j'ai décidé de la laisser dans l'une des poches intérieures de mon pardessus. Au cas où quelque curieux, voire un policier la découvrirait la je pourrai toujours prétendre qu'on l'a mise dans mon vêtement pour me compromettre. Il est évident qu'un empoisonneur songe tout d'abord à se débarrasser du récipient ayant contenu le toxique qu'il a utilisé. On ne saurait croire que j'ai pu oublier cette précaution élémentaire et les soupçons s'orienteront vraisemblablement ailleurs. Bien entendu, je préfère de beaucoup que l'on ne

(A suivre.)



lantalons

## en 30 tailles

Doublure-ceinture d'un genre nouveau

2 (deux!) poches revolver

2 plis de ceinture

gousset

suspentes

ouverture des poches en biais (plus solide et confortable)

Tous les pantalons PKZ ont des revers et talonnières doubles

### SPECIAL

plus court, étroit du bas, larges revers, complète harmonieusement un veston sport » Special « ou Milanoe, à partir de Fr.

### BELTLESS

un pantalon réglable à la taille et qui stiente sans bretelles et sans ceinture. Gabardine laine, fabrication suisse, à partir de Fr. 68.-

Notre offre avantageuse:

Pantalon de flanelle anglaise. Une exécution PKZ impeccable, Fr.

28.-

NEUCHATEL Rue du Seyon 2



pas plus cher - mais meilleur

# La nouvelle STANDARD SPÉCIAL

La machine à écrire économique pour médecins, négociants, artisans, etc.



Fr. 885.-

Chariot de 32 cm. Cylindre de diamètre normal Clavier 46 touches concaves

Margeurs automati-Tabulateur automatique Introduction du papier automatique

# Paul GASCHEN - Neuchâtel

Machines de bureau Seyon 7

Tél. (038) 54548

Veuillez me nous faire une démonstration sans engagement de la machine ADLER STANDARD SPECIAL.

Nom:

Domicile:

### « NORTON »

superbe occasion, à ven-dre au plus offrant. — Tél. 56318.

# **Automobilistes**

pour votre intérieur d'auto Pour le pique-nique notre magnifique

> Couverture de laine au prix de: Fr. 24.50

### seulement! BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel

A vendre une belle chambre à coucher vec literie et une

salle à manger en chêne fumé. S'adres-ser: Evole 33, rez-de-chaussée, ou tél. 5 63 39.









On n'achète pas un tapis les yeux fermés, mais on fait confiance au spécialiste.

NEUCHATEL qui dispose d'un choix

Nous vous invitons

visiter ses magasins.



Baillod :: Neuchâtel

> Tous les jours belles

### POULES

fraîches

du pays à bouillir

ou pour ragoût

LEHNHERR

A VENDRE d'occasion deux

FRERES

sommiers

et un grand divan-lit

à très bas prix. S'adres-ser à M. Miorini, tapis-sier, Chavannes 12, téléphone 5 43 18.

ocation-vente L'achat d'une machine à coudre demande réflexion. Pourquoi ne pas commencer par une location? Les loyers payés seront déduits lors de l'achat. Demandez des renseignements détaillés. vous offre plus d'avantages que toute autre machine à coudre. BON: Je vous prie de m'envoyer vos derniers prospectus.



Adresse:

# ZARBO FLAN

LE FLAN INÉGALÉ

Essayez-le, VOUS aussi!

UN DESSERT EXQUIS ! N. H

Avec le nouveau VINOLIA \* \* \*



Une pression sur le tube et le lavage des cheveux peut commencer!



Quelle belle mousse et quel plaisir de se laver les cheveux avec VINOLIA!



Seuls des cheveux parfaitement

sentent aussi bon!

propres ont une beauté

aussi ensorcelante...

Tout va...un, deux, trois!

\* Plus d'enchantement!

★ Plus d'élégance!

\* Plus d'éclat!

Le tube simple so cts.



Le tube de famille fr. 1.25

# Nos articles et nos documents d'actualité

# Les raisons pour lesquelles Washington favorise la renaissance du Japon

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si le Japon devait essayer - disent encore les Américains — de résoudre le problème de sa surpopulation par une expansion militaire, il ne saurait y avoir de paix en Asie. Cette surpopulation s'aggrave chaque année par une augmentation d'un million et demi d'habitants. Les dirigeants japonais s'alarment toujours davantage de cet état de choses et des mesures ont été prises pour ralentir cet accroisse-ment. C'est ainsi qu'en 1950, Tokio eut le taux de naissances le plus bas de toute son histoire moderne: 23,9 pour mille. Les Japonais font de leur mieux pour donner une solution sa-tisfaisante à ce problème délicat.

### Réveil nippon

Comment les Nippons ont-ils trouvé la force de se sortir de l'océan de misère où la guerre les avait plongés ? Ils ont estimé que pour avoir de quoi se loger, se vêtir et manger, il fallait negliger l'idéalisme et la science et travailler d'arrachepied pour acquérir les biens matériels les plus urgents. Ceux qui ont voulu rester à l'écart du marché noir sont morts de faim ou ont tout au moins entraîné leur famille vers la ruine. Foin des préjugés et de la

vertu!
Cela fut pour beaucoup une véritable révolution morale et chacun s'est. mis au travail, poussé par une force irrésistible : c'était une question d'existence. Soixante-dix pour cent des logements étaient détruits, les denrées manquaient partout, les vête-mens étaient usés ou brûlés et ne pouvaient être remplacés. La valeur individuelle, la science, le rang ne valaient pas la plus petite poignée de riz. Seuls les « débrouillards » sans scrupules, sans égards et sans moralité échappaient à la mort. L'élévation et la générosité de l'âme se troute de l'âme se tro vaient remplacées par la méfiance et la rivalité. Le patriotisme, qui avait soutenu et soudé le peuple pendant la guerre, disparut le jour de la ca-pitulation. L'unité nationale, l'hon-neur, la fierté, la confiance, l'idéal n'avaient aucune valeur tangible. Tous les esprit étaient mûrs pour la révolution que prêchaient des émissaires sur un terrain des plus favo-

# Conséquences imprévues de la guerre de Corée

C'est à ce moment précis que survient l'invasion communiste de la Corée du sud, accueillie avec des manifestations de joie bruyante et des cris de triomphe par les communistes japonais. Mais justement cet événement donne un coup mortel à la diffusion de cette doctrine. La guerre coréenne apporte à l'industrie et au commerce du Japon une activité dé-bordante, une prospérité inattendue. La Corée est perdue pour l'Empire du Soleil levant; pendant cinquante ans, elle ne lui a occasionné que de folles dépenses sans résultats appréciables et causé que des déceptions continuelles. Maintenant qu'elle lui a échappé, elle le sauve de la débâcle. Grâce à sa proximité, à son outil-

lage, à ses chômeurs, le Japon peut produire tout ce qui lui est demandé, tout ce dont les Nations Unies ont un urgent besoin. Cette guerre provoque donc un «boom» considérable et renverse complètement la situation. Les stocks de tout genre sont liquidés jusqu'au dernier, les fabriques déser-tées s'emplissent à nouveau d'une foule grouillante et des millions de chômeurs trouvent du travail. Deux ans après le début de cette guerre, l'économie nippone atteint et même parfois dépasse le niveau d'avant Pearl Harbour (7 juillet 1941).

Pareil « boom » ne pouvait cepen-dant durer longtemps; la surproduction menaçait de provoquer une crise inévitable. C'est alors que le peuple nippon se ressaisit. Après avoir gagné largement pendant un an, il peut enfin songer à lui-même, à son confort, à ses vêtements, à une nourriture plus substantielle. L'année 1952, commencée sous de sombres auspices, se révèle finalement prospère. Pour 1953, les perspectives sont aussi fort encourageantes. Le gouvernement a adopté une politique d'antidéflation qui porte des fruits. Le peuple japonais a réappris à dé-

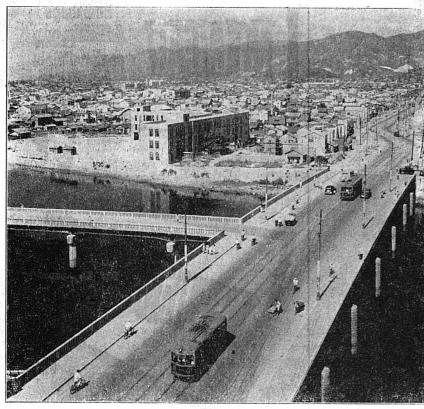
TIRAGE 4 JUILLET

penser et le pays tout entier en éprouve les avantages.

Cela ne signifie cependant nullement que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes et que plus rien ne reste à faire. Les impôts sont beaucoup trop lourds. D'autre part, il s'agit d'évifer qu'un standard de vie plus élevé ne relègue l'expor-

téléphones dont la moitié furent détruits; leur nombre atteint aujour-

d'hui près de 2 millions. En arrivant pour la première fois au Japon en 1934, je pensais trouver Tokio et Yokohama encore blessées par l'effroyable tremblement de terre qui les avait frappées en septembre 1923. Il n'en était rien : « Ce séisme,



Hiroshima, ville aux multiples rivières et canaux, première victime de la bombe atomique, renaît de ses cendres.

tation à l'arrière-plan. Un juste équilibre doit être trouvé, et c'est à quoi s'emploient actuellement les dirigeants japonais.

### Quelques statistiques

Quelques statistiques donneront une idée claire de la situation au Japon en 1953.

L'année 1950 a marqué le début d'un recul important des communistes dont il ne reste guère, aujour-d'hui, que 60,000. A la Chambre des représentants, on en comptait alors 36 sur 466 membres. Soixante villes importantes ont été bombardées et cent petites cités ou villages ont été touchés, 330,000 civils furent tués et presque le double furent blessés. La population de Tokio, qui comptait avant la guerre tout près de 8 millions d'habitants et avait reculé en 1945 à 3 millions, atteint maintenant plus de 6 millions et demi. Entre les mois de mars et d'août 1945 seulement, 50 % des immeubles de la capitale avaient été anéantis. Avant ces bombardements, Tokio avait 1,681,000

internationale

des journalistes

a siégé à Vienne

Il proteste

contre l'arrestation

d'un journaliste allemand

Le comité exécutif de la Fédération internationale des journalistes, organi-sation qui groupe 46,000 membres répar-tis dans 18 pays, a siégé ces jours der-

niers à Vienne.

Il a décidé de créer une carte d'iden-

tité professionnelle internationale. Ré-digée en quatre langues, elle aura une validité de deux ans. Le comité exécutif a décidé, en outre,

de publier une documentation interna-tionale sur la liberté de l'information et de la presse et sur la situation des

syndicats de journalistes dans le monde qui sera régulièrement tenue à jour.

Il a voté également une résolution dans laquelle il proteste contre l'arrestation d'un journaliste d'Allemagne occidentale.

d'un journaliste d'Allemagne occidentale. M. Herbert Kluge, par les autorités de la zone soviétique. M. Kluge est membre de l'Association des journalistes d'Allemagne occidentale. Il a été arrêté au cours d'un voyage entre Vienne et Stuttgart. Il a été condamné à 15 ans de prison. Le comité invite la Fédération internationale des journalistes à antrappendre une action en vue de la

Pour un code d'honneur

Le comité exécutif est d'avis qu'un code

Le nez, instrument

de précision NEW-YORK, 10 (Reuter). - Les sa-

vants américains qui ont classifié 4000

me dirent souvent des Japonais réalistes, a été pour nous une excellente affaire! Tokio n'avait pas l'allure d'une capitale. Ayant dû reconstruire sa plus grande partie, nous avons pu remédier à cet inconvénient. » Après moins de onze ans, il ne restait en effet pas la moindre trace des dégâts subis.

Et c'est de même qu'en 1953, soit

moins de huit ans après la capitula-tion, Tokio, Hiroshima, Nagasaki et nombre d'autres villes renaissent, malgré la présence des troupes d'occupation qui, par leur nombre et leurs exigences, entravent le libre essor de la reconstruction. Les Etats-Unis ont estimé que laisser envahir le Japon par le désespoir, la famine et l'oisiveté, c'était le livrer sans dé-fense au communisme ; c'était livrer l'Asie entière à Moscou.

C'est pourquoi nous assistons maintenant à la renaissance du Japon qui, bien surveillé, soutenu et canalisé, peut être l'une des meilleures cartes du jeu de la démocratie occidentale. Isabelle DEBRAN.

Mécontents des dernières propositions du Conseil fédéral

# Les Suisses de l'étranger victimes de la guerre menacent de lancer un referendum

(VOIR LA «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL» DU 6 JUIN).

En octobre 1945, 57 parlementaires et quelque 220 mille personnes avaient signé une pétition pour la défense des droits des Suisses rentrés de l'étranger. Elle attirait « res-pectueusement » l'attention du Conseil fédéral sur la part de responsa-bilité fraternelle incombant au peu-ple suisse dans cette affaire et affirmait que le moment était venu de reconnaître et de faire valoir le droit à la réparation de tous nos compatriotes lésés. Dans cet ordre d'idées, les signataires de cette pétition s'op-posaient à ce que la Suisse se désai-sisse au profit d'une tierce puissance, quelle qu'elle soit, des valeurs allemandes se trouvant chez nous et des valeurs allemandes gérées par la Suisse à l'étranger ; ils demandaient que ce gage soit employé en faveur de nos compatriotes lésés. Or, il ne fut pas possible au Con-

seil fédéral de faire droit à cette requête. Pourtant il avait évoqué cette pétition lors des négociations de Washington afin de faire pression sur les Alliés. Ceux-ci consentirent finalement à ce que les avoirs alle-mands en Suisse qui étaient estimés à 500 millions de francs revinssent pour moitié aux victimes suisses de

la guerre et servent, pour l'autre, à la reconstruction de l'Europe. C'est donc une somme de 250 mil-lions que nos compatriotes sinistrés entendaient recevoir à titre de réparation. Or, il s'agissait d'une estimation provisoire tout à fait sommaire. En définitive, écrit le Conseil fédéral, le résultat de la liquidation, tel qu'il fut évalué en 1951, ne s'élevait déjà plus qu'à 360 millions de francs. Les Alliés, pour des raisons politiques, déclarerent à ce moment-la vouloir réduire leurs prétentions d'un quart, à condition que la Suisse en fit autant, ce qu'elle ne pouvait refuser. On admettait donc que le produit de la liquidation s'établirait à 270 millions; 135 millions revien-draient ainsi aux Alliés et la même somme à la Suisse.

« Mais la République fédérale allemande rejeta ce plan et proposa de le remplacer par le versement d'une somme destinée à régler définitivement toutes les prétentions dé-coulant de l'accord. Elle put convenir assez rapidement avec les Alliés que ce versement s'élèverait à la somme prévue de 135 millions, sous déduction d'un escompte de 10 % pour paiement immédiat, soit, en définitive, à 121,5 millions. La Suisse renonça à toute participation au pro-duit de la liquidation, mais elle estima néanmoins que les victimes suisses de la guerre devaient bénéficier d'un traitement spécial. Elle réclama donc une somme équiva-

lente à celle qui était destinée aux Alliés, à savoir 121,5 millions, et obtint satisfaction. Cette somme remplace donc également la part suisse du produit de la liquidation, telle qu'elle était envisagée en 1951. » A noter que la Suisse avait entre

temps rendu à la République fédérale tous les avoirs allemands.

Une commission fédérale d'experts pour les questions des Suisses à l'étranger fut constituée en 1946. Après avoir siégé durant près de cinq ans, elle présenta en 1950 une

série de recommandations au Conseil

fédéral. La commission proposait notam-ment d'utiliser les montants prove-nant de la liquidation de l'accord de Washington pour aider les Suisses de l'étranger victimes de la guerre et demandait qu'en principe la somme totale disponible fût versée aux bénéficiaires en une seule fois, déduction faite des avances déjà accordées. Les associations de Suisses de l'étranger, qui étaient d'ailleurs représentés dans cette commission, se déclaraient entièrement d'accord

avec cette solution.

Mais le Conseil fédéral n'en tint pas compte. Dans son message du 27 mars dernier, il s'oppose catégoriquement à une répartition des 121 millions disponibles dans le sens réclamé par la pétition de 1945 et le rapport des experts. Cette métho-de serait à son sens «administrati-vement impossible » pour la bonne raison que le nombre des personnes raison que le nombre des personnes réclamant le bénéfice des nouvelles mesures serait probablement d'envi-ron 30,000, qu'il faudrait examiner tous les cas, évaluer les pertes su-bies (pourquoi ce travail n'a-t-il pas encore été fait ?), constituer des ca-tégories de requérants et fixer, dans chaque cas, le montant de l'indem-nité. La procédure serait donc in-terminable.

Au surplus, affirme le Conseil fédéral, le résultat matériel ne répondrait pas à l'attente des Suisses de l'étranger et des rapatriés. « Certes, on pourrait admettre que sur les quelque 30,000 réclamants présumés, il y en aurait un grand nombre qui, se trouvant dans une situation pas trop mauvaise, pourraient être éliminés au profit des personnes en plus mauvaise posture, de sorte que le chiffre de 30,000 se réduirait à quel-que 25,000. La somme à répartir représenterait donc une indemnité moyenne de 4800 fr. par bénéficiaire et le mécontentement subsisterait.»

Dans ces conditions, le Conseil fédéral estime devoir renoncer à l'exécution des mesures préconisées par la commission d'experts, comme aussi à tout système de répartition d'une somme d'argent, et propose

la continuation de l'aide sociale, autrement dit de l'assistance, pendant une vingtaine d'années.

Le nouveau projet fait une distinction entre les mesures sociales en faveur des Suisses de l'étranger et rapatriés qui, en bonne santé, peuvent être réintégrés dans la vie éco-nomique, et l'aide à ceux qui, par suite de l'âge, de la maladie ou d'une infirmité, ne sont plus capables de travailler et ont besoin de secours durables. L'aide prévue pour nos compatriotes valides devra leur permettre d'assurer leur avenir. Pour les Suisses de l'étranger âgés et incapa-bles de travailler, une aide perma-nente est envisagée, telle que le souci de l'existence leur soit enlevé.

De plus, le Conseil fédéral demande que l'aide prévue ne soit plus subordonnée à la participation des cantons et des communes ; il faudrait que la Confédération la fournisse seule, ceci avant tout pour des raisons psychologiques. « Ce serait la seule façon de faire taire enfin les critiques, notamment celles des rapatriés; ceux-ci estiment, non sans raison, que malgré le caractère plus généreux de l'aide dont ils bénéficient, ils sont pratiquement dépendants de l'assistance publique ».

Sur les quelque 30,000 sinistrés de guerre, 3300 environ seulement bénéficieraient ainsi d'une assistance permanente et 2000 d'une aide temporaire. Les 24,000 autres ne tou-cheraient rien. On devine aisément l'amertume de ces derniers.

Lors d'une séance groupant, le 18 avril dernier, presque tous les présidents des Associations de Suisses sinistrés de guerre, décision fut prise à l'unanimite d'en appeler à l'opinion publique et de recourir au referen-dum si le Conseil fédéral et le Parle-ment s'en tenaient au principe de l'assistance.

Depuis lors, les assemblées de pro-testation se sont multipliées en Suisse. Toutes ont voté des résolutions demandant au gouvernement de reviser son projet et de prévoir un versement unique de 5 à 9% des dommages subis; toutes se sont indignées que le Conseil fédéral ait affirmé dans son message qu'une in-demnisation de 4800 francs à chacun des 25,000 sinistrés serait trop modeste. Les Suisses victimes de la guerre estiment avoir droit à cette réparation, et cela en vertu des recommandations de la commission d'experts et des engagements moraux contractés par le Conseil fédéral luimême. Les sommes qui leur seraient attribuées seraient minimes, certes, mais elles vaudraient mieux qu'une assistance déshonorante et permettraient, une fois pour toutes, de met-tre un point final à cette douloureuse

Au surplus, l'assistance des Suisses dans la gêne est, selon la constitu-tion, du ressort des cantons et des communes. La Confédération, en employant à ce but social les 121 millions qu'elle devrait répartir, subventionne en quelque sorte les corporations de droit public pour une mission qu'elles devraient assumer de toute façon, et frustre les 22,000 sinistrés qui n'auraient droit à aucune assistance d'une modeste réparation.

Soucieuses d'arriver à une entente,

les associations de Suisses victimes de la guerre ont soumis à Berne un projet de compromis prévoyant que les 121 millions mis à disposition soient répartis de la façon suivante: 15 millions seraient attribués au fonds d'assistance géré par l'Office central chargé des questions relatives aux Suisses de l'étranger, lequel fonds pourrait s'élever ainsi à une trentaine de millions de francs, compte tenu de divers remboursements prévus, et suffire à mener à bien l'action sociale définitive; 106,5 millions seraient distribués en fonction des dommages subis, d'après les recommandations des experts. En outre, un troisième fonds devrait être créé; il aurait pour but de faire des

prêts aux sinistrés. La commission du Conseil national qui s'est réunie récemment a repous-sé ce projet de compromis. Il y a peu de chance, dans ces conditions, pour que les Chambres reviennent en arrière, et il ne restera plus aux Suisses victimes de la guerre qu'à lancer

leur referendum. Jean HOSTETTLER.

### Le comité de la Fédération Deux nouveaux records de l'aviatrice **Jacqueline Cochran**

PALMDALE (Californie), 10 (Reuter). — La «National Aeronautic Association» annonce que l'Américaine Jacqueline Cochran vient d'établir deux nouveaux records de vitesse.

Le 23 mai, elle a atteint à bord d'un chasseur à réaction «Sabre» construit au Canada une vitesse de 950 km. à l'heure, et le 3 juin, une vitesse supérieure à 1078 km., dépassant ainsi la vitesse du son

vitesse du son.

Jacqueline Cochran, qui est âgée de
47 ans, avait déjà atteint deux fois au
mois de mai la vitesse du son.

### Rigoureux programme d'économies en Belgique

BRUXELLES, 10 (Reuter). - Le gouvernement belge a élaboré un programme rigoureux d'économies, prévoyant également des réductions des dépenses militaires. Le fardeau financier du pays s'est alourdi après les inondations catas-trophiques de février et par suite de l'ac-tivité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

La Chambre des députés avait accordé dernièrement un crédit supplémentaire de 1752 millions de francs belges pour couvrir ces dépenses. Les libéraux et les socialistes avaient protesté contre ces crédits, accusant le gouvernement de traiter les affaires financières « au jour le jour , sans suivre de véritable politique économique. Il faut ajouter à ces charges une perte de 1450 millions de francs provenant de la moins-value des recettes du premier trimestre de l'année. Le gouvernement espère maintenant faire face à cette situation en réduisant le budget ordinaire du ministère de la défense de 1080 millions de francs et tous les autres budgets de 1145 millions de francs, soit au total 2225 millions.

Le plan du gouvernement prévoit en-core « d'étendre » le budget extraordi-naire du ministère de la défense et de retenir pour l'année prochaine ou pour plus tard des crédits d'un montant de 2600 millions de francs qui avait été ac-cordé pour 1953. Le montant total du cordé pour 1953. Le montant total du budget du ministère de la défense pour 1953 atteint 22,561,620,000 fr.



### A la suite de la dévaluation Des troubles auraient éclaté en Tchécoslovaquie

VIENNE, 10 (Reuter). — Les journaux tchécoslovaques arrivés à Vienne parlent de troubles ayant éclaté parmi les ou-vriers à la suite de la réforme monétaire appliquée récemment dans le pays. Les chefs de ces mouvements séditieux seront traduits en justice. Les troubles auraient revêtu surtout un caractère sérieux dans le bassin minier de Moraws-

### Les modalités de la réforme monétaire

L'Assemblée nationale et le Comité central du parti communiste tchécoslovaque ont discuté et approuvé le 30 mai un projet de réforme monétaire et de sup-pression des cartes de rationnement sur les produits alimentaires et les produits

Dans sa déclaration, le premier minis-tre William Siroky a dit notamment : Notre économie nationale se développe avec succès, ce qui nous permet aujour-d'hui d'aborder le problème de la conso-lidation de la couronne tchécoslovaque et de l'accroissement de son pouvoir d'a-

La nouvelle couronne tchécoslovaque aura la couverture-or. Elle ne sera plus liée au dollar américain, mais son cours sera dorénavant lie au rouble soviétique. La loi du 30 mai 1953 sur la réforme mo-nétaire établit entre autres :

A parti du ler juin 1953, l'unité moné-taire sur le territoire de la République tchécoslovaque est la couronne tchéco-slovaque qui vaut 0,123426 gr. d'or pur, et son cours de change par rapport au rouble est fixé à 1,80 couronne tchéco-slovaque pour un rouble. La Banque d'Etat se base là-dessus pour définir le rapport de la couronne tchécoslovaque avec les monnales étrangères.

avec les monnales étrangères.

Les salaires, les appointements, les allocations familiales, les pensions, les bourses d'Etat, les subventions de même que les prix, les impôts et les autres taxes seront comptés dès le ler juin 1953 dans le rapport de 5 anciennes couronnes pour une nouvelle couronne. Les dépôts de banque sont chargés selon une échelle dégressive. La limite inférieure de conversion des dépôts de banque jusqu'à concurrence de 5000 couronnes est dans le rapport de 5:1 et la limite supérieure pour les dépôts de banque dépassant 50,000 couronnes dans le rapport de 30:1.

Dégustez-la avec une petite cuil-ler... et comparez! vous consta-terez effectivement que l'huile d'arachide MORGIA « nouvelle récolte » est plus fine et plus frache que inmis fraîche que jamais.

Exigez MORGIA!

### Essais d'avions sans pilotes en Afrique

LONDRES, 10 (A.F.P.). - Le bulletin de l'Association des industriels de l'avia-tion britannique annonce que des avions sans pilotes, de dimensions réduites, ont été expérimentés par une maison britannique, dans une région désertique d'Afrique du Nord.

Ces engins téléguidés, qui seront construits en série prochainement, sont des-tinés à servir de cibles aux batteries antiaériennes. Ils disposent d'une autonomie de vol de 45 minutes et atteignent une vitesse de 350 km. à l'heure.

# Tennetilismellinentillenilistretil

### Jeudi

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster: émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, Hans-Arno Simon et son orchestre. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, du film à l'opéra. 13.30, deux compositeurs français contemporains. 16.29, signal horaire. 16.30, Fantasia. 16.50, l'Orchestre de la Suisse romande joue pour vous. En intermède: un lied de Serge Rachmaninov. 17.30, chant, violon et plano. 18 h., une page de Tchaïkovsky. 18.20, la quinzaine littéraire. 18.50, la session d'été des Chambres fédérales. 18.55, le micro dans la vie: le centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, entre ciel et terre. 20 h., le feuilleton: La reine Margot, d'Alexandre Dumas. 20.30, sur les routes de la liberté: Rhapsodie tzigane. 21.30, concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne et le cheur Faller direction. concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne et le chœur Faller, direction Victor Desarzens, interprètent des œuvres de Mozart. 22.30, inform. 22.35, du journal au micro: souvenirs du pasteur Finet, rédacteur en chef. 23.05, Le retour de l'étranger, de Mendelssohn.

rédacteur en chef. 23.05, Le retour de l'étranger, de Mendelssohn.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.10, musique religieuse de Verdi. 10.15, une œuvre de Mozart. 10.20, émission radioscolaire: Mutter des Künstlers im Stübchen. 10.50, une page de Bruckner. 11 h., musique de Schumann et Dvorak. 11.30, courrier de Berne. 11.45, deux sonatines de compositeurs contemporains. 12.15, quatre danses polonaises, de Tansman. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, arc-en-clel. 13.25, An den Rand geschrieben. 13.35, musique de chambre de Mendelssohn. 16 h., une œuvre d'Offenbach. 16.10, histoires divertissantes sur le monde des dieux grecs. 16.30, de Sottens: émission commune. 17.30, Kilimandjaro et retour. 17.55, l'orchestre récréatif de Bâle. 18.30, Nous, les jeunes d'aujourd'hul. 19 h., disques demandés par les jeunes. 19.25, communiqués radioscolaires. 19.30, inform. 20 h., concert par le Radio-Orchestre. 20.40, Le Misanthrope. comédie de Molière, traduction allemande. 22.15, inform. 22.20, opérette-roman.

# Du côté de la campagne

### Traitement des pommes de terre contre le mildiou et le doryphore

Les conditions météorologiques actuelles sont favorables aux infections primai-res du mildiou sur la pomme de terre. Le moment est donc venu de traiter les cultures de variétés précoces et mi-pré-coces, à l'exception de la variété Jacobi,

Nous rappelons que la bouillie borde-laise doit être utilisée à 2%. Quant aux spécialités commerciales on les prépare-ra à la concentration préconisée par le fabricant.

En ce qui concerne la lutte contre le doryphore, nous recommandons à ceux qui observeraient des pontes ou des larves en abondance dans leurs cultures, d'ajouter à la bouillie cuprique un insecticide à base soit de DDT, soit d'arséniate de chaux ou encore de dieldrine.



GRAND CHOIX

DE BEAUX POULETS FRAIS

DU PAYS

de Bresse et d'autres pays LEHNHERR Tél. 5 30 92

La célèbre A/40

# SAAR FIRE satisfait les goûts du fumeur

- 1. Elle possède les caractéristiques de la cigarette américaine.
- 2. Mais elle ne coûte que moitié prix.





Baillod & Neuchâtel

Pourquoi acheter de M. Quiconque de quelque part un tapis d'occasion

si vous pouvez obtenir chez

NEUCHATEL un tapis de laine dessins Orient

déjà à Fr. 158.

### Sardines

3 pêcheurs 63 g. net – la boîte **Fr. –.55** Nice s/a 105 g. net —

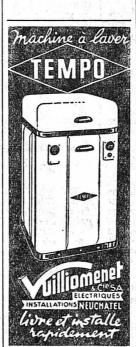
– la boîte **Fr. 1.05** 

Thon Corail à l'huile -200 g. net

- la boîte Fr. 1.10 Solimar au nat.

580 g. net la boîte Fr. 2.45 5 % T.S.E.N. & J. - Epicerie fine

Zimmermann S.A.



Profitez de la

très avantageux LEHNHERR

à prix

FRÈRES

**TAPIS** BEAU GRAND MILIEU

Œufs à couver « Leghorn »; poussins; belles poules à bouillir

Montandon, parc avi-cole, les Charmettes, tél. 8 23 90.

Prix très avantageux Benoit, tél. 53469

# MÉLÈZE SAPIN

A vendre une

MOTO

« Condor » 500 cm³ laté-rale, en bon état de mar-che. Tél. 6 32 41.

A vendre un lot d'environ 40 m3 de sciage sec de mélèze et de pin de 60 — 80 mm., et de chêne en planches de 27 mm. Panneaux « novapan » 8-16 mm. Sapin rouge 18-24 mm. sciage sec. Conditions avantageuses. S'adresser à Usines Jules Addor S.A.,

liquidation à Orbe. Tél. (024) 7 23 51.



AUSTIN A/40 ont conquis une popularité sans cesse croissante - elles roulent par centaines de milliers sur toutes les routes du monde. Fait remarquable, l'AUSTIN A/40 ne doit ce succès ni à une présentation sensationnelle, ni à une réclame tapageuse, mais bien plutôt à sa puissance et à sa sécurité exceptionnelles. Ses 1200 cm3 la classent dans la catégorie des petites voitures, mais elle a la puissance et le « nerf » des automobiles moyennes... et le confort des grandes : tableau complet, boîte à quatre vitesses synchronisées, levier sous volant, aération et chauffage, rembourrage Dunlopillo, quatre portes et coffre très spacieux. Elle est cependant d'une économie typiquement anglaise : à pleine charge, 8 l. lui suffisent pour faire plus de 100 km.

vent de nouveau avoir cette petite voiture de famille, contre un léger supplément, soit en limousine avec toit coulissant, soit en cabriolet d'une ravissante élégance... une raison de plus de ne pas acheter de voiture avant d'avoir vu et essayé l'AUSTIN A/40.



Virchaux & Choux, Saint-Blaise - Auto-Garage Tél. (038) 75133

# Légères parures nocturnes

PYJAMA en toile coton fantaisie, façon juvénile

tailles 40 à 46

CHEMISE de nuit en crépon fantai-

sie, coupe nou-velle tailles 40 à 46

CHEMISE de nuit en crépon fantai-

sie, tailles 40 à 46 No 48 18.90



# MISE AU POINT

Nous venons d'annoncer au public que la 25,000me LAMBRETTA mise en circulation en Suisse sera intégralement remboursée à son acheteur, ajoutant que cette machine prendra vraisemblablement la route au cours de ces prochaines semaines.

Ce fait incontestable semble avoir jeté le désarroi chez la concurrence qui répond maintenant à notre idée par une annonce contenant des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité. Nous pouvons en effet déclarer, sur la base des statistiques fédérales officielles que nous avons toujours scrupuleusement respectées quand nous les avons employées pour notre propre publicité, que:

IL EST FAUX qu'une marque de scooter ait vendu en Suisse, en 1952, plus de 10,500 machines.

IL EST FAUX qu'en 1952 une marque de scooter ait vendu à elle seule, en Suisse, le 50% de toutes les marques de scooters réunies.

IL EST FAUX qu'une marque de scooter ait vendu en Suisse, pendant le premier trimestre de 1953, plus de 2700 machines.

IL EST FAUX enfin, qu'une marque de scooter ait vendu en Suisse jusqu'à ce jour un total de 26,500 machines.

Nous laissons nos lecteurs juges de ce qu'il faut penser des arguments d'une marque qui n'hésite pas à avancer des chiffres inexacts pour se mettre en valeur.

> JAN S. A. Importateur pour la Suisse des scooters LAMBRETTA Lausanne

# SAVAGE Tondeuse à gazon à moteur

Avec cette machine vous aurez un grand plaisir à tondre votre gazon. Un coup de téléphone au (038) 5 43 21 et nous vous la ferons voir en fonction, sans engagement de votre part.

2 grandeurs à Fr. 698.- et Fr. 853.-







pour Fr. 1.10 les 20 composée de 100% de pur tabac d'Orient surfin.

Pour le fumeur qui préfère la cigarette sans filtre: ABDULLA verte, 20/1.10.



maître teinturier

5 17 51

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER

COO-D'INDE 24

Tél. 52056

TOUS NETTOYAGES: Appareillage Ferblanterie vitrines, fenêtres, vérandas, récurages, essivages de cuisines Faites vos parquets à la machine F. Gross

> «MOB» **B. CHAIGNAT**

En toute confiance

Tél. 51279 Tél. 5 42 04 Blanchisserie populaire, Areuse - Tél. 6 31 51

SERVICE A DOMICILE

Charpenterie Menuiserie

Decoppet frères Evole 49 - Neuchâtel

Tél. 5 12 67

Poteaux 4 - Tél. 51617

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel

SE REND TOUJOURS
DANS VOTRE RÉGION Tél. 5 27 22

UILLEMIN & CIE COUVREUR

Evole 33

Tél. 5 25 75

J.-J.-Lallemand Tél. 5 23 77

Derrot & cie ÉLECTRICITÉ

5 18 36

Saint-Honoré 5

Bellevaux 8

5 31 23

VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix

SERRURERIE CARL DONNER & FILS

Volets à rouleaux, sangle, corde **AUTO-ECOLE** 

A. ENGGIST Tél. 75312 GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisbergger-Lüscher Tél. 5 12 58 ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE



**Filets** LEHNHERR FRERES

Tous les jours de perche **APOLLO** 

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30 Matinées à 15 h. - Soirées à 20 h. 30. Tous les jours :

Une réédition sensationnelle de Marcel Carné avec



LOCATION: tél. 5 21 12

JENNY

Moins de 18 ans non admis

Le monde mystérieux et équivoque des boîtes de nuit

Pour le minimum d'argent le maximum de qualité!

AMEUBLEMENTS

Chambre à coucher et salle à manger dès Fr. 1631 .- 1776 .- 1846 .-

Seulement 10 % d'acompte

avant livraison, ce qui vous permettra de jouir au plus vite d'un confortable intérieur Le solde payable en mensualités selon vos moyens.

BON

BIENNE MOBILIA S. A. METTLENWEG 9 b

# Prix d'été pour les huiles combustibles

Ainsi que les consommateurs en ont été informés il y a quelque temps, les prix des huiles combustibles augmenteront dans des proportions assez sensibles dès le 1er juillet prochain. Cette hausse n'a pu être déterminée à un taux uniforme pour toutes les régions du pays. Elle atteindra au minimum 7 francs par tonne.

Pour ce qui est des commandes d'huiles destinées à l'usage domestique et à l'artisanat, remises aux marchands avant le 30 juin, un délai de livraison restreint est fixé. Les consommateurs pourront s'en enquérir auprès des fournisseurs.

Il est dans l'intérêt des consommateurs de

faire leurs commandes dans le plus bref délai possible.

Une nouvelle hausse interviendra probablement des le 1er septembre prochain, dont on ne connaît pas encore l'importance. Le public en sera informé en temps opportun.

Les consommateurs qui ne sont pas en mesure de faire remplir leurs citernes aux prix d'été encore valables jusqu'au 30 juin, seront bien avisés de le faire en juillet et août au plus tard, en raison de la seconde hausse prévue pour le 1er septembre prochain.

Conférence des importateurs d'huiles combustibles



faisante des soins quotidiens avec Rexona, le merveilleux savon de toilette et de bain, à la mousse abondante et douce. Après leur toilette matinale, ils sont aussi frais que des boutons de roses, respirent la propreté et se sentent tout dispos: raisons suffisantes pour leur permettre d'être enjoués pour toute la journée et de répandre la bonne humeur autour d'eux!

Rexona contient du Cadyl qui non seulement nettoie la peau, mais la soigne, la rafraîchit et la préserve de



UN PRODUIT DE MARQUE DE WALZ & ESCHLE SA BALE.

habitude!

# REFLETS DE LA VIE DU PAYS

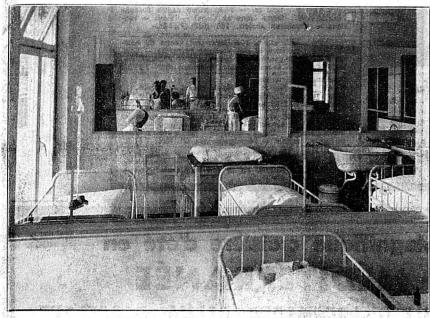
NOS REPORTAGES

# Le pavillon des enfants à l'hôpital Pourtalès

Non, je ne crois pas qu'un enfant se précipitera jamais, la joie au cœur, dans un hôpital, mais je suis persuadée qu'il acceptera plus vo-lontiers un séjour forcé dans une maison conçue et bâtie pour lui.

ont quittés. Médecins et infirmières m'ont assuré qu'à certaines excep-tions près, les gosses s'habituent ici facilement à l'absence de leurs pa-rents. C'est seulement lors des visites de ceux-ci qu'ils attrapent l'en-A l'hôpital Pourtalès, depuis aussi nui en les voyant repartir. longtemps qu'on s'en souvienne, un service d'enfants existe. C'était jus-

Les deux étages inférieurs du pa-villon sont consacrés aux enfants,



A travers l'étage des tout petits.

(Phot. Gloor, Neuchâtel)

cependant que le troisième est oc-

cupé par la lingerie et le personnel. Dans les sous-sols, une vaste salle

sera aménagée pour des soins ortho-

pédiques et physiothérapiques. Mais voyons un peu les étages des

Celui du bas est occupé par les

grands et les malades qui ne sont là que deux ou trois jours, pour de ra-

pides interventions. Les grandes por-

tes vitrées permettent de regarder

à l'intérieur des chambres depuis le corridor. Des armoires séparent

ce dernier des salles et on y entre-pose le linge qui est ainsi à portée

de main des infirmières.

qu'à ces derniers temps, quelques chambres situées au rez-de-chaussée de cet hôpital et dont l'installation ne répondait plus aux exigences et aux conceptions modernes de la mé-decine et de l'hospitalisation.

Aussi avait-on projeté depuis 1941 de démolir un pâté d'habitations à l'ouest de l'hôpital et d'y construire un pavillon qui serait occupé uniquement par des enfants, ce qui, depuis quelques semaines, est chose faite. Les architectes en sont MM. de Bosset, Wavre et Carbonnier.

### A travers chambres et galeries

Il y a à droite du bâtiment, une imposante entrée surmontée de l'inscription « Pavillon d'enfants », mais c'est celle de gauche, plus modeste, que j'emprunte pour pénétrer dans le bâtiment que je vais visiter sous l'aimable direction du Dr Quinche, chef de ce service médical, et de Sœur Marguerite, qui se dévoue de-puis de longues années aux enfants

A l'entrée, un petit hall contigu au cabinet de consultations du médecin permet aux visiteurs d'attendre le résultat d'un examen médical sans pénétrer dans les chambres des malades. Du hall, on pénètre dans un petit parloir, égayé par des fleurs, où se tiennent les infirmières et avec elles, le dimanche, les enfants qui n'ont pas reçu de visites et sont assez bien portants pour se lever. Tout est fait pour maintenir à l'hô-pital un caractère familial indispen-sable au bon moral, facteur souvent décisif de la guérison, des petits

Un mot peut-être à propos du fameux ennui dont, selon les parents, souffrent leurs enfants des qu'ils les

A chaque étage, il y a des cham-bres d'isolement, des salles de bains et des toilettes, un office ou plutôt une tisanerie, car c'est là qu'on prépare boissons et biberons, mais aucun repas, puisque ceux-ci viennent directement des cuisines

de l'hôpital Pourtalès. Devant chaque étage également, une vaste galerie bien abritée où on met les lits des malades dès que le temps s'y prête.

### Avec les tout petits

Me voici à l'étage des nourrissons. Pleurs, cris et rires nous accueillent. Presque tous les lits ont été transportés dans la galerie où s'af-fairent quelques infirmières. Ici, des vitres permettent à celles-

ci de surveiller leurs patients non seulement du corridor, mais d'une chambre à l'autre. Le système des armoires à linge est le même qu'à l'étage des plus grands, mais les l'étage des plus grands, mais les lavabos sont flanqués d'une petite baignoire. Chaque chambre est munie d'une petite pharmacie. Au pied des lits est fixé un rayon, sur lequel sont placés tous les objets nécessaires aux soins donnés aux petits pa-

Un peu partout, des fleurs et des jouets font quelque peu oublier l'hô-

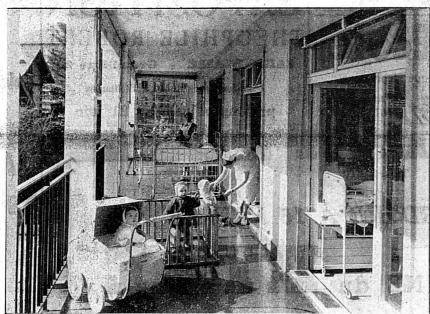
### Le chauffage est dans les plafonds

Vous ne rencontrerez aucun radiateur disgracieux dans le pavillon des enfants de l'hôpital Pourtales, car le chauffage se fait par les plafonds. Un corridor relie le pavillon au bâtiment principal, et c'est par là que l'on conduit les enfants dans la salle d'opération ou de radiographie.

Les abords du pavillon sont riants à souhait : Sur le devant, une magnifique pelouse au gazon dru, au nord, un verger et à l'ouest, un terrain de jeux en voie d'achèvement.

On ne peut que féliciter les réalisateurs de ce bel hôpital pour enfants, dont la construction a été permise grâce à l'initiative et à la générosité privées.

M. MONTANDON.



(Phot. Gloor, Neuchâtel)

### BILLET LOCLOIS

# Coup d'œil sur le ménage de la commune

Notre correspondant du Locle nous

La période dite des « vaches grasses » continue et c'est heureux à bien des égards, car elle permet un développement de la ville et certaines réalisations indus-

de la ville et certaines realisations indus-trielles. L'argent rentre à flot dans la calsse communale et il permet de rétablir une situation qui, il y a quelques an-nées, était moins que belle. Le budget pour 1952 prévoyait une ren-trée d'impôts d'une valeur de 2,563,942 fr. 35. Or, ce sont 3,828,544 fr. 47 qui sont tombés dans la bourse communale blen tenue par M. François Faessler. L'excé-dent de recettes fiscalles est donc de dent de recettes fiscales est donc de 1,264,602 fr. 12. Evidemment, il faut se réjouir d'une pareille situation car cette période de prospérité ne durera pas et la commune a de grosses dépenses en vue (construction d'un collège primaire, d'une halle de gymnastique, réfection du Technicum, subventions à la construction, etc.) au cours des prochaines an-nées. Malgré la baisse des impôts, la com-mune a encaissé davantage que l'an dernier. C'est dire que les ressources et la fortune des heureux contribuables loclois ont augmenté et ont compensé, et bien au-delà, la diminution des recettes envi-

A part les amortissements réguliers de la dette consolidée qui ne représentent plus qu'un montant de 366,897 fr. 20, l'au-torité communale a prélevé sur les recettes (plus de sept millions): 234,689 fr. 65 pour amortir des travaux exécutés en ville par les travaux publics; 234,788 fr. 10 pour subventions à la construction; 209,031 fr. 27 én amortissement de composition de la construction de composition de tes et travaux divers. En outre, des fonds spéciaux ont été votés d'un montant glo-bal de 895,000 fr.

# A NOS **CORRESPONDANTS**

Les vacances réduisant considérablement notre personnel du-rant le mois de juillet, nous avons décidé d'arrêter les comptes de collaboration pour le 2me trimestre 1953, au 15 juin. Nous prions donc tous nos collaborateurs de nous faire parvenir leur relevé de compte au plus tard jusqu'au 18 juin.

Le total de la dette consolidée en obligations communales qui s'élevait encore en 1942 à 12,401,500 fr. est, à fin 1952, de 7,167,693 fr. Quant à la charge communale en intérêts et amortissements qui était de 911,377 fr. 67 en 1947, elle représente aujourd'hui 522,380 fr. 05. Par présente aujourd'hui 522,380 fr. 05. Par contre, le total des charges communales qui était de 3,001,636 fr. 34 en 1947 a passé à 4,197,767 fr. 76. C'e sont surtout les dépenses diverses et extraordinaires qui ont fait enfier ce chiffre. En effet, en 1947 ce poste représentait une dépense de 405,395 fr. 18, alors qu'il s'élève aujourd'hut à 1,745.908 fr. 72.

Sait-on que les Loclois «boivent» en moyenne et par jour 340 litres d'eau par personne, qu'ils brûlent 19 millions de kwh. d'électricité ainsi que 1.450.000 mètres cubes de gaz? Que la dépense pour un écolier s'élève à 70 fr. par an et par habitant?

De la comparaison du bilan communal (commune municipale et commune et fonds spéciaux) il ressort que l'acet ionas specialix) il ressort que l'ac-tif productif s'est augmenté de 1,880,038 fr. 43; que l'actif improductif s'est aug-menté de 13,141 fr. 05; que le passif s'est augmenté de 196,785 fr. 22; d'où une augmentation de la situation géné-rale de 1,696,394 fr. 26.

Sans vouloir faire preuve de pessimis-me, les membres de la commission chargée de l'examen des comptes et de la gestion du Conseil communal disent qu'il faut s'attendre à un certain tassement de la situation actuelle, ce qui est juste tassement existe déjà. Dans certaines fabriques, les engagements d'ouvriers se font plus rares. Mais la situation plus normale permet également de travailler dans de meilleures conditions, ce qui est important au moment où la concurre étrangère se fait sentir plus durement.

### LA CHAUX-DE-FONDS Etablissements publics

(c) La ville de la Chaux-de-Fonds possède sur son territoire communal 13 hôtels, 71 cafés-brasseries et 6 tearooms.

### BUTTES

Après la fête de gymnastique (sp) Dans les résultats, qui nous ont été communiques par le jury, de la XXXIIme fête régionale de gymnastique qui eut lieu samedi et dimanche et que nous avons publiés hier, une erreur s'est produite en ce sens qu'en artistique, 2me catégorie, ce n'est pas Claude Conbaz, mais Claude Corboz, des Verrières qui a été classé au troisième rang.

# BIENNE

### Une exposition sur le Seeland

(c) Lundi soir, en présence des délégués du Conseil municipal, du Conseil de ville, des villes seelandalses, des bourgeoisies de Nidau et de Bienne, de M. Guido Müller, ancien maire, et de la presse, M. Baumgartner, maire, a officiellement quient l'évocition. presse, M. Battingarther, maire, a offi-dellement ouvert l'exposition « Blenne et le Seeland » organisée dans le cadre des fêtes du 600me anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération. Organisée par M. Bourquin, architecte, cette exposition montre ce qu'est deve-

nu le Seeland au cours des ans.

Après un tour de l'exposition sous la conduite de M. Bourquin, une charmante collation fut offerte aux invités par la municipalité. Ce fut l'occasion d'entendre d'almables paroles des présidents des villes de Nidau et de Büren.

### Le marché du travail

(c) Il y avait à fin mai à Bienne 17 chômeurs, contre 8 en mai 1952.

Et l'offre de la main-d'œuvre augmente au fur et à mesure que s'accentue le mouvement de régression du degré d'occupation dans l'industrie des métaux et certains groupes profession-

métaux et certains groupes professionnels des branches annexes de l'horlogerie. Par ailleurs, davantage de travail-leurs non qualifiés et semi-qualifiés, en

quête d'ouvrage, viennent du dehors pour solliciter les services de l'Office de placement de Bienne. Il s'agit en général de personnes non assurées contre le chômage et qui éprouvent souvent beaucoup de peine à trouver un nouvel emploi.

### Pose de la première pierre de la clinique des «Tilleuls»

(c) Samedi matin, trois représentants du Consell municipal, le directeur du Bureau touristique, les architectes et l'entrepreneur, entourés d'une nombreuse assistance, ainsi que d'une délégation de la sec-tion locale des sages-femmes, ont assisté à la cérémonie faite à l'occasion de la pose de la première pierre de la clinique des Tilleuls à Madretsch.

C'ette nouvelle clinique sera l'œuvre de dix-sept médecins et pharmaciens sou-cieux de doter la ville de lits privés. C'est ainsi que cette maison hospitalière comprendra 25 chambres avec 71 lits, dont 10 pour les enfants et 15 pour les nourrissons. Le groupe thérapeutique comprendra une division opératoire ultramoderne, une station obstéricale compléte une de radiologie et une division héte, une de radiologie et une division thé-rapeutique physique et d'électro-diag-

Tandis que le Dr Neftel procédait à la pose de la première pierre, un coffret contenant des documents y était scellé. Une classe de la ville mit fin à la céré-monie en exécutant un beau chant. L'inauguration de la grande clinique est prévue pour l'an prochain.

# LE MÉDECIN CLEPTOMANE VIENT D'ÊTRE CONDAMNÉ À ZURICH

L'abus de certains comprimés est à l'origine de sa déchéance

Notre correspondant de Zurich nous

journal a relaté brièvement, Notre il y a quelques mois, le cas de ce mé-decin surpris en flagrant délit de vol dans des autos parquées dans les quartiers de la périphérie de Zurich. L'af-faire vient d'être jugée par le tribunal supérieur zuricois; les débats ont ré-vélé des faits si extraordinaires qu'il vaut la peine de revenir sur cette la-mentable cause mentable cause.

Le prévenu est un médecin âgé au-jourd'hui de 41 ans. Fils d'un insti-tuteur, il montra de bonne heure des dons exceptionnells, passa son baccalauréat avec la note maximum « cum laude » et termina ses études de médecine en onze semestres, période mi-nimum admise à cette époque. Comme officier sanitaire, il fit également preuve de capacités qui lui gagnèrent l'estime de ses chefs, tandis qu'au civil, son activité pratique lui valut bientôt une certaine notoriété.

### L'abus des comprimés de « weckamine »

Malheureusement, l'abus de comprimés de « weckamine » devait ruiner cette existence pourtant si riche de perspectives. La « weckamine » est une substance permettant de combattre le besoin de sommeil; mais l'usage immodéré de cette drogue a des suites néfastes il conduit à l'annihilation profastes, il conduit à l'annihilation prorastes, il conduit à l'annahilation pro-gressive du caractère, l'homme n'étant plus alors que l'ombre de lui-même. Au cours de ces dernières années, le prévenu n'a pas ingurgité moins de 70,000 comprimés de weckamine, à raison d'une centaine par jour à une époque récente. Dans ces circonstances, sa volonté s'est progressivement amenui-sée, et c'est alors qu'ont commencé les

L'acte d'accusation énumère une cen-L'acte d'accusation enumere une cen-taine de délits; en réalité, il doit y en avoir bien davantage si l'on en juge par la multiplicité des objets dérobés découverts au domicile du médecin. Il y avait là des douzaines de rétrovi-seurs, des couvertures de laine, manteaux, serviettes, appareils, etc. Et notez que le prévenu ne tirait aucun profit des objets emportés par lui, car il se contentait de les accumuler dans des contentait de les accumuler dans des-locaux fermés, tout comme un collec-tionneur fanatique. Bref, il fallut un camion pour transporter toute cette marchandise. Le médecin avait trans-formé son auto en un véritable petit laboratoire roulant équipé d'innombra-bles instruments ne présentant aucune utilité, son garage était devenu un mu-sée de rétroviseurs.

Mais pourquoi tous ces larcins, et dans quel but? A cette question, le médecin est absolument incapable de répondre, et il ne se rappelle pas non plus à quelle époque il a commencé à s'approprier le bien d'autrui.

### Indifférence totale

A ce qu'il semble, la weckamine, prise par dose exagérée, crée également une indifférence totale, qui a valu au prévenu de sérieux démèlés avec la justice militaire. Celui-ci s'était vu confier, en qualité d'instructeur ou de commandant de compagnie, un matériel important qu'il garda par devers lui au lieu de le restituer ou de le remettre à son successeur. Il fut condamné à quatre mois de prison et à la dégradation.

Par la suite, le médecin s'est fait remettre à titre de prêt des sommes d'argent en donnant des indications contraires à la vérité, il a tenté de pré-lever de l'argent sur des carnets d'épar-gne volés. Il prétend, pour s'expliquer, qu'il avait des embarras financiers, fait surprenant car il s'agit d'un praticien ayant une nombreuse clientèle.

Bref, l'acte d'accusation énumère des vols représentant un montant de presque 15,000 francs, des détournements et falsifications de documents, des escroqueries, tentatives d'escroquerie, de-térioration de choses, à quoi viennent s'ajouter les délits militaires : détour-nements, infidélités dans la conduite des affaires, violation des devoirs de

service, etc.

Le prévenu a été l'objet d'une expertise mentale très sérieuse; cet examen a conclu à une responsabilité considérablement limitée; en outre, le psy-chiatre a découvert des symptômes de dérangement cérébral, dont la cause n'a pu être exactement déterminée. Or, le pu être exactement déterminee. O., actribunal a estimé qu'une diminution de la responsabilité ne devait pas nécessairement entraîner une réduction de la culpabilité; en sa qualité de médecin, le prévenu connaissait sans aucun doute l'action néfaste de la weckamine en cas d'abus, et c'est à lui seul qu'il doit s'en prendre. Le tribunal a donc condamné le malheureux à deux ans et trois mois de prison, compte tenu de la condamnation à quatre mois

prononcée par le tribunal militaire. A teneur de l'article 14 du Code pénal suisse, la peine de détention sera rem-placée par l'internement dans un hôpital ou un hospice.

# CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

La grande fresque gitane, dont nous avons pu, jusqu'à fin mai, admirer les diverses parties, le jeudi soir, et présentée sous le titre général: «Sur les routes de la liberté», fut composée et étalée devant les sans-filistes de la manière la plus va-riée, la plus séduisante et la plus fouillée; le pittoresque, la couleur, tes, car leur tempérament les y por-tait, de même que leur grande con-naissance de ce genre altrayant. les ardeurs, épars dans les traditions et dans la vie des tziganes, depuis de fort lointaines origines, l'art de la musique, celui de la danse, portés par eux à un haut degré, les tableaux de leur vie sur les chemins du monde, ont été brossés par des ob-servateurs, des amis aussi, dont à la fois la perspicacité, la sympathie, l'admiration artistique, nous ont valu de séduisantes et instructives émissions. Nous en gardenne un émissions. Nous en garderons un souvenir enrichissant et pittoresque.

Le Grand prix du disque de dic-tion a été donné, en 1953, à un fan-taisiste qui est grand, lui aussi, à Fernandel. Le 23 mai, nous l'avons entendu lire l'une des « Lettres de mon moulin », la première messe de Don Balaguère, qui lui a valu cette brillante consécration d'une face de son talent qui n'est pas encore fa-milière aux masses de ses admirateurs. La voix du populaire artiste a, là, des tonalités, des nuances que nous ne pensions pas aussi délicates, aussi sublitement adaptees a une prose quasi classique. Un rien d'ac-cent provençal — brin de romarin dans un chef-d'œuvre culinaire des Baux... — assaisonne ce récit, qui, en outre, est une réussite remarquable du point de vue technique.

Il nous arrive très rarement de pouvoir présenter ici des personna-lités de notre ville. Qu'on nous par-donne le léger retard que nous met-tons pour parler de trois citoyens qui sont les promoteurs d'une nouvelle loi sur l'internement des personnes malades par l'alcool (di-rai-je). En effet, MM. C. Brandt, an-cien conseiller d'Etat, Robert Cha-ble, médecin cantonal, et Lévy, médecin psychiatre, s'efforçant de montrer les alcooliques, non comme des gens vicieux, mais comme des malades à traiter, ont la satisfaction, aujourd'hui, de savoir édictée la nouvelle loi, dite du 1er octobre 1952, loi qui sera préventive et non répressive. Ces trois citoyens éner-giques et compréhensifs ont donc parlé, dans la dernière quinzaine de mai, à notre micro, y exposant avec simplicité la nouvelle marche à suivre pour détecter les cas, pour donner confiance aux malades, qui voient se pencher sur eux et leurs faiblesses, non plus des juges et des accusateurs, mais des personnes patientes, compréhensives, secourables de plusieurs manières.

Nous pensons que les innovations, les initiatives sociales, telles que cette loi, ont plus de retentissement parmi nous quand elles sont exposées, expliquées, par la radio ; le pays neuchâtelois, informé ainsi, d'un progrès réel dans la lutte contre l'abus de l'alcool, est désormais bien placé pour aider, soutenir, à la fois les apôtres des heureuses nouvelles doctrines, et les conci-toyens qui bénéficieront d'elles désormais.

M.-Cl. Leburgue a excellemment commenté, le 30 mai, les chansons étrangères, russe, gitane, yiddish, ayant obtenu, cette année, le Grand prix du disque. Il est rare d'entendre une chanteuse aussi vibrante, aussi subtilement compréhensive, aussi richement douée, enfin que Sarah Gorby, à qui nous sommes heureux que soit allée cette récompense bien méritée.

Mollet, textes de Paul Fort, musique délicate de Dalcroze, avec l'accompagnement de l'Orchestre romand. Le musicien a su, avec une aisance et une finesse dignes du grand poète, entourer et embellir ses textes originaux de mélodies très séduisantes; au surplus, les deux interprètes surent-ils nous les faire savourer tou-

Au fil des

Dans la nature, mais également à la radio, les infiniment petits cô-toient les infiniment grands. En effet : à peine le micro avait-il ter-miné la retransmission de l'événement du siècle, le 2 juin, que le mildiou et le carpsocarpe prenaient possession de nos appareils, car la vie continue, n'est-ce pas ? celle des humbles comme celle des puissants de ce monde. Une transition aurait cependant pu être faite, et, par exemple, une composition de musiciens anglais conclure le reportage londonien, avant les communiqués viticoles et arboricoles.

ver amusants et gais les films « Nous irons à Paris » et « Nous irons à Monte-Carlo », joués par Ventura et sa troupe échevelée. Mais ne peut-on nous donner également d'autres airs que ceux de ces films - ce « Oui, mon amour » sempiternel, en particulier — quand cet ensemble fran-çais passe dans nos programmes radiophoniques (3 jain)? LE PÈRE SOREIL.

Nous sommes d'accord pour trou-

# Nouvelles économiques et financières

### L'activité des Chemins de fer fédéraux

La direction générale vient d'envoyer au conseil d'administration des chemins de fer fédéraux son rapport de gestion du prémier trimestre 1953. Durant cette pé-riode, les recettes de transports ont at-teint 149,326,000 fr. (même période de riode, les recettes de transports ont atteint 149,326,000 fr. (même période de
1952, 152,756,000 fr.), dont 84,334,000 fr.
(87,947,000 fr.) pour le trafic des marchandises et 64,992,000 fr. (64,809,000 fr.)
pour le trafic des voyageurs. Les recettes
du service des marchandises sont ainsi
en diminution de 3,6 millions. La légère
augmentation des recettes du service des
voyageurs ne saurait compenser cette
moins-value. Il s'ensuit que le produit
d'exploitation est tombé de 3 millions de
francs par rapport à la même période de
l'année précédente.

La charge d'exploitation a diminué de
1,2 million parce que la neige ayant été

1,2 million parce que la neige ayant été moins abondante, les travaux de déblaie-ment ont coûté moins cher. En février, de fortes chutes de neige et de grosses congères ont occasionné de nombreux dé-rangements du trafic. Dans le seul Jura, où la neige atteignait jusqu'à 2 mètres de hauteur, les travaux de déblaiement ont coûté plus de 200,000 fr. La dette flottante des C.F.F., auprès du département fédéral des finances s'éle-vait à fin mars 1953 à 25,024,000 fr.

### Compagnie du chemin de fer B. L.S.

B. L. S.

Le conseil d'administration du chemin de fer des Alpes bernolses Berne-Lœtschberg. Simplon a approuvé le rapport de gestion, les comptes et le bilan de l'année 1952 qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires. Atteignant 27,310,000 fr., les recettes d'exploitation sont de 1,640,000 fr.) lus élevées que celles de l'exercice 1951. Les dépenses d'exploitation (19,080,000 fr.) ont augmenté de 300,000 fr. L'excédent d'exploitation est de 8,230,000 fr. (5,890,000 fr. en 1951); il permet de subvenir à toutes les dépenses ordinaires du compte de profits et pertes, permet de subvenir à toutes les depenses ordinaires du compte de profits et pertes, de servir l'intérêt en plein (par 3,230,000 francs) sur les engagements fixes et de verser 3,500,000 fr. à la réserve pour dépenses urgentes de construction et d'exploitation. Au bilan, l'actif et le passif s'élèvent à 171 millions de francs. Le trafic marchandises fic-voyageurs et le trafic marchandises ont augmenté dans une proportion ré-

Le conseil d'administration a accordé un crédit de 1,770,000 fr. pour l'acquisi-tion de huit voitures en acier léger, des-tinées au service interne et de trois trac-

seiller national, qui quittera son poste à la fin de l'année.

### «La Genevoise», Compagnie d'assurances sur la vie

L'assemblée générale ordinaire des ac-tionnaires a approuvé le rapport du con-seil d'administration et les comptes de l'exercice 1952

l'exercice 1952.

La production d'assurances de capitaux s'est élevée à 59,7 millions de francs contre 61,7 millions en 1951. Le portefeuille a augmenté de 23 millions et atteint ainsi 566 millions, dont 487 millions en affaires

Après amortissement total des frais Encore de charmantes chansons, le 1er juin, par Flore Wend et Pierre et autres amortissements, le bénéfice brut

ic and ideal of the

de l'exercice s'élève à 2,986,000 fr. (2 millions 827,000 fr. en 1951), dont 2,485,000 francs (2,339,000 fr. en 1951) sont versés francs (2,339,000 fr. en 1951) sont verses au fonds de réserve pour participation aux bénéfices. Le bénéfice net de 500,900 francs (488,000 fr. en 1951) se répartit par 102,300 fr. aux réserves (97,500 fr. en 1951) et 360,000 fr. (360,000 fr.) à titre de dividende aux actionnaires. Le dividende brut par action s'élève ainsi à 150 fr. (comme en 1951). Le solde restant de 38,600 fr. est reporté à nouveau.

### LUXEMBOURG Hausse des prix de l'acier

### belge et luxembourgeois

L'agence « Europe » apprend, de source bien informée, que l'analyse des prix de l'acier entreprise ces dernières semaines par la Haute autorité a démontré que, depuis l'ouverture du marché commun, la plupart des prix avaient subi une hausse de 2 à 10%. Ce sont surtout les produits sidérurgiques belors et luxemnausse de 2 à 10%. Ce sont surtout les produits sidérurgiques belges et luxembourgeois dont les prix ont augmenté, alors qu'avant le 1er mai ils étaient les plus bas. Les entreprises sidérurgiques allemandes qui, il y a des mois déjà, avaient procédé à des hausses de prix, ont annoncé de légères baisses. En Italie et en Erance les prix des produits sidéet en France, les prix des produits sidé-rurgiques sont demeurés sans change-ments essentiels.

### CHRONIQUE HORLOGÈRE Les exportations horlogères en avril

Un ralentissement très net marqué dans l'exportation horlogère au cours des premiers mois de cette année. On avait parlé avec raison d'un tassement qui, au surplus existe encore. Néanmoins et si l'on en croit la « Suisse horlogère », il y a stabilisation relative de certains marchés tandis que d'autres baissent ou augmentent. Sur le marché européen, recul saisonnier qui provient du fléchisse-ment des exportations vers l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, la Nor-vège, la Suède et la Grèce. En revanche, augmentation en Autriche et au Danemark. Peu de changements en ce qui tou-che la France et la Grande-Bretagne. En Afrique et en Asie, le recul est assez con-sidérable, sauf aux Indes et au Japon.

En Amérique du Nord, le recul enre-gistré atteint à peu près le même pourcentage que celui de l'exportation totale helvétique. En revanche, augmentation des exportations horlogères vers le Ca-nada. Peu de changements en Amérique du Sud ou en Océanie où il y a plutôt augmentation.

La valeur totale des exportations hor-logères en avril 1953 s'élève à 84,3 millions de francs et est inférieure de 7,6 millions de francs ou de 8,2 % à celle de mars 1953. Les exportations de mouvements ont diminué en valeur et en quantité de 12 %. Néanmoins, il faut constater que les

chiffres d'exportations sont bien supé-rieurs à ceux enregistrés en avril 1952, en particulier de la valeur totale. La grosse horlogerie a perdu du terrain com-parativement à avril 1952.

Cette brève vue d'ensemble démontre que les exportations horlogères ont étéau cours du mois d'avril, satisfaisantes même si, pour les quatre premiers mois de l'année, les chiffres atteints sont inférieurs à ceux de l'année dernière.

### Tous les jours **Filets** de vengerons

extra fr. 2.20 le ½ kg.

### LEHNHERR

FRERES

A VENDRE à bas prix, un radiateur électrique, un bureau mielectrique, un bureau mi-nistre, une bibliothèque, un 'suuwou,p oisa un chromatique trois regis-tres, une radio, une ma-chine à laver, le tout à l'état de neuf. S'adresser à M. Derbois, Seyon 38, Neuchâtel.

A vendre, pour raison de santé, un

Neuchâtel.

scooter « Puch » modèle 1953, ayant roulé 1200 km., à l'état de neuf. Taxes et assurance payées. Eugène Challan-des, Fontaines.

A vendre de

# beaux porcs

### A LIQUIDER faute de place

Deux magnifiques ta-bles rotin (un dessus en catelles). Deux fauteuils avec

Prix intéressants. H. EGGIMANN, tapis-sier-décorateur, Brévards No 1a, tél. 5 48 91.

A enlever un

### bateau plat

et «Johnson» 5 CV., à l'état de neuf. S'adres-ser à B. Dagon, rue Bre-guet 10.

A VENDRE

cabriolet B. M. W. 10 CV., type 326, deux carburateurs, modèle 1939. Bon état général. Garage Dubols, Bevaix, tél. 6 62 47.

### «Citroën» 11 CV. légère

Modèle 1939.

Limousine quatre portes Cinq places confortables GARAGE DU LITTORAL J.-L. Segessemann Neuchâtel, tél. 52638

A vendre un accordéon chromatique

«Coopérative Armoniche» 85 touches champignons Moulins 13, 4me étage.

A vendre

### « Motosacoche »

Jubilé 500 TT, fourche télescopique, 800 fr. Tél. (038) 66244.

A vendre d'occasion un fourneau

# potager à bois

à trois trous, avec four, chauffe-plats, bouilloire et une marmite en cuivre. Tél. (038) 5 12 31.

### A vendre **AUTO 1947**

«Standard», en parfaitétat de marche, chauffeglaces, batterie neuve et giaces, patterie neuve et cinq pneus neufs. Bas prix. S'adresser aux heu-res des repas à Eugène Lesquereux, Fontaineme-

# La Grappilleuse

(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. Elle envoie son commissionnaire à domicile On peut téléphoner au N° 5 26 63. Merci d'avance



en verre de couleur pour assurer le confort de vos yeux

# SUCHARD HOLDING SOCIÉTÉ ANONYME

LAUSANNE

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en

le mardi 23 juin 1953, à 14 h. 30 à Lausanne, Buffet de la Gare, à la Salle des XXII Cantons. (Etablissement de la liste de présence dès 14 heures.)

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1952-1968.
 Rapport des contrôleurs sur le dit exercice.
 Discussion et votations sur les conclusions de ces rapports.

Nominations statutaires.

Le bilan, le compte de profits et pertes, les rapports du conseil et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires dès le 12 juin au Siège social à Lausanne,

au Siege social à Lausanne, auprès de : la Société de Baque Suisse, à Bâle et à Neuchâtel, le Crédit Suisse, à Zurich et à Lausanne, l'Union de Banques Suisse, à Zurich et à Lausanne, la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Messieurs les actionnaires qui n'ont pas déposé leurs actions auprès de la Société — en vertu de l'article 6 des statuts — sont priés de les remettre au plus tard le 19 juin aux domiciles indiqués ci-dessus qui leur délivrent également les cartes d'entrée. Le registre des actionnaires reste fermé dès le 12 juin jusqu'après l'assem-ée générale; aucun transfert d'actions ne pourra avoir lieu pendant cette

Lausanne, le 10 juin 1953.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CHEMIN DE FER FURKA-OBERALP

Setting. Parcours transalpin ouvert du 7 juin au Le Glacier-Express circule du 1er juillet au sère 1933. Billets de vacances. Prospectus.

MODERIC Signar Idéal pour familles — Vastes forêts de sapins — Nombreux buts de promenades Sources farrugineuses — Tennis - Piscine - Péche — Télésiège — Tite spéciaux avant 15 juillet et dès 20 août.

PHYAGT 1200 m. — Hôtels : Bel-Otecau, Finhaut, Mont-Blume, Bears-Séjeur, Croix Pédérale, Perron, Alpes. — Renseignements : Téléph. 6 71 25. Sur la ligne Martigny-Châtelard-Chamonix.

TRIENT 1300 m. COL DE LA FORCLAZ 1530 m. près des glaciers. Hôtels : Grand-Hôtel, Glacier, For Forêr, Tête-Noire. — Service postal gare Martigny.

SALVAN, GRANGES, BIOLEY Station du chemin de fer M.-C. (1000 m.) Station idéale de repos, centre d'excursions nombreuses et ravissantes promenades — Hôtels, chalets confortables. LES MARÉCOTTES Alt. 1100 m. — Station du che-min de fer M.-C. — 34jour ra-visaant très ensoletilé, belles promencides, eentre d'execu-sions — Nombreux chalets locatifs — Hôtels confortables.

LE TRETIEN givec les célèbres garges du Triège Hôtel Dents-du-Midi, tea-room. Rens gnements : Tél. (026) 6 59 16. — M.-C.

MARTIGNY-CHÂTELARD (Chamonix)

CHEMIN Sur Martigny Alt. 900 m. — Forêts — Hêtel Belvédère — Yue spiendide. Station de repos. Pens. extra et ch. Fr. 10.-/11... Parc pr autos. Tél. (026) 6 10 40 - Prospectus - J. Meunier, propr.

CHEMIN-DESSUS sur MARTIGNY (1500 m.) — Hôtel Beau-Site — Station climatérique.

Repas — Cuisine saine — Garaga — Tennis — Car.
Forf. 7 jours Fr. 74.50 à 85.50 — Tél. 6 15 62. Fr. Pellaud. Voe vacances AU PAYS DES TROIS DRANSES — Lac Cham-pex, Val Ferret, La Fouly, Flonnay, Verbier par le chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars. — Prospectus et ren-seignements: Direction M.O., Martigny. Tél. (026) 6 10 70.

lover

Pianos neufs

et d'occasion

aux meilleures

conditions

(location-vente)

Service de réparations Expertises

Jeune homme aimerait prendre des leçons pri-vées de

mathématiques

S'adresser à R. Egger, rue du Lac 8, Peseux.

CHAMPEX LAC 1480 m. Le plus beau lac alpin du Valais. Télésiège (2200 m.). — Divertissements. — Juin : réduction forfaitaire. — Office tourisme, tél. (026) 6 19 40/6 82 27.

LA FOULY 1600 FERRET 1700 Le Val Ferret, le rendez-m. vous des admirateurs du Vieux Pays. Tranquillité, promenades, excursions. Ch. de fer Martigny-Orsières, Cars Orsières-La Fouly-Ferret. - La Fouly: Gd Hôtel Val Ferret, J. Rausis, propr. 761. 681 77. Pens.-Rest. Glacier, Mille M. Theux, propr. 761. 681 71. Forret: Hôtel-Fens.-Rest. Ferret, A. Vernay, propr. 761. 681 80. Pens.-Rest. Col Fenêtre, C. Darbellay, propr. 761. 681 88.



LA VALLÉE DU SOLEIL

20 h. 15 précises

VERBIER - Télésiège de Medran .... - Les plus écoles, sociétés et C.A.S. - Billets de famille.

| Hôtel de Verbier — Téléphone (026) 6 63 47. | Moison très soignée — Cuisine excellente. | Confort moderne — Bar-orchestre — Chambres avec bains particuliers et téléphone — Prospectus — E. Fusay.

Jeudi 18 juin 1953

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

CONCERT

**BÉBÉ-ORCHESTRE** 

de **NEUCHÂTEL** 

Direction: J.-H. Walter STARCK

de Strasbourg

Oeuvres de Haendel, Mozart, Haydn, Schütz, Brahms, Beethoven, etc.

Prix des places : Fr. 3 .- et 2.

(taxe comprise), étudiants Fr. 1 .-

Location: Maison Hug & Co - Tél. 5 18 77

Les membres amis sont priés de retirer leur place contre remise de leur carte

Enseignement théorique et pratique

Tél. 56770

ALACE

DÈS AUJOURD'HUI À 15 HEURES

Avis très important

LES SPECTATEURS NE DÉSIRANT PAS S'AMUSER

DOIVENT S'ABSTENIR

ANDRÉ MAIRE

GRANDE SEMAINE du

et à l'entrée Répétition générale à 16 h. 30 Entrée : 20 ct. pour les enfants

AROLLA 2000 m. - Le joyau du Val d'Hérens. Hôtel du Pigne 

LA SAGE Villa «Le Forclaz», Val d'Hérens, 1700 m. Séjour idéal pour familles — Repos, tranquillité — Location d'appartements et chalets — Rensei-

HAUDÈRES Point terminus des cars postaux — Direction Arolfa-Ferpècie — Hôtels: des Alpes, des Haudères, Edelweiss, Dents Veisivi. Pensions: Lac Bleu, La Gouille.

SIERRE Centre d'excursions. Station de séjour — Plage — Bons hôtels.

MONTANA-VEMALA 1500 m. — La station du so-tana et magnifique route alpestre — Tous les sports d'été — Bars-dancings — Téléphérique Bellalui 2600 m.

CRANS S/SIETTE 1500 m. — Téléphérique à 2600 m. Golf avec 18 et 9 hôles — Tennis. Hôtel du Golf, 110 lits — Hôtel Alpina et Savoy, 80 lits.

ZHAL Centre elpin de ler ordre — Cars postaux Sierre-Zinal — Hôtels : Diablons, Durand, Besso — Pen-sions : Cotter, National-Poste, Pralong. Restaurant Alpina.

GRIMENTZ 1576 m. — Raclettes — Le village valaisan rêvé — Hôtel Becs de Bosson, tél. 5 51 71, A. Rauch. — Toutes chambres avec eau chaude et froide. Excellente cuisine. — Cars postaux trois fois par jour.

LÖTSCHENTAL 1200-1800 m. Auto postale Goppenstein-Kippel. Belles promenades. Courses de montagne dans un cadre admirable. Renseignements et prospectus: Secrétariat VVL, Goppenstein. Tél. 7 51 02. FAFLERALP Hôtels (Lötschental), 1800 m. — 100 lits. Séjour idéal à toutes saisons — Prix de pension dès Fr. 13.—, Auto postale Goppenstein-Kippel. Tél. (028) 7 51 51.

UNTERBÄCH 1230 m. — Téléphérique depuis Raragne (entre Sierre et Viège) — Hôtels — Pen-sions — Nombreux chalets. Tél. (028) 7 11 86.

ZERMATT 1620 m., et son Gornergrat, centre du haut-tourisme et des vacances heureuses — Qua-rante hôtels et pensions de tous rangs — Abonnements, facilités, etc. — Renseignements: téléphone (028) 7 72 37.

Descendez dans un des Hôtels Seiler, dont le nom réputé assure la qualité. Hôtels Mont-Cervin, Victoria, Mont-Rose, Riffelalp à 2213 m. Schwarzsee à 2589 m. — Echange de repas.

SAAS-FEE 1800 m. — Séjours de vacances pour toutes les bourses — Nouvelle route auto — Nombreux garages. Repos - diversité - joie . Hôrels toutes catégories, chalets. — Renseignements : Tél. (028) 7 81 58.

RIEDERALP Téléphérique depuis Mörel — Séjour enso-leillé de haute altitude — Promenades, Excursions. — Réserve de la forêt d'Aletsch-Eggishorn. Fam. Cathrein, Riederalp.

# Location

et vente de machines à laver

et élargit toutes chaus-sures. Résultat garanti, par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerie de Monté-tan, avenue d'Echallens 107. G. Borel, Lausanne. Schwald

On allonge

### Tél. 8 23 76 CARTES DE VISITE au bureau du journal **EXPOSITION**

LÉOPOLD GUGY en son atelier, rue de l'Hôpital 9

NEUCHATEL Les samedis et dimanches, de 10 à 12 heures, et de 15 à 18 h. jusqu'au 21 juin.



Comme chaque année la Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel

encaisse les cotisations de ses membres et fait sa collecte au mois de juin. Elle a grand besoin de ressources pour son

action qui veut à la fois • prévenir ; la Ligue a agrandi

son préventorium qui peut recevoir vingt enfants, dépister; l'an dernier, 1545 examens radiologiques ont été

conseiller les malades, facili ter leur placement, les aider fi-nancièrement; en 1952, 1020 consultations, 4018 visites et dé-

marches. • réadapter à la vie normale le tuberculeux guéri.

Les dons les plus minimes sont reçus avec gratitude. Les versements de Fr. 5.— pour les particuliers et de Fr. 20.— pour les personnes morales donnent droit à la qualité de membre

de la Ligue. La Ligue compte sur l'intérêt et l'appui de chacun et d'avance remercie tous ceux qui voudront bien faire bon accueil à ses collecteurs.

Le Comité.

### Pour la belle saison

Faites exécuter vos lunettes de distance



# CE COQUIN D'ANATOLE

JEAN TISSIER

Des situations croustillantes et audacieuses

ARMAND BERNARD • DUVALLES • JACQUES TORRENS DANIEL SORANO et MILLY MATHIS

**MOINS DE 18 ANS NON ADMIS** 

Des filles jeunes et jolies

**FAVEURS SUSPENDUES** 

Les derniers airs de Vincent Scotto

Tous les soirs à 20 h. 30 - Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h.

# Magnifique croisière d'été en MÉDITERRANÉE GÊNES - ILE D'ELBE - ALGER - PALMA - BARCELONE

8 jours : du 4 au 11 août à bord du Paquebot « PACE » Prix à partir de fr. 340.— tout compris. Prix maximum fr. 550.— tout compris.

Nos prix s'entendent au départ de Lausanne, train 2me classe, les repas en cours c route, la cabine et la pension complète à bord et toutes les excursions et visites du villes pendant les escales. La pension à bord est de 1re classe pour tous les passagers. Il est prudent de réserver les places à temps

Renseignements et inscriptions à

Métropole 1, Tél. 23 94 13, Lausanne

THÉOPHILE ROBERT SAINT-BLAISE . Grand-Rue 23

tous les jours de 14 à 17 heures prolongée jusqu'au 21 juin



Caisse cantonale d'assurance populaire

# Assemblées générales réglementaires des assurés

MM. les assurés du district de BOUDRY sont convoqués en assemblée générale

le jeudi 11 juin 1953, à 20 h. 15 à Saint-Aubin, Salle de justice, avec l'ordre du jour

 a) communications de la direction sur l'activité de la Caisse au cours des années 1949 à 1952; nomination du comité de district pour la période du 1er juillet 1953 au 30 juin 1957;

propositions à soumettre à l'administration de la Caisse en vue de l'amélioration et du déve-loppement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée article 8 du règlement d'exécution) : a) des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteurs de leurs polices ou de leurs derniers carnets de quittances de

des représentants des assurances de groupes et des représentants des calsses ou des institutions

Toute société, entreprise commerciale ou indus-trielle, caisse ou institution de retraite ou de pré-voyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale ou qui est réassurée auprès d'elle a le droit d'être repré-sentée par deux délégués à l'assemblée de son siège. Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix

rout assure individuel a droit a une seule voix (article 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées. La représentation conventionnelle d'un assuré

ndividuel n'est pas admise. Le directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire Jean KREBS.

Fr. 30.000,-

sont cherchés par industriel à titre de prêt hypothécaire en deuxième rang sur un mmeuble neuf. Intérêts et remboursement à

Adresser offres écrites à E. L. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

# THUSIS - VIAMALA

Point central de la plus belle route des Alpes des Grisons. Plage en forêt. Prix forfaitaire : Fr. 100 .- à Fr. 130 .- par semaine. Prospectus par le bureau de renseignements,



**VACANCES** EN ITALIE

PENSIONE DELL'ANGELO

BELLARIVA (Lido di Rimini)

ieu tranquille, pension idéale pour familles. Excellente cuisine, tout confort, eau courante. Parc pour autos. Cabines, chaises longues, tentes à la plage, pension, service, taxes, tout compris: juin et septembre: 1000 lires; juillet et août: 1400 lires. Réductions pour enfants.

# LA VIE NATIONALE

# L'opposition romande contre le projet de réforme des finances se manifeste au Conseil des Etats

La suppression de l'impôt compensatoire a été ratifiée en séance de relevée

BERNE, 10. - Le Conseil des Etats a engagé mercredi matin la discussion générale sur le nouveau régime financier

de la Confédération. Après une intervention de M. Kloeti (soc., Zurich), déclarant que son parti n'approuverait le principe de l'impôt sur

n'approuverant le principe de l'impot sur le chiffre d'affaires que s'il était mis sur le même pied que l'impôt fédéral direct. M. Picot (lib., Genève), proposa de ren-voyer le projet au Conseil fédéral, vu qu'il a peu de chances d'être accepté par le peuple. Les inconvénients actuels ré-cultent des dépenses d'armement, de la sultent des dépenses d'armement, de la confusion qui existe entre impôt fédéconfusion qui existe entre impot fedéraux et cantonaux et de la double imposition par la Confédération et les cantons. L'impôt direct n'est pas recommandable et il existe surement une possibilité de le remplacer par autre chose. M. Lachenal (rad., Genève), parla à

son tour du malaise suscité par le pro-jet, qui me saturait donner satisfaction. Il est nécessaire de revoir toute la ques-tion et il faut éviter une solution contraire aux intérêts fédéralistes. M. La-chenal s'est rallié à la proposition de renvoi de M. Picot et il a estimé que la solution devait être recherchée dans la voie des économies, ce qui permettrait de renoncer à l'impôt de défense natio-

male.
M. Stüssy, Glaris, a qualifié le projet de régime provisoire permanent. Il est basé, dit-il, sur le droit d'exception et n'apporte aucune solution nouvelle. Il existe un désaccord profond entre le chef socialiste des finances et la majorité bourgeoise du peuple. On veut faire de l'impôt de défense nationale une insti-tution permanente. Or, les recettes supplémentaires engendrent toujours des dépenses nouvelles.

La réponse de M. Weber M. Weber, conseiller fédéral, a souli-gné la nécessité de la réforme. Pour lui,

### Bourse de Neuchâtel 10 juin 9 juin

Banque Nationale	770.— d	770.— d
Crédit Fonc. Neuchât		690.— d
La Neuchâteloise as g		1140.— d
Cables élec. Cortaillod		8300.— d
Ed. Dubied & Cie		
Ciment Portland		
Tramways Neuchâtel .	500.— d	500.— d
Suchard Holding S.A.	345 d	345 d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
OBLIGATIONS		
	104 85 4	TOT ME 3

Etat Neuchât. 2½ 1932 Etat Neuchât. 3½ 1938 Etat Neuchât. 3 ½ 1942 104.75 d 100.25 d 104.25 d 104.75 d 100.25 d 104.25 d Com. Neuch. 3½ 1937 Com. Neuch. 3½ 1947 101.25 d 102.50 d 101.25 d 102.50 d 103.50 d 102.— 101.50 d 103.50 d Ch.-de-Fonds 4% 1931 Tram. Neuch. 3½ 1946 102.— 102.— d Klaus 3½ 1938 101.50 d 101.50 d Suchard 3% 1950 101.— d 101.— d Taux d'escompte Banque nationale 11/2%

### Bulletin de bourse

ZURICH

OBLIGATIONS	9 juin	10 juin
814% Fédéral 1941	102.25 d	102.25
814% Fédér. 1946, avril	107.50	107.40
3% Fédéral 1949	106.75	106.50 d
8% C.F.F. 1903, diff.	104.90 d	104.80
8% C.F.F. 1938	104.90	104.85
THE RESERVED TO SERVED TO		
ACTIONS		4450
Un. Banques Suisses	1152.—	1150.—
Société Banque Suisse	1021.—	1017.—
Crédit Suisse	1043.—	1040.—
Electro Watt	1156.—	1156.—
MotCol. de Fr. 500	779.— d	776.—
S.A.E.G., série I	54.50	54 1/2 117 1/2
Italo-Suisse, priv.	118.—	117 /2
Réassurances, Zurich	8060.—	8030.— 5680.—
Winterthour Accid	5700.—	8875.—
Zurich Accidents	8900.— 1225.—	1225.—
Aar et Tessin	1005.—	1000.—
Saurer	2075.—	2045.—
Aluminium	830.—	825.—
Bally	1107.—	1105.—
Brown Boveri	1135.—	
Fischer	986.— d	1135.— 982.— d
Lonza	1571.— u	1563.—
Nestlé Alimentana	1890.— d	
Sulzer	106.—	101.—
Baltimore	88.75	86 1/4
Pennsylvania Italo-Argentina	24.—	24.
Porel Dutch Cr	343.—	341.—
Royal Dutch Cy	23.50	21 1/2
Royal Dutch Cy Sodec Standard Oil	303.—	298 -
Du Pont de Nemours	404.—	397.—
General Electric	303.50	297.—
General Motors	261.—	256,-
International Nickel	175.50	172
Kennecott	282.— d	279.—
Montgomery Ward	255.50 d	252.—
National Distillers	78.75	76 %
Allumettes B	49.25	48
U. States Steel	165.—	161 1/2

ACTIONS	
Ciba	2755.— 2720.—
Schappe	775.— d 775.—
Sandoz	2935.— 2925.—
Geigy, nom	2440.— d 2425.— d
Hoffmann - La Roche	
(bon de jouissance)	6100.— 6075.—
The second secon	

BALE

# LAUSANNE

B. C. Vaudoise	800.—	d	800.—	d	
Crédit Fonc. Vaudois	800.—	d	800.—		
Romande d'Electricité					
Cableries Cossonay	2600	d	2600.—	d	
Chaux et Ciments	1025,-		1025.—	d	

### GENEVE ACTIONS

Amerosec .		 122	120
Aramayo .		 8 ½ d	8 1/2
Chartered		 30.— d	30.—
Gardy		 210.— d	215
Physique p	orteur	 282.—	280.—
Sécheron p	orteur	 478.—	478.—
8. K. F		244.—	243 d

Aramayo		8 ½ d	
Chartered		30.— d	30.—
Gardy		210.— d	215
Physique	porteur	282.—	<b>280.</b> —
Sécheron	porteur	478.—	478.—
8. K. F		244.—	243.— d

### Billets de banque étrangers du 10 juin 1953

			-			
					Achat	Vente
France .					1.021/2	1.051/2
U. S. A.					4.27	4.30
Angleterre					11.30	11.45
Belgique					8.20	8.40
Hollande	•				109.—	111.—
Italie .		H			0.67	0.69 1/3
Allemagne	S				96.—	98.—
Autriche					16.40	16.70
Espagne	•				9.80	10.—
Portugal					14.65	15.05

### Marché libre de l'or Pièces suisses . . . . 36.50/38.50 américaines

Icha non compris Cours communiques, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

l'impôt de défense nationale est indispensable pour financer le programme d'armement. On n'a rien trouvé jusqu'ici pour remplacer l'impôt de défense nationale et les directeurs cantonaux des finances sont opposés à la suppression de la part des cantons à diverses recet-tes fédérales. M. Weber a recommandé d'entrer en matière et a combattu la pro-position de renvoi de M. Picot. Celle-ci fut repoussée par 29 voix contre 6 et la Chambre a passé à la discussion des ar-

### Discussion des articles

Contrairement à l'avis du chef du département, le Consell a décidé, par 24 voix contre 7, que la part des cantons au produit net des droits d'entrée sur les carburants pour moteur ne serait pas considérée comme une subvention fédé-rale. La décision sur le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été ajour-

Le Conseil des Etats a poursuivi, en séance de relevée, la discussion des arti-cles du projet de réforme. En opposition avec M. Weber, il a décidé, par 27 voix contre 8, d'inclure aussi les crédits bud-gétaires dans le « frein aux dépenses ». Il s'est rallié tacitement à la décision du Conseil national de limiter à 10 ans les subventions fédérales périodiques.

### Supression de l'impôt compensatoire

Un débat s'est engagé ensuite sur les dispositions concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt compensa-toire. On sait que le principe de l'impôt compensatoire sur le chiffres d'affaires total des entreprises du commerce de dé-tail a été introduit dans le projet par le Conseil national. La majorité de la com-mission a proposé de s'en tenir au pro-jet du Conseil fédéral qui ne prévoit pas cet impôt, tandis qu'une minorité vou-drait que l'impôt frappe tous les chiffres d'affaires au détail, autrement dit également les ventes dans les coopératices, ce qui rapporterait à la caisse fédérale 14 millions de francs de plus. Par 19 voix contre 18, le Conseil s'est

rallié à la thèse de la majorité du Con-seil fédéral et repoussé celle du Conseil national de la minorité. L'impôt compen-satoire est ainsi éliminé du projet par le Conseil des Etats. La Chambre a abordé ensuite un autre

point litigieux, soit la disposition sur l'impôt sur le chiffre d'affaires. L'exonération des denrées alimentaires de première nécessité a été admise sans autre. Mais il y cut désaccord en ce qui con-cerne l'imposition de la bière. La suite de la discussion a été renvoyée à jeudi.

### Trois Genevois blessés dans un accident de car près de Strasbourg

STRASBOURG, 11 (A.F.P.). - Une collision qui a fait un tué et blessé gravement plusieurs Suisses et Français, a eu lieu mercredi soir sur la route de Colmar, à Strasbourg-Meinau, entre un autocar de la société Bussat et Cie, de Collon-ges-Salèves (Haute-Savoie), piloté par M. Jean Christin, né à Genève, et demeurant à Annemasse, et un camion qui tentait

d'éviter deux cyclistes.

Sous la violence du choc, le côté gauche du car, qui transportait 38 touristes, a été arraché. M. Alfred-Edouard Burnet, de Fernet-Voltaire (Ain), qui a eu les deux jambes sectionnées, est décédé après son admission à l'hôpital civil de Strasbourg. M. Bernard Jouin, 48 ans, de Genève, a eu une jambe sectionnée. Mme Ducret, de Genève, a également une jambe sectionnée; Mme Emilie Cottet, 50 ans, de Genève a été légèrement blessée.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital civil de Strasbourg.

### L'ex-roi Farouk à Genève

Venant de Paris par le train, l'ex-roi Farouk, accompagné de sa suite, est arrivé à Genève, où il est descendu à l'hôtel du Rhône. Il demeurera quelques jours dans la

### Les Bâloises protestent contre le vote de Genève

BALE, 10. — Une assemblée groupant quatre cents Bâloises a voté, lundi, la résolution suivante:

Les 6 et 7 juin 1953, seront des jour-nées sombres dans l'histoire de notre Confédération et du mouvement pour le droit de suffrage féminin en Suisse. Nous, Bâloises, prenons connaissance avec indignation du fait que le vœu clairement exprimé par nos Confédérées genevoises de jouir des droits politiques, a été méconnu par 17 967 hommes genevois tourconnu par 17.967 hommes genevols, tournant en dérision nos usages démocrati-

ques.

Nous donnons aux femmes de Genève l'assurance de toute notre solidarité. Quelles que soient les mesures qu'elles prendront pour protester contre cet af-front, elles auront notre approbation et

### CARNET DU JOUR

Cinémas Studio: 15 h. et 20 h. 30. Le fleuve. Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Jenny. Palace: 15 h. et 20 h. 30. Ce coquin

d'Anatole. Théâtre: 20 h. 30. C'étaient des hommes. Rex: 20 h. 30. Le règne de la Terreur.

# A ZURICH

la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

est en vente dans les dépôts suivants:

kiosques de la gare principale kiosque Sihlbrücke

kiosques: Börsenturm, Paradeplatz, "Le Misanthrope kiosque Werdmühle, Bahnhofstrasse kiosque KABAG, Bederstrasse 93

kiosques des gares: Œrlikon, Wie-dikon Enge, Stadelhofen

# Le Conseil fédéral modifie son attitude dans l'affaire coréenne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le communiqué de mardi indiquait donc que le Conseil fédéral, avant de s'engager dans une action internationale, entendait, d'une part s'entourer de Cola signifie donc que contrairement certaines garanties, celle-ci en particu-lier que son intervention était hien désirée par toutes les parties — comme l'exige le principe même de la neutralité — d'autre part préciser qu'il ne se con-sidérerait pas comme le mandataire d'une des parties, mais comme un agent de la communauté intéressée à la solution du conflit. Il n'y avait donc aucune spéculation

politique, comme certains commentaires étrangers le laissaient entendre, dans la décision du Conseil fédéral, mais le seul souci de s'entourer des garanties politiques qu'exigeaient les responsabli-lités dont il se chargerait éventuelle-

On laissait d'ailleurs entendre que la décision définitive de la Suisse dépendait des renseignements complémentai-res et des précisions que Berne devait encore recevoir quant à l'autorité ou à l'Etat qui détient les prisonniers. Car ce sont ces précisions qui devaient per-mettre de définir exactement qui sont « les parties au conflit.».

### Revirement

Ces lignes étaient déjà écrites quand le département politique fédéral a pu-blié, hier soir à 19 h. 45, le communi-

blié, hier soir à 19 h. 45, le communiqué suivant:

La commission des affaires étrangères du Conseil national s'est réunie le 10 juin, en présence de M. Max Petitpierre, chef du département politique.

Celui-ci a donné connaissance de la note remise par le Conseil fédéral aux gouvernements américain et chinois au sujet de la participation de la Suisse à la commission des cinq Etats neutres chargés de la garde des prisonniers de guerre qui refusent d'être rapatriés. Il a en outre renseigné la commission sur les

guerre qui refusent d'être rapatriés. Il a en outre renseigné la commission sur les derniers développements de cette affaire, en particulier sur un des points soulevés dans la note suisse, celui de l'agrément de la Répubique de Corée à l'accord intervenu sur les prisonniers de guerre.

D'après les informations données hier matin au département politique à la suite de cette note, l'armée de la Corée du Sud est soumise au commandement des Nations Unies et tous les prisonniers de guerre nord-coréens et chinois dépendent de ce dernier. Il n'y en aurait donc pas qui se trouveraient sous le contrôle du gouvernement de la République de Corée.

Corée.

Dans ces conditions, le chef du département politique estime que le Consell fédéral pourrait être amené, pour éviter tout risque de retard dans la conclusion de l'armistice et dans l'exécution de l'accord sur les prisonniers de guerre, à admettre la participation de la Suisse à la commission des cinq Etats neutres à la seule demande du commandement des Nations Unies, d'une part, et du com-mandement des forces populaires coréen-

Cela signifie donc que, contrairement à l'opinion qu'il s'était faite faute de renseignements complets, le Conseil fé-déral estime maintenant qu'il n'est plus nécessaire d'obtenir l'assentiment du gouvernement sud-coréen pour accepter de participer aux travaux de la commis-sion neutre. Toutefois, aucune décision n'est prise et le Conseil fédéral doit se réunir bientôt pour se prononcer.

### La Corée du Sud avait approuvé la réserve de la Suisse

SEOUL, 10 (Reuter). — Mercredi, les Sud-Coréens ont exprimé leur approbation de la réserve manifestée par la Suisse quant à sa participation éventuelle, à la commission de rapabriement des prisonniers de querre des prisonniers de guerre.

### Washington avait manifesté sa surprise et sa consternation

et sa consternation

WASHINGTON, 10. — L'agence Reuter rapporte que l'on craignait, à Washington, que le refus de la Suisse d'accepter, en Corée, un mandat qui ne lui serait pas confié par tous les belligérants ne retarde la cessation des hostilités, comme l'opposition du gouvernement sudiste à la conclusion d'un armistice aux conditions prévues. On en était à la fois sumpris et consterné. Des représentants du gouvernement américain ont exprimé hier l'espoir que

américain ont exprimé hier l'espoir que la Suisse reviendrait sur son refus de participer à la commission de rapatriement des prisonniers de guerre en Corée tant que la Corée du Sud n'approuverait pas l'armistice. Le département d'Etat a mis au courant de ce point de vue la légation de Suisse à Washington.

La Suède a communiqué, mardi, qu'elle était prête à collaborer. L'Imde a également annoncé qu'elle était disposée à prendre part à cette commission. On s'attend que la Pologne et la Tchécoslovaquie donnent également leur accord

### Des notes américaines aux cinq puissances neutres

WASHINGTON, 10 (A.F.P.). — Le département d'Etat a annoncé, mercredi, que des notes diplomatiques avaient été envoyées l'après-midi même aux gouvernements des cinq pays membres de la commission de rapatriement des prisonniers de Corée, leur demandant s'ils étaient prêts à servir dès que cette commission commencerait à fonctionner. Ces notes ont été remises aux ambas-

sades ou légations de Suède, de Suisse, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de l'Inde à Washington.

CYCLISME )

Après le Tour d'Italie Un curieux marché entre Coppi et Koblet?

Maintenant que le «Giro» est ter-miné, les chroniqueurs sportifs dénon-cent les manœuyres dont il fut émaillé,

cent les manœuvres dont il fut emanne, écrit la «Nouvelle Revue de Lausanne». C'est ainsi que M. Alberto Barberis, radio-reporter, vient de publier dans le «Sport-Ticinese» un article dont nous lui laissons la responsabilité et qui dénorme un envieux marché entre qui dénonce un curieux marché entre

Coppi et Koblet. Lors de la première étape des Dolomites, dit-il en substance, au moment où la course battait son plein et que Koblet avait rejoint Coppi à quelques kilomètres de l'arrivée à Bolzano, le champion italien aurait déclaré à son

adversaire: «Tu es le plus fort. Si tu restes avec moi jusqu'à Bolzano et que tu me laisses gagner, je n'attaquerai pas dans le Stelvio».

Koblet aurait accepté ce curieux mar ché, mais le lendemain Coppi aurait attaqué précisément dans ce même Stelvio, au mépris de la parole donnée.

attaque precisement dans ce mente Stellvio, au mépris de la parole donnée. On veut espérer que M. Alberto Barberis n'a pas révélé ces faits sans s'entourer de preuves, car la grosse accusation qu'il porte contre Coppi atteint indirectement Koblet.

### renoncé aux Tours?

La retraite de Kubler fait couler de l'encre dans la presse sportive internationale. Voici ce qu'écrit l' « Equipe » dans son

Kubler a-t-il vraiment

édition de mardi :
Au sujet du Tour de France, Ferdi

Kubler, de passage à Paris dimanche, a précisé sa position, avant de s'envoler pour Alger:

«Je ne partirai pas pour servir de domestique à Koblet; j'ai le droit de courir ma propre chance...»

A plusieurs reprises au cours de notre entretien, le champion suisse a d'ailleurs confirmé son désir de prendre le départ du Tour, et il s'est déclaré prêt à pactiser avec Koblet s'il jugeait ac-

ceptables les conditions de ce dernier.
Ces déclarations, Kubler les a faites le lendemain du jour où il fit transmettre à la presse suisse sa fameuse déclaration où rappelons-le, Ferdi déclarait catégoriquement qu'il ne voulait plus participer à aucun tour cycliste. Arrivé lundi à Alger, Kubler a déclaré

actioniquement à un journaliste :
«C'est définitif. Je ne veux plus faire
de course par étapes, et la marque
suisse Tebag est d'accord avec moi pour que je me consacre désormais aux gran-des classiques. Je ne courrai même pas

le Tour de Suisse.»
Ainsi, en trois déclarations successives,

GENÈVE

Représentations officielles de la

Parc de la Grange, les 13, 14 et 15 juin, à 21 heures Location : Intérêts Genève et Grand Passage Ferdi a fait deux déclarations dans un sens (plus de Tour) et une dans l'autre ( Je courrai le Tour si... >). Attendons la suite. 

### CHRONIQUE VITICOLE Mildion

La Station d'essais viticoles, à Auvernier, nous communique:

La chute de pluie du 9 juin permet de prévoir une infection de la vigne: éclosion des taches blanches possible dès les 19-21 juin prochains.

Le 9 juin au matin, aucune tache de mildiou n'était encore apparue dans les vignes de la Station d'Auvernier. Néanmoins, le danger d'une infection pri-maire s'accentue et il est prudent de réduire l'intervalle entre les premiers traitements, et de veiller en outre à en appliquer un aussitôt après la florai-

son.

Rappelons qu'en 1951, les premières taches de mildiou ont été observées entre le 12 et le 17 juin, et en 1952, dès

# **Emissions radiophoniques**

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 6.45, Vou-lez-vous apprendre l'anglais? 7 h., gym-nastique, 7.10, réveil en musique. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, impromptu Inform. et heure exacte. 7.20, impromptu matinal. 9.15, émission radioscolaire: Politesse et savoir-vivre. 9.45, œuvres de Schubert. 10.10, émission radioscolaire, suite. 10.40, une œuvre de Fauré. 11 h., de Beromunster: émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, Morton Gould et son orchestre. 12.30, l'orchestre Paul Durand. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.54, la minute des A.R.-G. 12.55, aŭ music-hall. 13.20, Les lettres de mon moulin, d'A. Daudet, par Férnandel. 13.30, une œuvre de Ravel. 13.45, la femme chez elle. 16 h. l'université des ondes. 16.29. elle. 16 h., l'université des ondes. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des émission commune. 17.30, la rencontre des isolés: En flânant dans Londres, par Charles de l'Andelyn. 18.05, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.15, les pages qu'ils voudraient immortelles. 18.35, disque. 18.40, les cinq minutes du tourisme. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.08, la session d'été des Chambres fédérales. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, rythmes et mélodies. d'Achille Christen. 19.25, la situation internationale. 19.35, rythmes et mélodies, d'Achille Christen. 19.40, de tout et de rien. 20.05, Et puis après? La vieillesse d'Ulysse, de F. Fosca. 21.05, Sonata da camera, de Pierre Capdevielle. 21.25, le roman et la vie des jeunes romanciers: Nicole Vedrès. 21.45, Petite symphonie concertante, de Frank Martin. 22.05, poèmes du soir. 22.25, les Nations Unies vous parlent. 22.30, inform 22.25. Unies vous parlent. 22.30, inform. 22.35, l'enquête de Marcel Suès: Ceux qui travaillent pour la paix. 22.55, l'orchestre Mantovani. BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15

et 7 h., inform. 11 h., musique de cham-bre. 12.15, communiqués touristiques. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.25, concert populaire. 14 h., pour madame. 14.30, émission radioscolaire: Plus lourd que l'air. 16.30, musique de la Suisse orientale. 17.15, musique de Jos. Rixner. 17.30, un conte de Grimm. 18.10, l'orchestre récréatif bâlois. 18.40, le livre de la semaine. 18.50, piste et stade. 19 h., valse de J. Strauss. 19.15, chronique mondiale. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., accordéon. 20.15, écoles suisses à l'étranger: Florence. 21.15, orgue, par H. Gutmann. 21.35, pour madame: Nos filles célibataires doivent-elles vivre à la maison? 22.15, inform. 22.20, Stephen Foster, évocation musicale de Gæpfert.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

# L'Allemagne de l'Est modifie son attitude à l'égard de l'Eglise protestante

Elle promet de libérer les pasteurs arrêtés et de garantir l'indépendance de l'enseignement religieux

BERLIN, 10 (A.F.P.). - Au cours d'une conférence, les dirigeants de l'Eglise pro-testante et les autorités de la République démocratique allemande, ont décidé d'un commun accord de mettre fin aux malentendus qui ont provoqué un conflit entre l'Eglise évangélique d'Allemagne en soviétique et le gouvernement de

la République démocratique». Le gouvernement de la République démocratique a promis de faire libérer les pasteurs arrêtés. De plus, l'enseignement religieux dans les écoles sera de nouveau donné avec les garanties constitutionnel-les et la «Junge Gemeinde», organisa-tion de jeunesse évangélique, pourra li-brement exercer son activité conformé-ment à la liberté de conscience garantie par la constitution de la République dé-

mocratique allemande.

Assistaient à cette conférence: M.
Otto Dibelius, évêque de Berlin et du
Brandebourg, et le doven Heinrich Gruber, représentant de l'Eglise protestante
auprès du gouvernement de la Républiaupres du gouvernement de la Republique démocratique, d'une part, et M. Otto Grotewohl, président du Conseil, M. Otto Nuschke, vice-président du Conseil, M. Wilhelm Zaisser, ministre de la sécurité publique, et M. Paul Wandel, ministre coordinateur pour la culture, la science et l'art, d'aubre part.

### De larges concessions seront faites

Après la conférence, le service de presse du Conseil des ministres de la zone soviétique a publié un communique déolarant que les autorités de la République démocratique allemande étaient disposées à faire de larges concessions à l'Eglise évangélique. Ces con-

cessions ont été fixées conformément à la politique du gouvernement. Toutes les mesures qui ont été prises jusqu'ici au préjudice de l'Eglise ou de ses mem-bres seront revues. Trois grandes insti-tutions religieuses seront restituées. Le gouvernement soviétique de la zone so-viétique versera à l'Eglise les sommes que l'Etat devait payer et qu'il avait retenues. Ce règlement se fera suivant retenues. Ce règlement se fera suivant un arrangement spécial.

Les représentants du gouvernement ont affirmé que l'Etat était prêt à laisser à l'Eglise sa propre existence sui-vant les dispositions de la constitution. De leur côté, les représentants de l'Egli-se se sont déclarés prêts à renoncer à toute intervention anticonstitutionnelle dans la vie économique et politique.

### Modification de l'organisation collective de la zone russe

BERLIN, 11 (D.P.A.). — Une information de l'agence A.D.N. de la zone soviétique annonce un profond changement de l'organisation collective de la République démocratique allemande. Il a été communiqué, après une conférence des présidents et des membres des coopératives de production agricole, qu'aucune nouvelle coopérative ne sera constituée à l'avenir.

Il est recommandé, pour améliorer le travail, de n'accepter aucun nouveau membre et de ne plus faire de propagande.

D'autre part, les membres de ces coopératives doivent avoir le droit d'en sortir sans pour cela perdre leurs pri-vilège ou être poursulvis.

# Les enseignements du scrutin après les élections italiennes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette réforme visait à permettre la constitution d'un puissant bloc centriste à la Chambre, face à la poussée des partis extrémistes de droite et de gauche. Les partis du centre disposeront cependant de 16 voix de plus que la majorité constitutionnelle.

constitutionnelle,

Ils ont la majorité absolue également au Sénat. La stabilité gouvernementale dont jouit l'Italie depuis cinq années ne sera donc pas compromise mais, dorénavant, les démocrates-chrétiens devront composer avec les partis mineurs du centre, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Ils n'auront plus, en effet, la majorité absolue à la Chambre. C'est le fait nouveau important, mais non inattendu, sur le plan parlementaire. Le le fait nouveau important, mais non inattendu, sur le plan parlementaire. Le triomphe électoral de la démocratie-chrétienne aux élections générales de 1948 était dû à des circonstances particulières. Les communistes venaient de s'installer au pouvoir en Tchécoslovaquie, tandis qu'à la frontière orientale de l'Italie, la démocratie populaire yougoslave se trouvait encore sous l'obédience de Moscou.

D'autre part, dans la péninsule même, le communisme semblait avoir gagné beaucoup de terrain. En bref, les Italiens s'étaient trouvés dans l'alternative de voter pour ou contre Moscou

tive de voter pour ou contre Moscou

opinions politiques n'étaient pas celles de la démocratie-chrétienne, avaient néanmoins donné leurs voix à ce parti, considéré comme le plus solide barrage à l'avance du communisme, Mais en remportant près de onze millions de suffrages, soit 40 % des votants, le parti démocrate-chrétien a démontré sa soli-dité en dépit de l'usure du pouvoir. Il reste, et de loin, le principal parti ita-D'autre part, les résultats du scrutin

Un grand nombre d'électeurs, dont les

D'autre part, les résultats du scrutin pour la Chambre confirment dans l'ensemble ceux du scrutin pour le Sénat. Les partis mineurs du centre — républicain, libéral, socialiste-démocratique — ont été éprouvés. Les partis d'extréme-gauche — communiste et socialistenennien — ont légèrement progressé dans toutes les régions de la péninsule. dans toutes les régions de la péninsule. Seule la droite a gagné sensiblement du terrain. Mais le succès des monarchistes, pour aussi spectaculaire qu'il soit, n'en est pas moins très relatif puisque ce parti ne représente que 7 % de l'électorat italien. Quant au Mouvement social italien, de tendance néofasciste, il a maintenu les positions qu'il avait acquises aux élections administratives de 1951-1952.

Poursuivant sa politique de détente

### La Russie accrédite un ambassadeur en Autriche

VIENNE, 10 (A.F.P.). - Poursuivant sa politique d'alignement sur les Occi-dentaux en Autriche, le gouvernement soviétique, après avoir remplacé le général Sviridov, haut-commissaire en Autriche, par un civil, le diplomate de carrière M. Elytchev, ancien chef de la mission diplomatique russe en Allemagne de l'est, vient d'annoncer que ce diplomate serait également accrédité à Vienne comme ambassadeur de l'U.R.S.S.

### ... et abandonne ses revendications sur les Détroits

ANKARA, 11 (A.F.P.). - On apprend de source non officielle mais sûre que M. Alexandre Lavritchev, ambassadeur d'U.R.S.S. à Ankara, a remis tout récemment au ministre turc des affaires étrangères une note lui faisant connaître que l'U.R.S.S. retirait toutes ses revendica-tions de 1945 sur les villages orientaux

de Kars, Ardahan et Artvin.
D'autre part, le gouvernement soviétique déclare dans cette note, selon la même source qu'il abandonne toutes ses demandes de bases militaires dans les détroits et fait connaître au gouvernement turc qu'il désire ouvrir des négociations en vue de la revision de la convention, mais qui n'avait pu avoir lieu en raison des revendications soviétiques. Enfin Moscou aurait fait savoir à Ankara qu'il désirait entretenir à l'avenir les meilleures relations avec la Turquie.

# Les buts de la politique étrangère du chancelier Adenauer

BONN, 10 (D.P.A.). - Parlant au Bundestag, le chancelier Adenauer a esquissé en cinq points les buts de sa politique étrangère, par rapport aux dé-cisions imminentes qui seront prises en politique internationale:

1) Des élections libres dans toute l'Allemagne;
2) Création d'un gouvernement pour l'ensemble de l'Allemagne; 3) Conclusion d'un traité de paix li-

brement négocié; 4) Règlement de toutes les questions territoriales dans le dit traité de paix; 5) Liberté d'action pour le gouverne-ment de l'ensemble de l'Allemagne, notamment liberté de conclure des allian-ces avec d'autres pays dans le cadre des principes et des buts des Nations

Aux ETATS-UNIS, le président Eisenhower a lancé hier un appel au peuple américain en faveur de l'unité interal-

grave affection des hanches l'obligeait à renoncer à ses fonctions de leader républicain du Sénat pendant le reste de la session actuelle. M. Eden, chef du Foreign Office, a été

Le sénateur Taft a annoncé hier qu'une

opéré hier pour la troisième fois. Il est hospitalisé dans une clinique de Boston. En SARDAIGNE, on signale des inondations catastrophiques. Au PORTUGAL, on annonce que le

gouvernement indien a décidé de fermer sa légation à Lisbonne. En TCHECOSLOVAQUIE, le président de la République a confirmé à la radio les troubles suscités par la réforme mo-

nétaire. En CORÉE, les deux délégations d'armistice sont tombées facilement d'accord sur le tracé de la ligne de démarcation. En ALLEMAGNE ORIENTALE, M. UIbricht, secrétaire général du parti socia-

liste-communiste unifié aurait été relevé de ses fonctions. Au DANEMARK, le gouvernement a fait savoir qu'il n'avait plus besoin de l'aide Marshall.

# **AVIS TARDIFS**

Au Musée d'ethnographie CE SOIR, à 20 h. 30

CONFÉRENCE de M. Gilbert ETIENNE

A travers le Pakistan

et l'Afghanistan avec projections lumineuses

Etudiants : Fr. 1 .-

### Aujourd'hui Journée de la Crèche

Dès 15 heures: Thé et vente de fleurs

Dès 17 heures:

Apéritif dans les locaux de la Crèche

Bercles 2 - Neuchâtel CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE

Aula de l'Université, ce soir à 20 h. 15 TEMPÈTE SUR L'ASIE

de Poudoukine (1928) Chaque personne peut devenir membre du C. C. U.

AU CONSEIL NATIONAL

# Cent fois sur le métier... ... ou la revision de l'A.V.S

La situation difficile de la viticulture évoquée

Vote de l'arrêté

sur le contrôle des prix

Au début de la séance, le Conseil na-tional avait approuvé, par 104 voix

sans opposition, les comptes et la gestion des C.F.F., après que M. Escher eut répondu à quelques observations présentées la veille.

Sans opposition non plus, il décida de prolonger les mesures juridiques en faveur de l'industrie hôtelière. Enfin, par 93 voix contre 43, il a voté définitivement l'arrêté d'exécution

aux dispositions constitutionnelles sur

le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit. A cette occasion, les socialistes ont, une fois de plus, protesté contre ce qu'ils appellent le mépris de la volonté populaire, telle qu'elle s'est exprimée en novembre dernier. Leur porte-parole, M. Leuenberger, a fait gaveir que son partie s'est exprimée que partie d'es réservait d'estate.

savoir que son parti se réservait d'en-treprendre toute démarche utile pour

faire respecter la décision du souve-

La séance de relevé

Faut-il porter de 7 à 9

le nombre

des conseillers fédéraux?

BERNE, 10. — Le Conseil national a consacré sa séance de relevée à des pos-

tulats, motions et interpellations. M. Jacques Schmid (soc., Soleure), a

développé une motion demandant que le nombre des conseillers fédéraux soit por-

té de 7 à 9, que les partis politiques soient représentés au gouvernement pro-

portionnellement à leur force numérique et que le Conseil fédéral ne puisse valla-

blement délibérer que si 5 au moins de ses membres sont présents.

M. Feldmann, chef du département de justice et police, a rappelé que ce n'était

pas la première fois que l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux était

demandée. Tant le peuple que le Conseil fédéral se sont toujours prononcés, à

une exception près, contre cette aug-mentation. La seule fois où le Conseil

fédéral s'était prononcé dans un sens fa

vorable, ce furent les Chambres qui di-

fédéral acceptait d'étudier à nouveau l'ensemble de la question et de présen-

ter un rapport aux Chambres dans le dé-

lai d'une année : toutefois, le Conseil fédéral ne peut admettre la forme impé-rative de la motion, mais il accepte un

postulat dans la forme indiquée. M. Schmid est d'accord et le Conseil égale-

Le bail commercial

M. Chaudet (rad., Vaud), a développé un postulat par lequel il préconise l'in-troduction dans notre législation d'un nouveau bail d'exploitation, le « bail com-

M. Feldmann, conseiller fédéral, a ac-

cepté le postulat pour étude, en faisant remarquer qu'il ne saurait en aucun cas

L'aide à la viticulture

Après le développement de divers posrulats, M. Dellberg (soc., Valais), a dé-veloppé une motion préconisant diverses mesures pour assurer l'écoulement des excédents des récoltes de vin blanc de

1951 et 1952, excédents qui ont augmenté

M. Reichling (pays., Zurich), a dévelop-

pé une interpellation par faquelle il de-

mande aussi que des mesures soient pri-

Réponse de M. Rubattel

M. Rubattel, chef du département de

l'économie publique, a répondu aux cri-

tiques contenues dans la motion Dellberg et dans l'interpellation Reichling. Il a

montré, chiffres à l'appui, qu'un effort considérable avait été fourni par les au-

torités fédérales pour assainir le marché du vin et éliminer dans la mesure du possible la concurrence que les vins étrangers font aux vins blancs du pays.

moins de 13 degrés ont sensiblement diminué ces dernières années et celles des vins blancs pouvant concurrencer les nô-

tres ont été réduites dans une très forte proportion. Or, s'il y a des difficultés sur le marché, cela tient avant tout à l'augmentation constante de la produc-

tion qui est bien supérieure à ce qu'elle était à l'époque où la superficie du vi-gnoble était de l'ordre de 27,000 hecta-res, alors qu'elle n'est plus maintenant

que de 13,000 hectares. Il est inexact de prétendre que les im-

portations de vins étrangers sont favo-risées. En effet, les droits et taxes frap-

pant les vins rouges étrangers de moins de 13 degrés s'élevant à 41 fr. 35 par

hectolitre. C'est dire que notre vignoble jouit d'une protection marquée.

Le statut du vin

en bonne voie

Le chef du département de l'économie publique, poursuivant son exposé, a dit que la réalisation du statut du vin était

en bonne voie. L'avant-projet sera rendu

public très prochainement et le statut

pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1954. Répondant plus particulièrement à M. Reichling, le chef du département a affirmé qu'il était exagéré de prétendre que la ruine menaçait l'ensemble de la

viticulture suisse. La situation varie con-sidérablement d'une région à l'autre. A

Genève, elle est évidemment mauvaise et

les invendus sont relativement impor-tants. Dans la région de la Côte, les dis-tricts les moins favorisés sont ceux de

Nyon et de Monges. Dans le Lavaux et Chablais, la situation est normale.

Valais elle varie et elle est plutôt diffi-cile dans les régions de plaine qui pro-

duisent un vin de second ordre. A Neu-châtel, la situation n'est pas très satis-faisante. Mais d'une manière générale, on ne peut panler d'une crise grave pour les

trois-quarts, voire les quatre-cinquièmes

du vignoble suisse.

Parliant ensuite des vins rouges de

Suisse allemande, M. Rubattel a dit que les difficultés surgies récemment étaient

dues à l'accroissement de la production

et à la qualité inférieure du vin produit

qu'il ne pouvait accepter la motion Dell-

berg qui ne contient rien de nouveau, ni d'utile. Mise aux voix, cette motion a été

repoussée par 56 voix contre 7. Quant à M. Reichling, il n'est que partiellement satisfait de la réponse du chef du département de l'économie publique.

M. Rubattel a déclaré en terminant

dans centains vignobles.

Les importations de vins rouges

pour préserver la viticulture suisse

de 40 millions de litres en deux ans.

d'une ruine menaçante.

mercial ».

priété privée.

M. Feldmann a ajouté que le Conseil

Notre correspondant de Berne nous

Faut-il s'étonner que cinq ans à peine après sa mise en vigueur, la loi d'assurance vieillesse et survivants soit, pour la seconde fois déjà, soumise à revision ? Préparée dans les années d'immédiat après-guerre, alors que le monde officiel vivait dans la orainte d'une crise économique, la grande œuvre so-ciale fut établie sur des bases qu'on a voulues d'une solidité à toute épreuve. Dans des meilleures/intentions du monde, on dui donna pour marraine da fée Prudence. Mais il semble bien que, sans y être officiellement invité, le sans y être officiellement merre, a sieur Harpagon fut aussi du baptême.

Il se révéla donc à l'expérience que les charges étaient relativement foundes pour des rentes modestes et que les besogneux, qu'on avait, par souci d'équi-té sociale, inclus parmi les bénéficiaires de l'assurance, ne retiraient que de bien maigres avantages de la grande œuvre tant vantée.

On se serait sans doute accommodé de cet état de choses si, dès le début, l'A.V.S. avait connu les difficultés financières. Mais, la prospérité générale aidant, les cotisations affluèrent, le fonds central de compensation s'enfla rapidement et il ne manqua pas de gens à l'esprit malin pour comparer l'ampleur des réserves et la modicité des premières prestations.

Il faut toutefois se garder ici d'illu-sions et de simplifier le problème. Les gens les moins versés dans les sciences actuarielles savent cependant que la so-lidité d'une entreprise de ce genre est à la merci des fluctuations économiques et qu'on a raison de multiplier et de renforcer les étais tant que d'heureuses circonstances le permettent.

Néanmoins, il n'est point nécessaire d'élargir à l'infini la marge de sécurité et il vient un moment où le supplément de ressources doit être redistribué aux bénéficiaires de rentes au lieu d'augmenter encore un fonds qui crève de santé si l'on peut dire. santé, si l'on peut dire.

### Premiers aménagements

C'est pourquoi, en 1950 déjà, les au-torités ont éliminé de la loi quelques rigueurs, parmi les plus choquantes, d'une part en augmentant le nombre des bénéficiaires des rentes transitoires, d'autre part en réduisant progres-sivement la charge des cotisations pour ceux des assurés des professions indé-pendantes dont le revenu annuel n'excède point une somme bien modeste.

Lorsqu'à fin 1952, on constata que le bilan technique laissait encore un boni de 70 millions, on décida d'aller plus loin. Contrairement à l'avis des directeurs cantonaux des finances qui, dans l'idée d'alléger les charges futures improcées aux pouveles aux plus les charges futures improcées aux pouveles aux pouvele res imposées aux pouvoirs publics, de-mandaient que ces 70 millions fussent versés au fonds central de compensa-tion, le Conseil fédéral propose de les utiliser entièrement en faveur des as-

J'ai résumé et commenté ici-même le projet officiel, il y a un mois; je me borne donc à rappeler qu'il prévoit de modifier la loi actuelle pour élever les rentes transitoires et les rentes ordinaires, tandis que serait supprimée, pour toutes les personnes âgées de 65 ans et qui exercent encore une activité lucra-tive, l'obligation de verser à la caisse d'assurance le deux ou le quatre pour

cent de leur revenu à titre de prime. En augmentant d'une part les charges de l'A.V.S., en la privant d'autre part de certaines ressources, on absor-

### La discussion du projet

Le Conseil national a commencé, mer matin, la discussion du projet après deux rapports détaillés à souhait, l'un de M. Börlin, radical de Bâlle-Cam-pagne. l'autre de M. Perrin, socialiste vaudois.

La discussion qui a suivi a montré

La discussion qui a suivi a montré que tous les grands groupes appuyaient les propositions du Conseil fédéral, se réservant de les amender sur tel ou tel point de détail. Pour les uns, on peut regretter que tous les bénéficiaires de rentes soient exonérés du paiement des cotisations même si, après 65 ans, ills exercent une activité qui leur rapporte plusieurs milliers de francs par an ; pour d'autres, il serait judicieux d'atténuer encore les différences entre les régions ruralles, mi-urbaines et urbairégions rurales, mi-urbaines et urbai-nes pour le calcul des rentes transitoires; pour d'autres encore, c'est une erreur de fixer à 12,500 fr. le revenu annuel moyen qui donne droit à la rente maximum, car on exclut ainsi un trop grand nombre d'assurés du béné-fice de ce maximum.

Tous les orateurs qui ont pris la parole meroredi matin sont cependant d'accord sur un point: à savoir qu'il est impossible actuellement de modifier profondément la structure de l'A. et qu'il faut se contenter de re-

### Manifestation des communistes romands

Il est vrai que la grande offensive annoncée par les communistes n'a pas encore été déclenchée. MM. Muret et Nicole ne prendront la parole que jeudi ou vendredi.

En attendant, quellque 200 à 300 ma-nifestants venus de Suisse romande ont garni les tribunes du Conseil national, où ils ont sagement écouté quellques discours en allemand. Puis, à la fin de la séance, bannières déployées pancartes au vent et sous la pluie, fils se sont groupés près du Palais fédéral en criant : « De l'argent pour les vieux !» Mais, sous la bourrasque, les passants pressés n'ont guère accordé d'intérêt à cette démonstration et sans doute, plus d'un de ces «députés» a dû s'en retourner « dépité ».



Monsieur et Madame Charles-Alexandre SCHILD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

> Laurent le 10 juin 1953

Clinique Sonnenrain Schutzenmattstrasse 31 Socinstrasse 55

# LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

### Le marquage de la chaussée

Le marquage de la chaussée prend toujours plus d'importance et ne cesse de se généraliser dans nos villes et campagnes. Chaque usager de la route doit donc s'habituer à les respecter et se familiariser avec sa signification. Un écoulement normal du trafic et la sécurité de chacun

en dépendent. Les lignes blanches coupées, non continues, sont les lignes de direction qui montrent à l'usager où se trouve le milieu de la chaussée aussi bien de jour que de nuit et, par con-ditions de visibilité défavorables, lorsqu'on ne voit plus le bord de la

On trouve d'autre part dans des tournants où la visibilité est nulle et sur des tronçons de routes étroites, des lignes continues, appelées lignes de sécurité qui ne doivent en aucun cas être dépassées. Le conducteur qui ne respecte pas ces lignes com-met une faute et n'est pas digne d'avoir son permis en poche.

Les passages pour piétons sont aussi des marques que les usagers, piétons ou non, doivent observer. Il faut noter que ni les piétons, ni les conducteurs de véhicules n'ont un droit de priorité illimité. Le piéton ne doit pas s'élancer sur le passage à l'approche d'un véhicule, et, de son côté, l'automobiliste doit s'arrêter si des piétons sont engagés ou circuler plus prudemment si ceux-ci sont sur le point de traverser la chaussée.

Parmi les marques, il existe encore les flèches servant à la présélection du trafic à des croisées, bifurcations, etc. Grâce à une division opportune de la surface de chaussée à dispo-sition, les véhicules sont dirigés dans la direction où ils désirent aller au moyen de flèches tracées sur le sol. Les virements à gauche en parti-culier ne troublent plus, grâce à ce marquage, la circulation.

Il est bon de connaître ces indi-cations, mais il est tout aussi utile de les observer.

### Un naufragé à la recherche de son esquif

Samedi passé, un jeune Allemand, en pension dans notre ville, se présentait à la police de sûreté pour annoncer qu'il avait fait naufrage la veille à 500 mètres du port, qu'il avait pu être re-pêché à temps par une embarcation et qu'il avait perdu son canoë. Les postes de gendarmerie riverains furent allertés. C'est ainsi que dimanche, la gen-darmerie de Colombier apprenait qu'un canoë, contenant rivers vêtements, avait retrouvé au large de la baie de Grand-Verger, alors qu'il allait à la dérive. L'esquif fut déposé à la gendarmerie et le maufragé est venu, hier, reprendre possession de son bien.

### être question de recourir à une solution VIGNOBLE portant atteinte au principe de la pro-

### BOUDRY

### Tribunal de police

(c) L'audience hebdomadaire du Tribunal de police du district de Boudry a eu lieu mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame. F. B., pris de boisson, a causé du scan-

dale et giflé Mme D. Comme cela n'est pas la première fois qu'étant en état d'ivresse, il fait du scandale, il est conlamné à 5 jours d'arrêts et il payera les

aamne à 5 jours d'arrets et 11 payera les 8 francs de frais de l'affaire.

A. W. débouchait avec sa voiture de sa maison, sise au chemin des Ruaux, à Colombier, à l'instant où une autre automobile passait. Il est seul responsable de la collision qui se produisit, car il aurait dù s'assurer que la route était libre avant de sortir. Son imprudence lui coûte 30 fr de sortir. Son imprudence lui coûte 30 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

H. R., circulant avec sa voiture sur la

route cantonale Neuchâtel-Boudry, quit-ta la grande route à Colombier pour s'engager dans l'allée des Marronniers. Une automobile venant en sens inverse, R. accéléra pour avoir le temps de pas-ser sans penser qu'un tram pouvait ar-river. Il s'engagea sur la vole au moment où le convoi du tram qui venatt de quit-ter la station arrivait à l'allée des Mar-ronniers. Le choc fut inévitable: le chauffeur et les deux passagers de l'automobile furent légèrement blessés, l'auto étant for-tement endommagée et la volture mo-trice du convoi ayant subi quelques dégâts. Le conducteur du tram n'ayant gâts. Le conducteur du tram n'ayant commis aucune faute, c'est le chauffeur de l'automobile qui porte l'entière responsabilité de l'accident. Il payera 50 fr. d'amende et 8 fr. de frals.

Ch. G., représentant d'une maison de commerce, a vendu à M. Sch., à Cortallod, de la marchandise dont il a encais-

lod, de la marchandise dont il a encais-sé le montant, mais qu'il n'a jamais li-vrée. G., qui avait été condamné par défaut à 5 jours d'emprisonnement et aux frais de la cause, avait demandé le rellef de son jugement. Vu qu'à nouveau il ne s'est pas présenté à l'audience, le jugement susmentionné devient exécu-

A. B., expulsé du territoire neuchâte-lois n'a pu résister au désir d'y revenir. Il est condamné à 3 jours d'arrêts et payera 5 fr. de frais.

### COLOMBIER

### Course scolaire

(c) Nos écoliers ont fait leur course mar-(c) Nos écollers ont fait leur course mar-di 9 juin. Le programme prévoyait une randonnée en autocar à travers le Jura bernois; mais le temps détestable dont nous fûmes gratifiés, obligea les respon-sables à modifier l'itinéraire en cours de route, et c'est à Bâle que tout ce petit monde passa la journée.
La rentrée fut retardée et la popula-tion en fut informée par le crieur public.

### VAUMARCUS

Journée de la Croix-Bleue Journée de la Croix-Bleue
(sp) Dimanche dernier a eu lieu au Camp
de Vaumarcus la «Journée de la CroixBleue», pour les cantons de Neuchâtel et
de Vaud, partie nord; elle a débuté le
matin par ume réunion de prières après
laquelle le pasteur Fritz de Rougemont,
de Neuchâtel, a fait le culte.

L'après-midi la participation fut encore
plus nombreuse et M. Georges Plaget,
d'Yverdon, agent cantonal vaudois, a présidé une grande réunion de témoignage à
laquelle ont participé divers orateurs et
dont les discours ont été entrecoupés de
morceaux de musique et de productions

morceaux de musique et de productions des chœurs mixtes.

Des jeux ont agrémenté cette journée avant et après le joyeux pique-nique.

Le thème général de la journée était :
« Nos responsabilités en rapport avec les temps actuels. »

### Au Conseil général de Cortaillod

(c) Le Conseil général a siégé mercredi dernier sous la présidence de M. Gaston Pochon

de l'exercice 1952 ont été de 719,976 fr. 15 et les dépenses de 719,351 fr. 26, laissant un bénérice de 624 fr. 89, alors que le budget prévoyait un déficit de 5045 fr. 30. Si on tient compte des crédits votés en cours d'exercice, de 37,625 fr. 35, ainsi que des divers versements aux fonds de ré-serve, l'amélioration des comptes sur le budget est de 89,795 fr. 54.

Nous relevons dans divers chapitres les chiffres suivants: les recettes des domaines et bâtiments ont été de 34,931 fr. 56 nes et bâtiments ont été de 34,931 fr. 56 et les dépenses de 70,592 fr. 55; les forêts ont rapporté 103,510 fr. 60 et ont coûté 47,019 fr. 50; il a été dépensé 58,138 fr. 25 pour l'assistance, alors que les recettes de ce chapitre ont été de 24.323 fr. 71; les impositions communales ont rapporté 293,206 fr. 60, les dépenses de ce chapitre ont été de 65,330 fr. 90; 111,1037 fr. 57 ont été dépensés pour l'ins-111,037 fr. 57 ont été dépensés pour l'instruction publique et les cultes; aux travaux publics, les dépenses ont été de 46,714 fr. 85 et les recettes de 472 fr. 90. La fortune communale, déduction faite des charges, atteint 2,061,289 fr. 98. Les pharges elles-mêmes, traduites par des emprunts consolidés, dépasseront très procheimement le million de francs. prochainement le million de francs.

Ces comptes ont été approuvés à l'una-nimité par les conseillers généraux qui ont remercié le Conseil communal, ainsi que l'administrateur et ses collaborateurs. Demande de crédit. — Le Conseil gé-

néral accorde au Conseil communal un crédit de 15,000 fr. pour la réfection du chemin des Planches. Ce chemin amélio-rera l'accès aux habitations et aux indus-tries qui se développent dans le quartier de Gore aux Chèvres et de Derrière Mou-

im.

Vente d'un terrain. — L'arrêté prévoyant la vente à M. André Lemrich, de la Chaux-de-Fonds, d'une surface de 2000 mètres carrés environ sis au quartier de Derrière Moulin, est voté sans op-position. Le prix de vente est fixé à 3 fr. par mètre carré. L'acquéreur s'oblige à construire immédiatement et selon plans déposés à la commune, une maison d'habitation et un atelier.

Nomination du bureau et de la com-mission du budget et des comptes. — M. Francis Boget (soc.) est élu président; M. Gaston Gaschen (rad.), vice-président; M. Germain Biando (lib.) secrétaire; M. André Schick (soc.) vice-secrétaire, et MM. Roger Borel (lib.) et Roger Juvet

(rad.) questeurs.

Motions. — Une motion, déposée par le groupe libéral, demande au Conseil communal d'étudier la possibilité d'agrandir la grande salle. Une autre motion, émanant des conseillers généraux sociaemanant des consenters generaux socia-listes, mais signée également par des re-présentants d'autres groupes, demande que l'aménagement du terrain pris sur les grèves du lac soit étudié.

### HAUTERIVE Une arrestation

Le juge d'instruction a fait procéder à l'arrestation, hier, d'un habitant d'Hau-terive, domicilié depuis une année dans le village, du nom de Sch., qui avait commis des attentats à la pudeur sur les filles mineures que sa femme avait eues d'un premier mariage.

### VAL-DE-TRAVERS

# FLEURIER

Une cycliste contre une auto (c) Mercredi, près du passage à niveau du Pont-de-la-Roche, une ouvrière de fabrique de Saint-Sulpice, travaillant à Fleurier, qui circulait à bicyclette, est entrée en collision avec une automobile bernoise qui se dirigeait vers le Haut-

La cycliste a été blessée à un pied et a dû recevoir les soins d'un médecin. Sa machine est hors d'usage, alors que l'automobile n'a subi que de légers dégâts.

### **RÉGIONS DES LACS**

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

### BIENNE

### Un nouveau juge d'instruction pour le Jura bernois

(c) La Cour suprême du canton de Berne a nommé juge d'instruction, avec siège à Moutier, M. Francis Montavon, de Boécourt, avocat à Berne, jusqu'ici fonctionnaire au département fédéral de justice et police. L'entrée en fonctions a été fixée au 1er juin. M. Montavon aura à diriger les enquêtes pénales que la Cour la Chambre d'accusation de la Cour suprême du canton de Berne lui confiera dans les sept districts du Jura et, le cas échéant, certaines enquêtes en langue française dans le district de Bienne.

### Les Colonies de vacances de la ville

(c) En 1952, ce sont près de 200 petits citadins qui ont séjourné dans les colonies de vacances de Prêles et de Mont-Soleil. Prêles a reçu 48 garçons du 30 juin au 19 juillet, 26 garçons et 22 fillettes du 21 juin au 9 août. Mont-Soleil a hébergé 52 fillettes du 30 juin au 19 juillet, 28 garçons et 22 fillettes du 21 juillet au 19 août. L'expresse s'est terminé avec un défi-

L'exercice s'est terminé avec un défi-cit de 632 fr. sur un total de dépenses de 33,559 fr.

Les recettes ont été constituées prin-cipalement par : 11,000 fr. de subven-tion communale, 3000 fr. de legs, 4260 fr. de dons et allocations 6130 fr. de colde dons et allocations, 6130 fr. de col-lectes, 5885 fr. de contributions des pa-rents et 1898 fr. de subsides fédéra! et cantonal pour la lutte contre la tuber-

### ESTAVAYER-LE-LAC Acte de vandalisme

De grandes améliorations venaient d'être apportées à la plage d'Estavayer-le-Lac. Des inconnus s'y sont livrés à des actes de vandalisme, brisant des vitres, des lampes, faussant les senrures des portes, coupant des sonneries électriques, tirant à bables sur des disques de signalisation. Plainte a été dé-posée par le propriétaire, une personne de la Chaux-de-Fonds.

### **AUX MONTAGNES**

### LA CHAUX-DE-FONDS Commencement d'incendie

(c) Mercredi, à 14 h. 35, un commencement d'incendie s'est produit dans la fabrique Bonnet, à la rue Numa-Droz, dû à l'explosion d'un récipient de benzine. Deux ouvriers, domiciliés l'un au Locle et l'autre à Chézard, ont été atteints par le liquide enflammé; ils souffrent de brûlures aux mains, au deuxième degré. Les premiers secours ont dû intervenir.

### Pluie diluvienne

(c) Depuis vingt-quatre heures, une pluie diluvienne s'est abattue sur la région des Montagnes. L'eau tombée at-55 mm. Des inondations sont craindre si le mauvais temps persiste

### **JURA BERNOIS**

### Encore des cambriolages dans le vallon de Saint-Imier

Dans la nuit de lundi à mardi des cambrioleurs ont opéré à la fabrique de chocolat Camille Bloch et à la fabrique d'appareils Jema, à Courtelary où ils ont notamment emporté le coffre-fort. La police a ouvert une enquête.

La fabrique Ora de Cortébert a égale-ment reçu la visite de voleurs ; ils se sont introduits par effraction dans les lieux, mais n'ont rien pu emporter.

Par suite des pluies diluviennes

# L'Areuse a débordé dans le Val-de-Travers

La route cantonale a été coupée entre Môtiers et Chaux. — La circulation du R.V.T. entravée hier toute la journée. — Dégâts aux champs et cultures

(c) Le violent orage qui s'est abattu mardi matin sur le Val-de-Travers et la pluie qui ne cessa de tomber durant toute la journée, provoquèrent en montagne la fonte des neiges et une aussi soudaine que sensible crue des rivières.

Celles-ci charrièrent bientôt des eaux boueuses et leur niveau ne cessa de s'élever au cours de l'avant-dernière nuit, si bien que mercredi matin, la partie centrale de la vallée était, une fois de plus, inondée par l'Areuse.

C'est, comme de coutume, dans le vaste triangle Môtiers-Boveresse-Couvet que l'inondation prit de vastes proportions ainsi qu'entre Fleurier et Môtiers.

### La route cantonale recouverte d'eau

Dans ce dernier secteur, l'inondation atteignit une telle ampleur que, hier matin, la route cantonale fut, sur une cer-taine distance, entre Môtiers et Chaux, recouverte par l'eau de l'Areuse qui allait se déverser dans les champs du côté sud de la vallée.

L'après-midi, le niveau de la rivière avait quelque peu baissé et la route était

à nouveau entièrement libre.

### Le R.V.T. en difficulté C'est également entre Fleurier et Mô-

tiers que, de tous temps, la voie ferrée a été le plus menacée par les inonda-Afin de parer, dans une certaine mesu-

aux inconvénients que causent, à la circulation des trains, les inondations de l'Areuse, le R.V.T. avait procédé à une élévation de la voie d'environ 25 centimètres mais, malgré ces mesures de sé-curité, la voie ferrée fut recouverte, hier matin, par au moins 7 centimètres d'eau. Le trafic des automotrices électriques

a cependant pu être maintenu pendant tout le jour, mais les convois durent rouler à une allure extrêmement réduite. Il ne fait aucune doute que si les mesures que nous signalons plus haut n'avaient pas été prises, le chemin de fer aurait dû avoir recours à la traction à vapeur.

### Dégâts aux champs et cultures

Il est excessivement rare que les inondations de l'Areuse se produisent au seuil de l'été. Habituellement elles avaient lieu à la fin de l'automne ou au commencement du printemps.

Les nouveaux débordements qui vien-

de se produire causeront ment des dégâts aux champs et aux cul-

Dans plusieurs maisons de la vallée, des caves ont été inondées et hier en fin de matinée, on signalait que l'eau com-mençait d'arriver dans le sous-sol du bâtiment des postes, à Fleurier où la pompe automatique du service téléphonique dut être mise en action.

Il est évident que ces inondations ont

provoqué l'arrêt des travaux de la cor-rection de l'Areuse qui s'effectuent pour le moment entre Couvet et Fleurier.

Bien qu'il ait continué à pleuvoir dans l'après-midi de mercredi, il semble que l'inondation ait atteint son point culminant le matin et qu'ensuite elle ait été en légère régression.

### On retrouve dans l'Areuse le corps d'un Fleurisan qui avait disparu il y a deux mois

(c) On se souvient que dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 avril, M. William Petitpierre, âgé de 50 ans, marié, ouvrier aux travaux publics de Fleurier, avait disparu de son domicile dans des cir-constances inexplicables. Vêtu seulement d'un pyjama, M. Petitpierre se trouvait au moment de sa fugue dans un mauvais état de santé.

D'innombrables recherches furent faites pendant plusieurs semaines, aussi bien par la police cantonale que par les amis et la famille du disparu, mais ces investigations étaient toujours demeu-

Or, hier mercredi, un pêcheur a découvert le corps de W. P. dans l'Areuse, accroché à des branches près du barrage des pelles, à l'entrée ouest de Môtiers. La levée du corps a été faite en pré-sence de M. L. Romy, sergent de gendarmerie, par M. Lucien Marendaz, président du Conseil communal de Môtiers. Ce sont probablement les hautes eaux qui transportèrent le corps à l'endroit où

il a été retrouvé hier.

Justice. Vérité. Charita

Madame Samuel Keser; le docteur et Madame Victor Keser et leurs filles, Claude et Manon; Madame et Monsieur Jean-Jacques Cuénod, Guy et Christiane Cellérier;

Madame et Monsieur Horace Borel-Saladin et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Kreitmann

et leurs enfants; Madame Paul Sahli, ses enfants et

petits-enfants; Madame Edmond Ohnstein; les familles Perret-Gros, Bissat et

Ahles; Mademoiselle Anna Rohrer, ont le grand chagrin de faire part du décès du

### Docteur Samuel KESER médecin

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, on-ole, grand-onole, neveu, cousin et ami, enlevé à leur affection, dans sa 93me Saint-Blaise, le 10 juin 1953.

Selon le désir du défunt, l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Martin, à Vevey, samedi 13 juin.

Prière de ne pas faire de visites

Seigneur, Toi qui sals toute cho-se, Tu sais que je T'aime.

### Les parents, amis et connaissances de Monsieur

Henri JEANNERET

sont informés de son décès survenu le 10 juin 1953.

L'ensevelissement aura lieu à Valan-gin, vendredi 12 juin 1953, à 13 h. 30.

Le comité de la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel in-forme ses membres du décès de

Monsieur

### Alexandre LAISSUE L'enterrement aura lieu jeudi 11 juin, à 13 h. 30, à Saint-Blaise.

Domicile mortuaire : Port-d'Hauterive.

Monsieur et Madame Edouard Cusin, à Fleurier; Monsieur et Madame Daniel Erbeau et leurs enfants, à Lausanne; Mademoiselle Violette Baillod, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Paul Baillod-Roulet, à Neuchâtel;

les enfants et petits-enfants de feu Ju-les Berger, à la Béroche; Madame Elsa Frank, sa gouvernante, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'é-prouver en la personne de

# Monsieur Henri BERGER

ancien secrétaire à la chancellerie de l'Etat

leur bien cher cousin, parent et patron, que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui, dans sa 76me année. Neuchâtel, le 10 juin 1953.

Ma grâce te suffit. L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 12 juin, à 15 heures.

Culte au crématoire. Domicile mortuaire: «Les Platanes», Escalier de la Boine.

Prière de ne pas faire de visite Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Messieurs les membres du Cercle sont informés du

Monsieur Henri BERGER membre d'honneur

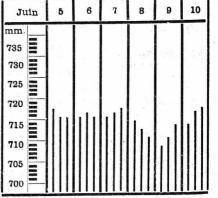
et priés d'assister à son incinération, qui aura lieu vendredi 12 juin, à 15 h. Le comité.



# Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 juin. Température: Moyenne: 11,1; min.: 10,6; max.: 11,4. Baromètre: Moyenne: 716,1. Eau tombée: 31,4. Vent dominant: Direc-tion: sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert. Pluie toute la nuit et toute la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 10 juin, à 7 h.: 429.49 Prévisions du temps : Ouest de la Suis-

Niveau du lac du 9 juin, à 7 h.: 429.41

se et Valais : couvert avec éclaircles lo-cales. Vents faibles du secteur nord. Vu l'abondance des matiè-

res, une partie de notre chronique régionale se trouve en